

RAPPORT DE GESTION 2024

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2024

Table des matières

1

Table des matières.....	3
Introduction	5
Corps électoral.....	6
Conseil de Ville	7
Interventions parlementaires en suspens	9
Conseil municipal.....	14
Séances du Conseil municipal.....	15
Personnel communal : Mutations enregistrées	18
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2024	22
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2023	23
Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention.....	24
Mairie : Agence AVS.....	25
Mairie : Contrôle des habitants	29
Mairie : Impôts	33
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique	35
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile	36
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM	37
Dicastère des finances.....	38
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement.....	40
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature	42
Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance (CDE)	43
Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC)	48
Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)	53
Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^e âge	55
Dicastère générations et communautés : Commission de coopération.....	56
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi.....	57
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie	59
Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	60
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire.....	61
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine	64
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire	73

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales	76
Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire.....	82
Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC.....	88
Commission de prévention et de promotion de la santé.....	97
Dicastère de l'énergie : Politique énergétique.....	99
Dicastère des infrastructures, parcs et promenades	101
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse.....	105
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale.....	108
Dicastère de l'économie.....	110
Dicastère de l'économie : Commission marketing	112
Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura	113
Informatique et télécommunications.....	116
Dicastère des travaux publics	117
Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'Electricité	120
Dicastère des services industriels (SIM) : Service des Eaux.....	125
Contrôle officiel des champignons	127
Service de renseignements juridiques.....	128
Commission de surveillance de la protection des données	129
Conclusion	130

Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 48 lettre b) du Règlement d'organisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2024.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Corps électoral

En 2024, le corps électoral a été appelé aux urnes pour un objet communal, le 9 juin 2024 :

Acceptez-vous la libération d'un crédit indexable de Fr. 1'174'000, destiné à l'aménagement de deux classes d'économie familiale (école ménagère) dans les locaux de l'école secondaire ?

Nombre d'électeurs inscrits :	4'314
Nombre de cartes rentrées :	2'031
Nombre de bulletins rentrés :	1'942

Bulletins blancs :	28	
Bulletins nuls :	<u>1</u>	29
Bulletins valables		1'943

Nombre des « **OUI** » : 1'315
Nombre des « **NON** » : 628

Joëlle SEURET
Secrétaire

Conseil de Ville

Bureau du Conseil de Ville

Président	:	M.	Bastien Eschmann (Le Centre)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Benoît Marchand (MAV)
2 ^{ème} Vice-Président	:	Mme	Pauline Weiss (PSA)
Scrutateurs	:	M.	Corentin Faivre (Le Rauraque)
		M.	Enzo Dell'Anna (RPJ)

Le bureau a siégé à neuf reprises en 2024 pour notamment préparer les séances plénières et traiter de la recevabilité des interventions parlementaires. Le Bureau a par ailleurs été représenté lors de l'ouverture de Moutier-Expo (6 novembre 2024).

Séances

En 2024, le Conseil de Ville s'est réuni à cinq reprises (sept en 2023) à la Sociét'halle. La durée totale des séances a été de 5 heures 55 minutes (9 heures 43 minutes en 2023).

Mutations en 2024

Parti socialiste autonome

Démission de Mme Marina Zuber, Conseillère de Ville, avec effet au 31 décembre 2024.

Ralliement des Prévôtois jurassiens

Démission de Mme Chantal Mérillat, Conseillère de Ville, avec effet au 31 décembre 2024.

Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 28 interventions parlementaires (45 en 2023), à savoir :

- 12 motions ;
- 4 postulats ;
- 6 interpellations ;
- 6 questions.

Au 31 décembre 2024, 18 interventions parlementaires étaient encore en suspens (13 en 2023).

Décisions du Conseil de Ville

- Nomination de M. Ludovic Gerber (PSA) en tant que membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Pierre Coullery (PSA).
- Nomination de M. Patrizio Robbiani (PSA), en tant que membre remplaçant du Parti socialiste autonome de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de Moutier, en remplacement de M. Pierre Coullery (PSA).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 1'174'000.—, destiné à l'aménagement de deux classes d'économie familiale (école ménagère) dans les locaux de l'école secondaire, à soumettre au Corps électoral.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 232'500.— (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à la rue Rouges-Champs.

- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit d'investissement de Fr. 745'000.-, y compris TVA, pour la réalisation partielle de l'action No 33 de la réduction des eaux claires parasites (ECOP), sous le domaine CFF (étape2), rue de l'Est.
- Nomination de Mme Pascale Gerber (MAV) en tant que membre de la Commission de gestion et de surveillance, en remplacement de M. Patrick Tobler (MAV).
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2024 ; Management des chefs de service de la commune de Moutier).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 267'000.— (TTC) pour le remplacement de la balayeuse (MFH 2500 de chez Aebi & Co, AG à Berthoud).
- Nomination de M. Claude Gerber (MAV) en tant que membre de la Commission scolaire, en remplacement de M. Pascal Amrein (MAV).
- Nomination de M. Claude Gerber (MAV) en tant que membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de M. Raphaël Girault (MAV).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 200'000.- (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à la rue Bel-Air.
- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2025.
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2024 ; Service d'accueil en famille (SAF) de la commune de Moutier).
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2025.
- Adoption de l'arrêté relatif au budget communal 2025.
- 16 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2024 :

Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1323 (MO 527) – Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La réalisation des travaux de réaménagement de la Gare Nord est inscrite au plan financier 2025-2030 pour 2027 et 2028.

N° 1327 (MO 530) – Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2024-2029, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1346 (MO 542) – Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet étant intégré dans le crédit-cadre des écoles.

N° 1427 (MO 574) – Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion économique de la Prévôté. Transformée en postulat. Cette problématique est liée à la procédure de transfert à la République et Canton du Jura.

N° 1461 (PO 135) – Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. S'agissant d'une éventuelle implantation d'une déchèterie par Celtor (à l'image de celles de Rondchâtel ou de Tavannes), le dossier ne s'est pas concrétisé à ce jour, faute d'emplacement adéquat. L'aménagement d'une déchèterie centralisée pour Moutier, éventuellement pour les communes environnantes, est toujours à l'étude. Une opportunité pourrait être saisie dans le cadre du transfert.

N° 1481 (PO 136) – Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». Un montant pour le réaménagement de la zone d'accueil des services techniques et industriels a été inscrit au budget. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2025.

N° 1553 (MO 620) – Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier ») et l'intervention 1730 (MO 702) déposée par Moutier à Venir, le 25 janvier 2021. Un abribus a été installé en 2022 dans le secteur du Crédit Suisse.

N° 1555 (MO 622) – Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Règlementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». Plusieurs analyses ont été menées et des aménagements ponctuels ont été réalisés, de même que des contrôles de vitesse. A ce stade, un bureau spécialisé devrait être mandaté afin de réaliser une étude approfondie. Cette solution engendrera des coûts. Les marquages au sol pouvant être effectués le sont déjà. Les panneaux lumineux ne sont pas autorisés. La problématique de la sécurité aux abords des écoles constitue un point de vigilance et est traitée en collaboration avec la police cantonale, dans le cadre du contrat sur les ressources. La thématique de la sécurité aux abords des établissements scolaires a été traitée par la Commission de gestion et de surveillance qui a formulé des recommandations (novembre 2023). En 2024, un audit a été effectué par la section jurassienne du TCS sur la thématique de la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, principalement dans les secteurs de la Rue du Clos, de la Rue des Oeuches et de la Place du Marché. Des décisions de principe ont été arrêtées par le Conseil municipal s'agissant d'une série de mesures qui pourraient être mises en œuvre. S'agissant de la situation à l'école de Chantemerle, qui n'est pas optimale, mandat a été donné au sous-groupe Sécurité routière afin de réexaminer l'aménagement du secteur.

N° 1558 (MO 625) – Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Au vu de la situation budgétaire, le dossier a été mis en veilleuse.

N° 1560 (MO 627) – Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra lors du transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au service Informatique.

N° 1565 (MO 629) – Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un projet d'aménagement, adopté par le Conseil municipal en mars 2025, est en cours d'exécution. Les travaux sont programmés pour fin 2025 et 2026.

N° 1566 (MO 630) – Motion du groupe Interface, du 11.12.2017, pour des instances de surveillance ou de contrôle municipales indépendantes et impartiales. La fondation Santé Prévôtoise ainsi que la fondation du Musée du Tour Automatique et d'Histoire sont soumises au contrôle de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. En 2022, la surveillance de la Fondation Daniel, Yolande et Thierry Winkler a également été confiée à l'instance cantonale. A rayer du rôle.

N° 1569 (MO 633) – Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation sera celle du Conseil municipal jusqu'au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier, avec les investissements cantonaux en ville de Moutier, ainsi qu'en matière d'enseignement et de formation. La problématique de la sécurité publique (CRISM, police), de même que celle de la prévoyance sociale (SSRP) ont en outre fait l'objet de démarches. Le Conseil municipal veille scrupuleusement à l'application de la Feuille de route portant sur le transfert de la commune de Moutier. L'autorité et le chef de projet Transfert interviennent au cas par cas.

N° 1571 (PO 141) – Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal.

N° 1622 (PO 147) – Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est chargé de formuler des propositions. Les contrôles ont été intensifiés avant et après les ramassages. Ils se sont traduits par un accroissement des ordonnances pénales décernées. Le montant de l'amende en cas de récidive a en outre été adapté. Une communication supplémentaire sera insérée dans le magazine Moutier.ch. Les nouveaux arrivants seront en outre particulièrement sensibilisés.

N° 1637 (MO 655) – Motion du Rauraque, du 27.05.2019, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales bernoises ont maintenu leur décision de ne pas développer un plan directeur de la Birse dans la région de Moutier. L'avancement du dossier est dicté par la procédure de transfert à la République et Canton du Jura. A voir également l'intervention 1761 (MO 717).

N° 1650 (MO 662) – Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Un groupe de travail est constitué.

N° 1655 (MO 667) – Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) – Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. Le Conseil municipal a pris la décision de lancer l'examen d'une planification globale visant à l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés, sur le domaine public. Le projet d'amélioration des passages piétons marqués sur la route cantonale sera abordé avec les instances compétentes. Le secteur de la gare sera traité dans le cadre du réaménagement de cette zone.

N° 1665 (MO 672) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des Infrastructures est chargé de l'exécution du postulat. Au vu de la situation financière, aucun montant n'a été inscrit au budget 2025.

N° 1677 (PO 151) – Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat. Une première réalisation a eu lieu en 2022 (abribus du Crédit Suisse, voir N° 1554 (MO 621). Voir aussi les interventions 1553 (MO 620) et 1730 (MO 702). La concrétisation dépend des moyens financiers à disposition.

N° 1699 (MO 685) – Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». La Commission scolaire et le Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) sont chargés de l'exécution de la motion. Une séance réunissant les intervenants impliqués dans la formation obligatoire et postscolaire ainsi que ceux chargés de la prise en charge des adolescents en difficulté dans leurs recherches de voies de formation a permis de faire le point sur les dispositifs existants déjà et proposés ainsi que sur les éventuels manquements dans le soutien à apporter. Une rencontre a en outre eu lieu (visioconférence) avec les responsables du « Projet Lift ». Le traitement du dossier se poursuit.

N° 1721 (MO 696) – Motion du PDC, du 26.10.2020, intitulée : « Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur », acceptée sous la forme du postulat. Les services des Travaux publics, des Infrastructures et de l'Urbanisme sont chargés du traitement du postulat.

N° 1730 (MO 702) – Motion de Moutier à Venir, du 25.01.2021, relative à la pose d'abribus, acceptée sous la forme du postulat. Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution de la motion (voir également 1553 MO 620, 1677 PO 151). La réalisation dépend des moyens financiers à disposition.

N° 1731 (MO 703) – Motion du PSA, du 26.04.2021, demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévoytoises. La Commission scolaire est chargée de l'exécution de la motion.

N° 1741 (MO 706) – Motion du PDC, du 06.12.2021, intitulée : « Pour des sapins de Noël pérennes ». Le service des Infrastructures est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1748 (MO 708) – Motion de Mme Danila Sauvain (PSA), du 24.01.2022, intitulée : « Un banc de l'amitié pour combattre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé de l'exécution de la motion, en collaboration avec la Commission scolaire.

N° 1749 (MO 709) – Motion du PCSI, du 28.02.2022, relative au catalogue des prestations de l'administration communale. Acceptée sous la forme du postulat. L'examen du postulat est traité dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1750 (MO 710) – Motion du PDC, du 28.02.2022, intitulée : « Révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier ». La concrétisation de la motion est traitée dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1753 (MO 711) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Aide financière aux services parapublics ». Acceptée sous la forme du postulat. Le chargé de projet Transfert veille à ce que les structures parapubliques et associatives soient accompagnées de la manière la plus adéquate. Le cas échéant, l'autorité sera saisie. A ce stade, aucune aide publique n'est inscrite au budget.

N° 1754 (MO 712) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Pour un transfert harmonieux et supportable pour tous ». Acceptée sous la forme du postulat. A ce stade, aucun surcoût directement lié au processus de transfert n'apparaît dans les comptes communaux, mis à part la charge salariale du chargé de projet, acceptée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20 septembre 2021. La plupart des travaux administratifs liés au transfert incombent au chef de projet. Les répercussions sur la charge de travail des agentes et agents directement concernés ont augmenté en 2024 et s'accroîtront encore davantage. La structure a ainsi été adaptée. Un renfort de 0.2 EPT en provenance de la Caisse municipale épaula le chargé de transfert depuis le 1^{er} avril 2024.

N° 1756 (MO 714) – Motion de M. Léonard Paget, du 02.05.2022, intitulée : Pour plus d'autonomie énergétique, développement d'une nouvelle centrale solaire sur les toits communaux ». Le service de l'Electricité est chargé de l'exécution de la motion. Un montant de fr. 300'000.— figure à la planification financière (année 2025).

N° 1761 (MO 717) – Motion du Rauraque, du 30.05.2022, relative à la reprise du réaménagement de la Birse à Moutier avec le canton du Jura. Le traitement de la motion est en cours. Des contacts ont été pris. Voir également 1637 (MO 655), en lien avec le transfert.

N° 1767 (MO 721) – Motion du Centre, du 04.07.2022, portant sur l'opportunité de la vente du réseau électrique. La motion a été réalisée. L'étude réalisée a été présentée au Conseil de Ville le 2 décembre 2024. A rayer du rôle.

N° 1788 (MO 726) – Motion de Moutier à Venir, du 27.02.2023, intitulée : « Handicapés même droit ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est en cours de traitement.

N° 1790 (PO 153) – Postulat du PSA, du 27.02.2023, intitulé : « Pour une meilleure accessibilité des aînés et des personnes à mobilité réduite dans l'espace public ». Le postulat est en cours de traitement.

N° 1797 (MO 730) – Motion de M. Cédric Erard (PSA), du 30.03.2023, intitulée : « Pour des commissions plus professionnelles, plus efficaces, mais qui préservent le poids politique des partis politiques ». Le contenu de la motion sera examiné dans le cadre de la révision réglementaire qui sera engagée dans la foulée du transfert.

N° 1815 (MO 735) – Motion de Moutier à Venir, du 10.07.2023, intitulée : « Une aide à la population de Moutier pour faire les démarches administratives lors du changement de canton ». Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Une foire aux questions (FAQ) a notamment été organisée. Un concept de communication devra être établi. L'option du recours à un facilitateur, dans le sens d'un premier répondant vis-à-vis de la population, est à l'étude, en collaboration avec la République et Canton du Jura.

N° 1823 (MO 737) – Motion de M. Benoît Marchand (Moutier à Venir), du 30.10.2023, intitulée : « Coûts du transfert, une partie du revenu de la péréquation fédérale versée par le canton de Berne à la République et Canton du Jura, lors du transfert, doit revenir à Moutier ». La motion est en cours de traitement. Des démarches ont été engagées.

N° 1830 (MO 740) – Motion du RPJ, du 04.12.2023, intitulée : « Quel est le juste prix des motions ? ». Acceptée sous la forme du postulat. Tâche permanente.

N° 1837 (MO 743) – Motion des Jeunes progressistes de gauche, du 12.03.2024, intitulée : « Pour l'introduction d'un congé menstruel ». Acceptée sous la forme du postulat. En cours de traitement.

N° 1841 (PO 155) – Postulat du PCSI, du 24.06.2024, intitulé : « Repensons les foires ! ». En cours de traitement.

N° 1842 (PO 156) – Postulat du PCSI, du 24.06.2024, intitulé : « EJC à l'école enfantine de la Courtine ». En cours de traitement.

Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1272 (MO 508) – Motion du RPJ, du 29.09.2008, « Mise en valeur du site archéologique ». Transformée en postulat.

N° 1273 (PO 117) – Postulat du PSA et du PSS, du 29.09.2008, concernant les fouilles archéologiques en vieille ville de Moutier.

N° 1602 (PO 144) – Postulat de Mme Marina ZUBER (Rauraque), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier.

N° 1613 (MO 646) – Motion du PSA, du 25.03.2019, intitulée : « Moutier et le développement durable ».

N° 1614 (MO 647) – Motion du PSA, du 25.03.2019, relative à la redistribution des invendus des commerces de Moutier.

N° 1676 (MO 675) – Motion du PSA, du 09.12.2019, intitulée : « Séparer les déchets déjà à l'école ».

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion et deuxième point sous la forme du postulat.

N° 1765 (MO 720) – Motion de M. Cédric Erard, du 01.06.2022, demandant la participation des écoliers de Moutier à la Coupe Crédit Suisse organisée par la République et Canton du Jura. Première partie acceptée sous la forme de la motion et deuxième partie sous la forme du postulat.

N° 1786 (MO 724) – Motion du Centre, du 05.12.2022, portant sur une modification du Règlement scolaire.

N° 1791 (MO 727) – Motion du PCSI, du 27.02.2023, intitulée : « Retour du marché le vendredi ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1794 (MO 729) – Motion urgente du Rauraque, du 13.03.2023, relative à la création d'un groupe de travail pour la réalisation du budget 2023. Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1834 (MO 741) – Motion des Jeunes progressistes de gauche, du 26.02.2024, intitulée : « Veiller à la qualité de l'air dans les bâtiments publics de la Commune de Moutier ».

N° 1835 (MO 742) – Motion des Jeunes progressistes de gauche, du 26.02.2024, intitulée : « Pour que l'AG culturel soit accepté au Cinoche ».

N° 1839 (MO 744) – Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA), du 27.05.2024, intitulée : Sauvons les anciens postes d'aiguillage CFF ».

Christian VAQUIN
Chancelier

Conseil municipal

Composition pour l'année 2024

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, Administration générale (chancellerie, contrôle des habitants, impôts, agence AVS), Information, Santé publique	Marcel WINISTOERFER	Valentin ZUBER
Sécurité publique, Protection de la population (PCi, CRISM) et Transports	Clément PIQUEREZ	Suzanne KOHLER
Finances, Urbanisme et Environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin ZUBER Finances : Valentin ZUBER Urbanisme : Clément PIQUEREZ
Générations et communautés	Suzanne KOHLER	Pierre SAUVAIN
Education, Instruction et formation, Aide et autorité sociales, SeJAC	Pierre SAUVAIN	Pierre COULLERY Ecoles : Pierre COULLERY Autorité sociale : Pascal ESCHMANN
Infrastructures, Parcs et promenades, Culture, sports, loisirs et jeunesse	Pierre COULLERY CT : présidence	Stéphane GIRARDIN CCSLJ : Pierre SAUVAIN
Economie, Délégation pour les affaires jurassiennes (DAJ), Informatique	Valentin ZUBER	Clément PIQUEREZ Economie : Clément PIQUEREZ
Travaux publics	Stéphane GIRARDIN CT : vice-présidence	Marc TOBLER
Electricité et Eau, Energie	Marc TOBLER	Pierre COULLERY
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

Séances du Conseil municipal

Conformément à l'article 50 du Règlement d'organisation de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2024, le Conseil municipal a siégé à 43 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courantes et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville (rapports, interventions parlementaires, etc.).

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes :

Organisation générale

Délégations protocolaires ; procédures de consultation ; organisation des votations ; organisation du Conseil municipal et de son calendrier ; commissions municipales ; organisation des services et des unités administratives ; visites aux personnes âgées ; rencontre avec le Conseil de Bourgeoisie ; traitement de demandes de soutiens financiers de diverses associations et organisations ; organisation de la manifestation des promotions civiques et de remise des mérites culturels et sportifs ; exposition consacrée à la Bible de Moutier-Grandval en 2025, à Delémont ; manifestation Jura 24.

Services techniques et industriels

Travaux publics

Hangar de la voirie, quartier de la verrerie (levure) ; élimination des eaux résiduelles ; carrefour rue de l'Est – rue du Midi ; rue de l'Est, passage sous-voie CFF ; site pollué de la Roche-Hüsli, feuille de route ; redéploiement des points de récolte (déchets) ; PGEE, action no 33 ; Celtor SA, collecte des déchets plastiques ménagers ; entretien des pieds de berge de la Rauss ; point de récolte de la halle aux marchandises (fermeture ; pétition) ; remplacement d'une balayeuse ; réfection de la route menant à la Montagne de Moutier ; rue de la Courtine, réfection du trottoir ; Clean-Up day 2024 ; gestion des déchets dans la perspective du transfert ; Give Box, incivilités, déplacement de l'installation.

Infrastructures

Piscine municipale, 75^e anniversaire ; dépassement de crédit, procédure ; grand bassin, crédit d'étude ; modernisation de la place de jeux ; projet de nouvelle école ménagère (site de l'école secondaire) ; Prévôglace SA ; immeuble locatif Sous-Raimeux 15 ; abattoirs et centre de déchets carnés ; demandes de réservations de salles, prestations des services ; anciens courts de tennis, affectation ; halle polysport, remplacement de luminaires ; école de Chantemerle, remplacement de luminaires et réfection du sol ; rénovation de la place de jeux de l'école du Clos ; Hôtel de Ville, illumination ; demandes d'abattage d'arbres ; école primaire de La Liberté (accessibilité et réfection de la place).

Urbanisme

Plan d'aménagement local ; permis de construire délivrés ; projet Moulindustrie ; conception régionale des transports et de l'urbanisation ; lotissement Prés Zuber, vente de parcelles ; modification du plan de zones Crêt-de-la-Rive et plan de quartier « La Poterie » ; contrôle des installations de combustion ; plan directeur cantonal.

Politique énergétique

Projet de chauffage à distance et raccordement des bâtiments communaux ; installation de bornes de recharge ; ordonnance sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique.

Electricité

Rencontre avec la direction de SACEN SA ; centrale photovoltaïque Tornos (constitution de servitudes, inauguration) ; opportunité de la vente du réseau électrique, examen du rapport des experts ; présentation du projet

Charte 25 ; révision des relais et disjoncteurs ; Nuit des étoiles ; SACEN SA, décompte pour l'année 2023 ; remplacement de câbles BT ; liaison Champ-Faudin – Vigneule ; remplacement de cabines BT ; prix de l'électricité pour 2025 ; illumination de Noël ; ordonnance fixant le tarif de reprise et des garanties d'origine pour l'énergie photovoltaïque, année 2025 ; remplacement d'un véhicule ; facturation.

Eaux

Remplacement d'un véhicule ; Rouges-Champs, assainissement des conduites souterraines ; secteur Sur-Menué, entreposage d'explosifs ; analyses de l'eau ; avenue de Bellevue et rue Bel-Air, travaux d'assainissement ; chemin des Mûriers, remplacement d'une conduite ; organisation du service de piquet.

Finances

Examen des comptes communaux 2023 ; arrêté relatif à l'octroi du renchérissement ; examen du projet de budget 2025 ; contentieux ; renouvellement d'emprunts ; planification financière 2024-2029.

Imposition

Traitement de demandes en remise d'impôt.

Economie et informatique

Marché de la Saint-Martin à Porrentruy ; exposition SIAMS ; Fête de la Vieille Ville ; organisation et politique touristique ; salon interjurassien de la formation ; informatique : remplacement de l'onduleur ; demande de prêt économique ; révision de la loi sur les auberges, consultation ; marché du vendredi ; Forum de l'Arc, problématique du parage.

Sécurité publique, protection civile et transports

Demandes d'utilisation du domaine public ; point de rencontre d'urgence (PRU) ; plans des chemins forestiers Graiterie Ouest, procédure de consultation ; sécurité aux abords des écoles (étude du TCS) ; stationnement et circulation routière ; signalisation ; demandes d'autorisations relatives à l'organisation de manifestations et à la pose de bâches ; demandes d'autorisation d'exploiter (établissements publics ; exercice de la prostitution) ; demandes d'autorisations uniques (manifestations) ; autorisations de taxis ; contrats sur les ressources avec la police cantonale ; taxe des chiens ; stationnement de la communauté yéniche ; zones 30 km/h ; CRISM, commune de Perrefitte, projet de convention intercommunale ; transports : tunnel Moutier-Granges, question de la surtaxe.

Education, instruction et formation / aide et autorité sociales, SeJAC

Ecole jurassienne et conservatoire de musique (locaux) ; travail social en milieu scolaire ; commission scolaire ; demandes de scolarisation ; transports scolaires ; logopédie ; service psychologique pour enfants et adolescents ; école primaire du Clos, projet d'aménagement de la cour ; SSRP : autorité sociale régionale ; indemnisation 2024, mandats ; aide sociale individuelle, contrôle approfondi ; SeJAC et CPPS : remise du label Commune en santé ; SeJAC : installation d'un skatepark mobile ; développement durable, mise en œuvre ; projet PM23, réorganisation de la Maison prévôtoise ; activités et manifestations.

Génération et communautés

Localisation du Centre de l'enfance (CDE) et l'école à journée continue (EJC), variantes ; CDE/EJC, organisation ; Conseil des seniors ; Commission politique du 3^e âge ; Fondation Clair-Logis ; service d'accueil en famille ; EJC, modification de l'ordonnance ; commission de l'intégration ; service des repas à domicile.

Culture, sports, loisirs, jeunesse

Syndicat de la culture BSJB (Bienne Seeland Jura bernois) ; examen de demandes de soutien ; Musée du Tour automatique et d'Histoire ; Musée jurassien des arts ; festival de la Liberté ; CJB : financement des institutions ; système de subventionnement des clubs sportifs ; Mobile de Linck, statue « Un temps chasse l'autre » (Myrha), emplacement ; Centre culturel de la Prévôté ; Festival Espacestand 2024 ; projet Pumptrack ; Le Cinoche.

Personnel communal

Gestion des ressources humaines ; classification des fonctions.

Affaires successorales

Inventaires successoraux ; prise en charge de frais funéraires.

Naturalisations

Traitement de demandes.

Appartenance cantonale

Futur district de Moutier ; circonscriptions électorale et administrative ; loi sur le personnel ; organisation du service social régional ; péréquation financière, projet de budget 2026 (détermination de la quotité) ; CRISM, organisation ; projet de nouvelle police administrative ; séances du Comité paritaire ; organisation du service social ; Concordat ; plan directeur cantonal, fiche « Moutier » ; commission de conciliation en matière de bail à loyer ; exploitation des stations de lavage le dimanche ; organisation de la cellule Transfert ; accueil extrafamilial ; prise en charge des personnes âgées (EMS) ; immeuble Hôtel-de-Ville 2 ; révisions réglementaires ; Association jurassienne des communes ; réorganisation de l'Agence AVS ; avenir du site de Moutier du Centre social protestant ; péréquation financière ; Agglomération de Delémont ; budget communal 2026 ; accords d'exécution ; SEME ; célébration de mariages ; prestations d'aide et de soins à domicile ; gestion des déchets ; réforme du système électoral du Parlement jurassien ; Loterie romande ; SeJAC, fonctionnement après le transfert ; protection civile ; arrondissement du cimetière.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Mutations enregistrées

Chancellerie municipale

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Holzer Patrizia	Collaboratrice administrative	50 %	01.03.2024
Wyss Stéphanie	Collaboratrice administrative	50 %	01.10.2024

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Laneiro Loureiro Jessie	Collaboratrice administrative	50 %	06.03.2024
Holzer Patrizia	Collaboratrice administrative	50 %	30.09.2024

Caisse municipale

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Willemin Nathalie	Secrétaire-comptable	50 à 70 %	01.01.2024 au 15.03.2024
		50 à 70 %	01.04.2024 au 31.12.2024

Agence AVS

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Aznakd Assia	Agente administrative	50 %	01.08.2024 au 31.12.2025

Mutation :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Fringeli Claudine	Secrétaire et suppléante au préposé	80 à 90%	01.01.2024 au 31.12.2024

Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée du contrat
D'Elia Cosimo	Coordinateur de la Maison Prévôtoise	mandat env. 30 %	09.01.2024 au 30.04.2025
Vallat Elise	Animatrice socioculturelle	60 %	15.08.2024

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Studer Maulde	Infirmière de santé communautaire	30 à 45 %	01.05.2024 au 30.04.2025
Saraiva Marques de Jesus Maria de Fatima	Infirmière de santé communautaire	30 à 40 %	01.05.2024 au 30.04.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Zuend Zélie	Animatrice socioculturelle	20 %	31.01.2024
Blaku Qendresa	Animatrice socioculturelle	65 %	29.02.2024

Services techniques – Service des Infrastructures, parcs et promenades

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Di Stasio Giovanni	Aide-concierger	24%	01.01.2024
Freire Das Neves Isabel Maria	Aide-concierger	10 %	01.01.2024
Dos Santos Martins Cristiana	Aide-concierger remplaçante	sur appel	11.03.2024
Rebetez Danièle	Aide-concierger	10 %	01.04.2024
Léchoy Léonard	Garde-bains saisonnier	100 %	01.05.2024 au 30.09.2024
Dünner Pascale	Collaboratrice administrative	25 %	28.08.2024 au 01.06.2025
Rossé Jérémie	Maître de glace	sur appel	07.10.2024 au 31.03.2025
Dellea Zoé	Aide-concierger remplaçante	sur appel	02.12.2024 au 30.06.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Freire Das Neves Isabel Maria	Aide-concierger	35 à 45 %	01.04.2024
Paratte Josiane	Aide-concierger	37.5 à 42.5 %	23.08.2024 au 31.12.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Vera Carcamo Maria	Aide-concierger remplaçante	sur appel	27.02.2024
Rebetez Danièle	Aide-concierger	45 %	31.03.2024
Ekoundi Abah Régine Clarisse	Aide-concierger remplaçante	sur appel	31.03.2024

Services techniques – Travaux publics

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Rodrigues Pedro Christophe	Agent d'exploitation	100 %	01.10.2024

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Soumah Morlaye	Agent d'exploitation	100 %	31.08.2024

Services industriels – Eaux

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Rohrer Gilles	Monteur de réseau	100 %	01.05.2024

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Rohrer Heinz	Monteur de réseau	100 %	31.07.2024
Rohrer Gilles	Monteur de réseau	100 %	30.09.2024

Services industriels – Electricité

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Laneiro Loureiro Jessie	Agente administrative	40 %	07.03.2024

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Laneiro Loureiro Jessie	Agente administrative	40 à 70 % 70 à 75%	02.08.2024 au 31.08.2024 01.09.2024 au 02.06.2025

Police administrative et Protection civile

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Moritz Roland	Chef du service	100 %	01.11.2024

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Mendes Martins Ana	Responsable du service	100 %	31.10.2024

Service social régional de la Prévôté (SSRP)

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Lachat Alicia	Assistante sociale	80%	16.02.2024
Rotalinti Ambra	Assistante sociale	80 %	01.04.2024
Rodriguez Lucas	Assistant social	80 %	01.08.2024
Voirol Claire	Travailleuse sociale en milieu scolaire	80 %	01.08.2024
Holzer Patrizia	Collaboratrice administrative	90 %	01.10.2024
Bertholet Léa	Assistante sociale	80 %	01.10.2024
Studer Amélie	Collaboratrice administrative	100 %	01.11.2024

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Van Ani	Collaboratrice administrative Responsable administrative	50 à 60 % 60 à 80 %	01.01.2024 au 31.10.2024 01.11.2024
Latifi Doruntina	Assistante sociale	80 à 90 % 80 à 90 % 80 à 90 %	01.01.2024 au 29.02.2024 01.06.2024 au 31.07.2024 01.11.2024
Gatherat Julie	Assistante sociale Nomination poste référente domaine	65 à 60 % 60 %	01.01.2024 01.08.2024
Farine Aurélie	Assistante sociale Nomination poste référente domaine	70 à 75 % 75 %	01.01.2024 01.11.2024
Chappuis Kathleen	Assistante sociale	90 à 70 %	01.03.2024
Lachat Alicia	Assistante sociale Nomination poste référente domaine	80 %	01.11.2024
Bebber Marine	Assistante sociale Nomination poste référente domaine	60 %	01.11.2024

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Colin Céline	Assistante sociale	80 %	31.03.2024
Aegerter Alexia	Assistante sociale	50 %	31.05.2024
Petrillo Sabrina	Travailleuse sociale en milieu scolaire	80 %	31.07.2024
Chappuis Kathleen	Assistante sociale	70 %	31.07.2024
Gigon Vitoria	Assistante sociale	80 %	31.08.2024
Gurtner Marceline	Collaboratrice administrative	90 %	31.10.2024
Durand Loriane	Assistante sociale	90 %	31.10.2024
Carnazzi Francine	Responsable administrative	60 %	30.11.2024
Boucetta Fatima	Collaboratrice administrative	100 %	31.12.2024

Service d'accueil en famille (SAF)

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Chatam Ghezziel	Accueillante en milieu familial	sur appel	01.08.2024 au 31.07.2025

Centre de l'enfance (CDE) / Ecole à journée continue (EJC)

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Cariello Vanessa	Assistante socioéducative EJC	35 % 35 %	01.02.2024 au 31.07.2024 01.08.2024 au 31.07.2025
Ermatinger Claude	Chauffeur remplaçante EJC	sur appel	18.03.2024
Meier Jenna	Educatrice de l'enfance/rempl. CDE-EJC	sur appel	18.03.2024
Marques Capucho Alyssia	Assistante socioéducative/rempl. CDE-EJC Assistante socioéducative/rempl. CDE-EJC Educatrice de l'enfance/rempl. CDE-EJC	sur appel sur appel 90 %	13.05.2024 au 31.07.2024 01.08.2024 01.08.2024
Aprile Célia	Assistante socioéducative EJC	65 %	19.08.2024
Bart Morgane	Assistante socioéducative CDE	90 %	01.08.2024 au 31.07.2025
Knuchel Nathalie	Assistante socioéducative EJC	70 %	19.08.2024
Mahler Manon	Assistante socioéducative EJC	70 %	19.08.2024
Massandy Maurane	Educatrice de l'enfance en formation CDE-EJC	50 %	01.08.2024 au 31.07.2027
Aprile Célia	Assistante socioéducative/rempl. CDE-EJC	sur appel	01.08.2024
Mérillat Lucas	Assistant socioéducatif EJC	85 %	19.08.2024
Rieder Ania	Assistante socioéducative CDE	75 %	01.08.2024 au 31.07.2025
Schaller Luc	Assistant socioéducatif EJC	75 %	01.08.2024

Mutation :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Plumez Marie-Claire	Educatrice de l'enfance CDE	70 à 50 %	01.08.2024

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Santos Yanez Gloria	Assistante socioéducative/remplaçante CDE-EJC	sur appel	30.04.2024
Tolotti Claire	Assistante socioéducative/remplaçante CDE-EJC	sur appel	31.07.2024
Massandy Maurane	Assistante socioéducative/remplaçante CDE-EJC	sur appel	31.07.2024
Juillerat Rose-Marie	Assistante socioéducative/remplaçante CDE-EJC	sur appel	31.07.2024
Serrano Moreno Léa	Assistante socioéducative/remplaçante CDE-EJC	60 %	16.08.2024
Berret Claire	Educatrice de l'enfance/remplaçante CDE-EJC	sur appel	31.08.2024
Membrez Céline	Assistante socioéducative EJC	65 %	30.09.2024

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, assistants socioéducatifs, monteur de réseau en électricité), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires. Un civiliste et douze auxiliaires garde-bains ont été engagés.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2024

ANNEE 2024 (état au 31.12.2024)																																														
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)						Taux d'occupation par service																																				
Chancellerie	4	4	0	1 x 100%	1 x 90%	2 x 50%	*1			290.00%																																				
Informatique	2	2	0	2 x 100%	1 x 20%	(site internet) *1				220.00%																																				
Police administrative	2	2	0	2 x 100%						200.00%																																				
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100%	1 x 70%					170.00%																																				
Caisse	5	5	0	1 x 100%	1 x 90%	1 x 84%	*6			374.00%																																				
Impôts	1	1	0	1 x 70%						70.00%																																				
Agence AVS	2	2	0	1 x 100%	1 x 80%					180.00%																																				
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	37	37	0	<table><tr><th>CDE/EJC</th><th>CDE</th><th>EJC</th></tr><tr><td>1 x 95%</td><td>1 x 100%</td><td>2 x 85%</td></tr><tr><td>1 x 90%</td><td>2 x 90%</td><td>3 x 75%</td></tr><tr><td>1 x 85%</td><td>1 x 80%</td><td>4 x 70%</td></tr><tr><td>2 x 80%</td><td>1 x 75%</td><td>1 x 65%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td>2 x 70%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 30%</td><td>8 x 50%</td><td>1 x 35%</td></tr><tr><td></td><td>1 x 45%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>1 x 30%</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>520%</td><td>17</td><td>1050%</td><td>13</td><td>875%</td><td></td><td></td></tr></table>						CDE/EJC	CDE	EJC	1 x 95%	1 x 100%	2 x 85%	1 x 90%	2 x 90%	3 x 75%	1 x 85%	1 x 80%	4 x 70%	2 x 80%	1 x 75%	1 x 65%	1 x 60%	2 x 70%	2 x 50%	1 x 30%	8 x 50%	1 x 35%		1 x 45%			1 x 30%		7	520%	17	1050%	13	875%				2445.00%
CDE/EJC	CDE	EJC																																												
1 x 95%	1 x 100%	2 x 85%																																												
1 x 90%	2 x 90%	3 x 75%																																												
1 x 85%	1 x 80%	4 x 70%																																												
2 x 80%	1 x 75%	1 x 65%																																												
1 x 60%	2 x 70%	2 x 50%																																												
1 x 30%	8 x 50%	1 x 35%																																												
	1 x 45%																																													
	1 x 30%																																													
7	520%	17	1050%	13	875%																																									
Service social régional de la Prévôté	21	21	0	<table><tr><th>Social</th><th>Administratif</th></tr><tr><td>1 x 100%</td><td>1 x 100%</td></tr><tr><td>1 x 90%</td><td>3 x 90%</td></tr><tr><td>2 x 85%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>5 x 80%</td><td>1 x 80%</td></tr><tr><td>1 x 75%</td><td>1 x 60%</td></tr><tr><td>2 x 60%</td><td>1 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 45%</td><td>1 x 16%</td></tr><tr><td colspan="2">*6</td></tr><tr><td colspan="2">Total social : 1000%</td></tr><tr><td colspan="2">Total admin. : 661%</td></tr></table>						Social	Administratif	1 x 100%	1 x 100%	1 x 90%	3 x 90%	2 x 85%	1 x 85%	5 x 80%	1 x 80%	1 x 75%	1 x 60%	2 x 60%	1 x 50%	1 x 45%	1 x 16%	*6		Total social : 1000%		Total admin. : 661%			1661.00%													
Social	Administratif																																													
1 x 100%	1 x 100%																																													
1 x 90%	3 x 90%																																													
2 x 85%	1 x 85%																																													
5 x 80%	1 x 80%																																													
1 x 75%	1 x 60%																																													
2 x 60%	1 x 50%																																													
1 x 45%	1 x 16%																																													
*6																																														
Total social : 1000%																																														
Total admin. : 661%																																														
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80%	1 x 40%					120.00%																																				
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60%	Responsable					125.00%																																				
				1 x 40%	Rempl. responsable																																									
				1 x 25%	Aide-bibl.																																									
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50%	école primaire					99.60%																																				
				1 x 49.60%	école secondaire																																									
Service des eaux	6	6	0	1 x 100%	chef monteurs					567.00%																																				
				4 x 100%	cadastre *2																																									
				1 x 30%	secrétaire *3																																									
				1 x 20%	facturiste *4,2																																									
				1 x 9%	facturiste *4,1																																									
				1 x 8%	facturiste *4,1																																									
Service électrique	12	12	0	5 x 100%	monteurs					894.00%																																				
				1 x 100%	chef dessinateur élec.																																									
				1 x 80%	secrétaire, resp. administrative et financière																																									
				1 x 80%	assistant de vente *7																																									
				1 x 30%	cadastre *2																																									
				1 x 13%	facturiste *4,2																																									
				1 x 11%	facturiste *4,1																																									
Urbanisme	2	2	0	1 x 100%	chef secrétaire *5					140.00%																																				
				1 x 40%	secrétaire *4,1																																									
Infrastructures, Parcs et promenades	23	23	1	1 x 100%	chef secrétaire *5					1794.00%																																				
				1 x 30%	secrétaire *4,1																																									
				1 x 25%	secrétaire *4,1																																									
Administratif	1	1	0					Total admin.:	155%																																					
Conciergerie	16	15	1	5 x 100%	condèrges aides-condèrges	Total :	515.50%	Total concierg. :	1034%																																					
				12 x 18.5%	Sous-Raimeux 15 et EE Merder																																									
Parcs et promenades	2	2	0	1 x 100%	parcs et promenades, chef																																									
				1 x 70%	parcs et promenades			Total parcs et p. :	170%																																					
				1 x 100%	Piscine-Patinoire																																									
				1 x 60%	Piscine-Patinoire																																									
				3 x 100%	Piscine *8																																									
Piscine	5	5	0	1 x 90%	Patinoire *8																																									
Patinoire (compté dans piscine)	4	4	0	1 x 50%	Patinoire *8			Total Piscine-Patinoire :	435%																																					
Travaux publics	14	14	0	1 x 100%	chef voirie, déchets					1414.00%																																				
				12 x 100%	cadastre *2																																									
				1 x 40%	secrétaire *3																																									
				1 x 40%	facturiste *4,2																																									
				1 x 18%	facturiste *4,1																																									
				1 x 16%	facturiste *4,1																																									
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70%	Chef de service					285.00%																																				
				1 x 70%	Animateur socioculturel/Charqé de missions																																									
				1 x 60%	Animatrice socioculturelle																																									
				1 x 45%	Infirmière en santé communautaire																																									
				1 x 40%	Infirmière en santé communautaire																																									
Totaux :										11048.60%																																				

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4,1 même employé ; compté avec Electricité ; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 60 % (25 % Infrastructures, 35 % facturation (TP : 16%, Eaux : 8 %, Electricité : 11%))

*4,2 même employé ; compté avec Electricité ; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 40 % facturation (TP : 18 %, Eaux : 9 %, Electricité : 13 %)

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020 ; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2023

ANNEE 2023 (état au 31.12.2023)																																								
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)			Taux d'occupation par service																																	
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	*1		290.00%																																	
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(site internet) *1		220.00%																																	
Police administrative	2	2	0	2 x 100%			200.00%																																	
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%			170.00%																																	
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*6		374.00%																																	
Impôts	1	1	0	1 x 70%			70.00%																																	
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%			180.00%																																	
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	32	32	0	<table><thead><tr><th>CDE/EJC</th><th>CDE</th><th>EJC</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 x 95%</td><td>1 x 100%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>1 x 85%</td><td>1 x 90%</td><td>2 x 75%</td></tr><tr><td>2 x 80%</td><td>1 x 80%</td><td>3 x 70%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td>3 x 70%</td><td>1 x 65%</td></tr><tr><td>1 x 50%</td><td>2 x 60%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 30%</td><td>6 x 50%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>1 x 45%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>1 x 30%</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>480%</td><td>16 975.00%</td></tr><tr><td></td><td></td><td>9 610.00%</td></tr></tbody></table>			CDE/EJC	CDE	EJC	1 x 95%	1 x 100%	1 x 85%	1 x 85%	1 x 90%	2 x 75%	2 x 80%	1 x 80%	3 x 70%	1 x 60%	3 x 70%	1 x 65%	1 x 50%	2 x 60%	2 x 50%	1 x 30%	6 x 50%			1 x 45%			1 x 30%		7	480%	16 975.00%			9 610.00%	2065.00%
CDE/EJC	CDE	EJC																																						
1 x 95%	1 x 100%	1 x 85%																																						
1 x 85%	1 x 90%	2 x 75%																																						
2 x 80%	1 x 80%	3 x 70%																																						
1 x 60%	3 x 70%	1 x 65%																																						
1 x 50%	2 x 60%	2 x 50%																																						
1 x 30%	6 x 50%																																							
	1 x 45%																																							
	1 x 30%																																							
7	480%	16 975.00%																																						
		9 610.00%																																						
Service social régional de la Prévôté	24	24	0	<table><thead><tr><th>Social</th><th>Administratif</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 x 100%</td><td>1 x 100%</td></tr><tr><td>3 x 90%</td><td>3 x 90%</td></tr><tr><td>2 x 85%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>4 x 80%</td><td>2 x 60%</td></tr><tr><td>1 x 70%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 65%</td><td>1 x 16%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td></td></tr><tr><td>1 x 50%</td><td></td></tr><tr><td>1 x 45%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>Total social : 1150.00%</td></tr><tr><td></td><td>Total admin. : 691.00%</td></tr></tbody></table>			Social	Administratif	1 x 100%	1 x 100%	3 x 90%	3 x 90%	2 x 85%	1 x 85%	4 x 80%	2 x 60%	1 x 70%	2 x 50%	1 x 65%	1 x 16%	1 x 60%		1 x 50%		1 x 45%			Total social : 1150.00%		Total admin. : 691.00%	1841.00%									
Social	Administratif																																							
1 x 100%	1 x 100%																																							
3 x 90%	3 x 90%																																							
2 x 85%	1 x 85%																																							
4 x 80%	2 x 60%																																							
1 x 70%	2 x 50%																																							
1 x 65%	1 x 16%																																							
1 x 60%																																								
1 x 50%																																								
1 x 45%																																								
	Total social : 1150.00%																																							
	Total admin. : 691.00%																																							
Administratif Social	9 15	9 15	0			*6																																		
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%			120.00%																																	
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.			125.00%																																	
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire			99.60%																																	
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre *2 1 x 20% secrétaire *3 1 x 9% facturiste *4 1 x 8% facturiste *4			567.00%																																	
Service électrique	12	12	0	5 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 80% assistant de vente *7 1 x 30% cadastre *2 1 x 13% facturiste *4 1 x 11% facturiste *4			894.00%																																	
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire *5			140.00%																																	
Infrastructures, Parcs et promenades	23	23	1	1 x 100% chef 1 x 30% secrétaire *5 1 x 25% secrétaire *4		Total admin. : 155.00%	1756.50%																																	
Administratif	1	1	0																																					
Conciergerie	16	15	1	5 x 100% concierges 10 x 100% aides-concierges 1 x 18.5% Sous-Raimeux 15 et EE Merder	Total : 478.00%	Total concierg. : 996.50%																																		
Parcs et promenades	2	2	0	1 x 100% parcs et promenades, chef 1 x 70% parcs et promenades		Total parcs et p. : 170.00%																																		
Piscine Patinoire (compté dans piscine)	5 4	5 4	0	1 x 100% Piscine-Patinoire 1 x 60% Piscine-Patinoire 3 x 100% Piscine *8 1 x 90% Patinoire *8 1 x 50% Patinoire *8		Total Piscine-Patinoire : 435.00%																																		
Travaux publics	14	14	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets 1 x 40% cadastre *2 1 x 40% secrétaire *3 1 x 18% facturiste *4 1 x 16% facturiste *4			1414.00%																																	
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	6	5	1	1 x 75% Chef de service 1 x 70% Animateur socioculturel/Chargé de missions 1 x 65% Animatrice socioculturelle 1 x 20% Animatrice socioculturelle 1 x 45% Infirmière en santé communautaire 1 x 30% Infirmière en santé communautaire			305.00%																																	
Totaux :	144						10831.10%																																	

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4¹ même employé ; compté avec Electricité; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 60 % (25 % Infrastructures, 35 % facturation (TP : 16%, Eaux : 8 %, Electricité : 11%))*4² même employé ; compté avec Electricité; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 40 % facturation (TP : 18 %, Eaux : 9 %, Electricité : 13 %)

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

Composition

Président	:	M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	:	M.	Alain Brand, Safety Concept (mandat externe)
Membres	:	Mme	Ana Mendes Martins, Police administrative
		M.	Cédric Bouquet, service de l'Electricité
		M.	Marco Fernandez, service des Infrastructures
		M.	Raphaël Broquet, service des Eaux
		M.	Fabrice Zavagnin, service des Travaux publics
		Mme	Sara Gerussi, Directrice du Centre de l'enfance et de l'Ecole à journée continue
Secrétaires	:	Mmes	Patrizia Holzer & Stéphanie Wyss

Le Groupe « STOP » s'occupe des questions de sécurité au travail des employés communaux et de celle des usagers. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

Séances

Deux séances ont eu lieu cette année : le 12 mars 2024 et le 8 octobre 2024.

Activités principales

- Visite des services par le chargé de sécurité.
- Visite des chantiers par le chargé de sécurité.
- Statistiques des accidents professionnels et non professionnels.
- Bilan des tests d'évacuation.
- Situation de l'AIB – répartition des activités de contrôle.
- Formation 1^{er} secours.
- Etude visant à la mise en place de systèmes d'alarme dans différents bâtiments communaux.

Stéphanie WYSS
Secrétaire

Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100%
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli, 90%
Stagiaire HEG	: Mme Laura Blaser, 50% jusqu'au 31.07.2024
Collaboratrice AVS	: Mme Assia Aznakd, 50 % dès le 01.08.2024

Au 31 décembre 2024, on dénombrait :

Rentes AVS-AI (CCB)	
Nombre de bénéficiaires	: 1'170

Prestations complémentaires	
Nombre de bénéficiaires	: 513

Affilié(e)s CCB	
Nombre d'employeurs	: 653
Nombre d'indépendant(e)s	: 241
Nombre de non-actif(ve)s	: 609

Registre des entreprises	
(inscriptions au 31.07.2024)	: 720

Affilié(e)s	
Caisses professionnelles	
Nombre de bénéficiaires	: 312

L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)	
Demandes initiales de prestations complémentaires	: 105
Révisions (PC)	: 357
Remboursements de frais de maladie (PC)	: 2'371

Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires

Année 2000	235
Année 2001	265
Année 2002	258
Année 2003	255
Année 2004	265
Année 2005	280
Année 2006	290
Année 2007	292
Année 2008	310
Année 2009	330
Année 2010	336
Année 2011	342
Année 2012	358
Année 2013	387
Année 2014	415
Année 2015	408
Année 2016	440
Année 2017	442
Année 2018	456
Année 2019	441
Année 2020	455
Année 2021	469
Année 2022	491
Année 2023	491
Année 2024	513

Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS : **64**

Demandes de prestations AI : **7**

Nombre d'adultes : 6

Nombre de mineur(e)s : 1

Demandes diverses : **35**

Moyens auxiliaires à l'AVS : 3

Allocations pour impotents : 8

Demandes de survivants : 3

Demandes pour fauteuil roulant : -

Demandes de frais de déplacements : -

Demandes de calculs de la rente future : 19

Demandes de bonifications
pour tâches d'assistance : 2

Demandes de partage des revenus
(divorce) : -

Avis de mutations

Avis de mutations sur rentes AVS – AI : 287

Allocations pour perte de gain

Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S) 55

Certificats d'assurance

Enregistrements de certificats AVS par l'agence AVS 229

Attestations de salaire (décomptes année 2024)

Attestations de salaires : 330

Affiliations

188

Indépendants : 30

Employeurs : 34

Non-actif(ve)s : 66

Autorité d'assistance non-actif(ve)s : 55

Sans employeur soumis à cotisations : -

LTN (Loi sur le travail au noir) : 3

Allocations à l'autre parent : 34

Allocations de prise en charge 3

Assurances LAA & LPP

Contrôle de l'obligation de l'affiliation à une assurance LAA et LPP pour les employeurs décomptant à la caisse cantonale de compensation.

Traitement des listes du contrôle des habitants

Cours et formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne.

Récapitulation des cotisations et paiements 2024

Cotisations et autres revenus :

1. AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	7'303'559.20
2. Intérêts moratoires	10'089.52
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	1'580.45
4. Cotisations assurance-chômage	1'240'355.47
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'177'614.55
6. Frais de gestion, sommations et amendes	121'773.45

Total 9'854'972.64

Paielements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'311'623.00
8. Rentes ordinaires AI	4'140'045.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moyennes des caisses-maladie)	8'785'260.20
10. Allocations pour pertes de gains	465'231.25
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	867.65
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	41'790.00
13. Alloc. familiales caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'248'749.10
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	86'970.00

Total	37'080'536.20
--------------	----------------------

Les agences AVS sont des services externes de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Claudine FRINGELI
Suppléante

Mairie : Contrôle des habitants

Vous trouverez ci-après diverses statistiques concernant l'état et l'évolution des habitants selon le pays, le sexe, la confession, l'état-civil, ainsi que la statistique d'événements du contrôle des habitants.

Les listes des habitants selon nationalité et année de naissance sont également établies.

Thierry MONNEY
Préposé au Contrôle des habitants

Habitants selon statut

Statut	Etat au 31.12.2023	Part [%]	Etat au 31.12.2024	Part [%]
Etablissement CH	4'657	64.394%	4'604	63.051%
Etabli C	1'372	18.971%	1'374	18.817%
Séjour B	498	6.886%	548	7.505%
Indigène CH	459	6.347%	479	6.56%
Bourgeois(e)	86	1.189%	86	1.178%
Provisoire F	48	0.664%	62	0.849%
Personne à protéger	42	0.581%	47	0.644%
Requérant d'asile	3	0.041%	43	0.589%
Courte durée L	32	0.442%	29	0.397%
Séjour hebdomadaire	22	0.304%	20	0.274%
Frontalier/frontalière	13	0.18%	10	0.137%
Total	7'232	100.00%	7'302	100.00%

Habitants selon pays

Pays	Etat au 31.12.2024	Part [%]
Suisse	5'183	70.981%
Autres nations	556	7.614%
Portugal	536	7.34%
Italie	324	4.437%
France	238	3.259%
Espagne	164	2.246%
Kosovo	102	1.397%
Türkiye	62	0.849%
Roumanie	51	0.698%
Ukraine	51	0.698%
Macédoine du Nord	35	0.479%
Total	7'302	100.00%

Habitants selon sexe

Sexe	Etat au 31.12.2024	Part [%]
Féminin	3'720	50.945%
Masculin	3'582	49.055%
Total	7'302	100.00%

Habitants selon état civil

Etat civil	Etat au 31.12.2024	Part [%]
célibataire	3'123	44.002%
Marié(e)	2'751	37.675%
Divorcé(e)	836	11.449%
Veuf(-ve)	500	6.847%
en partenariat enregistré	1	0.014%
Partenariat annulé	1	0.014%
Total	7'302	100.00%

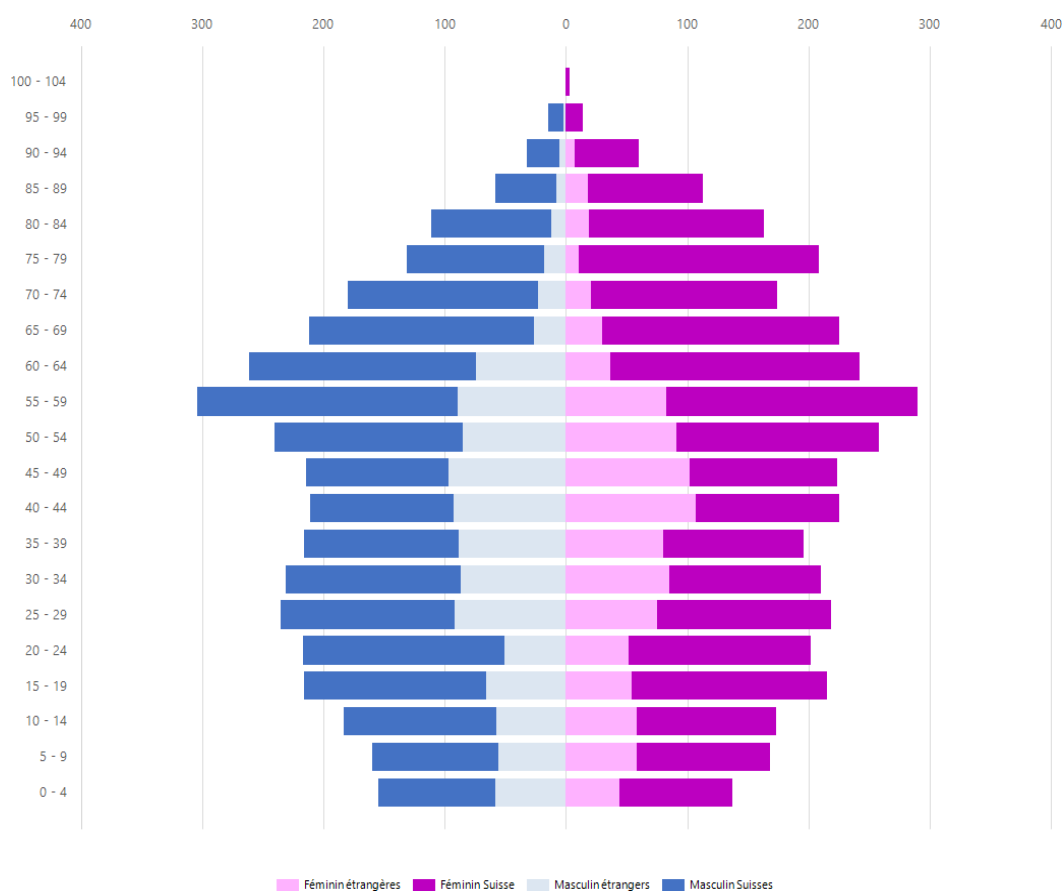
Habitants selon confession

Confession	Etat au 31.12.2024	Part [%]
Hors religion reconnue	3'101	42.468%
Catholique romain	2'964	40.592%
Protestant	1'236	16.297%
Catholique chrétien	1	0.014%
Total	7'302	100.00%

Habitants selon langue de correspondance

Langue de correspondance	Etat au 31.12.2023	Part [%]
Aucune langue de correspondance	7'302	100.00%
Total	7'302	100.00%

Pyramides des âges



Statistiques évènements

Etablissement	Type	Evènement	Nombre
Etablissement	Correction de données de papier déliv.	Attestation de décès	2
		Attestation de départ	94
		Attestation de domicile	442
		Attestation de domicile familial	21
		Attestation de domicile passé	40
		Attestation de sortie de territoire	50
		Attestation de vie	20
		Attestation d'établissement	52
		Certificat d'origine	44
		Proof of Swiss residence	2
		Total Correction de données de papier déliv.	767
	Correction données	Correction de données commande de papiers	31
		Correction de données confession	19
		Correction de données d'adresse	247
		Correction de données d'adresse (lieu)	2
		Correction de données de blocage	1
		Correction de données de communication	999
		Correction de données de lieu natal	7
		Correction de données de mesures	9
		Correction de données de nationalité	7
		Correction de données de nom	21
		Correction de données de papier déliv.	1'186
		Correction de données de travail	71
		Correction de données d'écritures	233
		Correction de données d'état civil	62
		Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	148
		Correction de données objet	24
		Correction de données relation	958
		Correction de données relation d'évènement	63
		Correction de données relation d'évènement (commune)	118
		Correction de données relation d'évènement (lieu)	287
		Correction de données Utilisation	359
		Correction des données de l'habitant/la personne	240
		Correction données Adresse de distribution	52
		Total Correction données	5'144
	Evènement	Arrivée	500
		Arrivée définitive (séjour à établi)	2
		Blocage données	2
		Changement de confession	87
		Changement de la nationalité	1
		Changement de nom	39
		Changement de sexe	1
		Changement d'état civil conjoint	35
		Changement permis de séjour	91
		Changement représentant légal/Autorité KES	6
		Correction données	1
		Décès	88
		Déménagement	580
		Départ	420
		Dissolution Séparation	4
		Divorce	43
		Employeur/Changement de profession	28
		Justifier résidence secondaire	28
		Majorité	81
		Mariage	49
		Mesure	44
		Modification de l'autorité parentale	96

		Naissance	66
		Naturalisation dans la commune	4
		Naturalisation étranger	24
		Perte d'une origine	4
		Prolongation permis de séjour étranger	377
		Prolonger résidence secondaire	18
		Reconnaissance	9
		Saisir l'adresse de distribution	78
		Saisir personne	7
		Séparation	51
		Supprimer l'adresse de distribution	5
		Suspension mesure	20
		Total Evènement	2'889
		Total Etablissement	8'800
Séjour	Correction de données de papier déliv.	Attestation de départ	1
		Attestation de séjour	6
		Attestation d'établissement	2
		Total Correction de données de papier déliv.	9
	Correction données	Correction de données confession	3
		Correction de données d'adresse	234
		Correction de données d'adresse (lieu)	2
		Correction de données de communication	176
		Correction de données de mesures	1
		Correction de données de nom	4
		Correction de données de papier déliv.	24
		Correction de données d'écritures	3
		Correction de données d'état civil	7
		Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	3
		Correction de données relation	6
		Correction de données relation d'évènement	1
		Correction de données relation d'évènement (commune)	9
		Correction de données Utilisation	125
		Correction des données de l'habitant/la personne	407
		Effacement de données de la personne	1
		Effacement de données d'habitant	1
		Total Correction données	1'007
	Evènement	Arrivée	25
		Décès	1
		Déménagement	4
		Départ	18
		Majorité	1
		Modification de l'autorité parentale	1
		Modifier la personne	1
		Saisir personne	297
		Total Evènement	348
	Total Séjour		1'364
Total			10'164

Mairie : Impôts

Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
Vice-Président : M. ZUBER Valentin

Secrétaire : Mme ERARD Sylvie

Séance de bureau : 0

Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 70% : Mme ERARD Sylvie

Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'365
Personnes physiques (assujettissements partiels) : 275
Travailleurs étrangers, impôts à la source : 508
Personnes morales : 390

Impositions municipales 2024

Récapitulation 2024

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2024 : 1.94

Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF	13'396'312.60
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF	2'317'179.45
Impôts perçus à la source	CHF	640'633.20
Partages d'impôts personnes physiques	CHF	70'655.25
Partages d'impôts personnes morales	CHF	617'662.80
Impôts sur les gains immobiliers	CHF	184'261.35
Taxations spéciales	CHF	572'213.00
Impôts supplémentaires et amendes	CHF	30'043.80
Sous-total revenu / bénéfice	CHF	17'828'961.45

Revenu Bénéfice

Fortune Capital

Impôts sur la fortune des personnes physiques:	CHF	700'652.75
Impôts sur le capital des personnes morales :	CHF	15'847.35
Sous-total fortune / capital :	CHF	716'500.10

Taxes immobilières (1,5 o/oo)	:	CHF 1'551'805.05
Total des impositions municipales	:	CHF 20'097'266.60

Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2009	CHF 17'793'000.00
2010	CHF 15'659'600.00
2011	CHF 16'318'300.00
2012	CHF 15'665'500.00
2013	CHF 17'373'500.00
2014	CHF 16'634'100.00
2015	CHF 17'634'788.00
2016	CHF 17'407'399.00
2017	CHF 16'549'672.00
2018	CHF 17'536'590.40
2019	CHF 16'945'506.65
2020	CHF 17'010'764.05
2021	CHF 16'419'796.60
2022	CHF 18'465'461.80
2023	CHF 19'073'121.05

Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2024	3'838
Valeur officielle totale	CHF 1'132'946'760.00
Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2024	2'645

Sylvie ERARD
Responsable

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique

Introduction

En 2024, la Police administrative a poursuivi ses réflexions et ses travaux quant à sa réorganisation liée au prochain transfert de Moutier dans le canton du Jura.

La responsable du service, Mme Ana Mendes Martins, a quitté ses fonctions au 31 octobre 2024. Elle a été remplacée, au 1^{er} novembre, par M. Roland Moritz.

Les aménagements au niveau de la sécurité routière ont été reconduits, et les premières zones 30km/h ont été instaurées.

Activités

Les tâches et interventions usuelles ont été effectuées (notifications, contrôles, animaux, voisinage, expulsions de domicile, chantiers, circulation, stationnement, signalisation, gestion de déchets et activités liées aux votations).

Dans le cadre des manifestations, diverses demandes et autorisations ont été traitées, dont le traditionnel « Carnaval des enfants », le SIAMS et les foires prévôtoises.

En ce qui concerne les dossiers « administratifs », dont les nombreuses notifications réalisées, le total de dossiers traités est revenu à une certaine normalité (320, contre 550 en 2023).

Le produit constitué des amendes d'ordre, des infractions et émoluments divers, ainsi que du relevé des horodateurs s'élève à Frs 390'743.- (Frs 417'648 l'année précédente), soit Frs 26'905.- de moins qu'en 2023. Cette différence s'explique notamment par le fait de la conclusion d'un contrat important de location de signaux pour un chantier conséquent en 2023, lequel avait alors rapporté Frs 14'300.--.

La taxe des chiens représente un encaissement total de Frs 42'107.-- (Frs 42'410.-- en 2023).

Conclusion

Les chiffres présentés retrouvent une certaine stabilité par rapport à l'année précédente. Le flux des dossiers administratifs traités découle principalement de l'administration cantonale (dont l'Office des Poursuites, et les Autorités judiciaires).

Roland MORITZ
Chef de service

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile

Protection civile

Le test des sirènes a eu lieu le 1^{er} mercredi du mois de février. Les déclenchements à distance et manuels se sont bien déroulés.

Les abris du Viaduc et de Chantemerle ont été occupés à plusieurs reprises par des groupes de passage à Moutier, ainsi que par l'armée.

Plusieurs séances de l'OCCne (Organe communal de conduite) se sont tenues au fil de l'année.

Conclusion

Les affaires courantes liées à la Protection civile sont stables et les synergies mises en place ces dernières années fonctionnent à satisfaction des parties.

Roland MORITZ
Chef de service

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM

Organe politique

« Commission du CRISM »

Clément Piquerez	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Lucien Weber	Secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Paco Luescher	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Arsène Von Wyss	Représentant Commune de Roches
Daniel Bärtschi	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie une seule fois en 2024 et a débattu des affaires courantes.

Corps des sapeur-pompiers

L'année 2024 compte 93 interventions, le tout représentant près de 813 heures de travail.

Comme chaque année, plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines.

Nombre d'interventions par domaine

Alarmes automatiques	29	Aide en général	5
Inondations	3	Tempêtes	0
Incendies	12	Aide aux ambulanciers	5
Hydrocarbures	17	Accidents, secours routier	3
Alarmes automatiques N16	10	Feux de cheminée	3
Sauvetage d'animaux	3		

Lucien WEBER
Quartier maître

Dicastère des finances

Organe

Commission des finances

Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Valentin ZUBER, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT Raphaël GIRAULT Pierre COULLERY Benoit MARCHAND Francis PELLATON
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: Mme	Angela DELLA TORRE

Personnel de la Caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: Mme	Angela DELLA TORRE
Secrétaires	: Mmes	Doris LAEDERACH (90%) Nathalie WILLEMIN (50%) Maïté DE DOMINICIS (50%)

Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

Activités

Séances

Commission des finances	:	9 séances, dont 2 journées consacrées à l'étude du budget 2025
Rapports	:	au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières)

Participation à des organisations de droit public ou privé

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2023
- examen des investissements avec les chefs de services
- planification financière 2024-2029
- préparation du budget 2025
- analyse et définition de l'octroi du renchérissement avec influence sur la période de planification
- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- préavis pour les crédits hors budget

- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long termes
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des cartes journalières CFF (nouveau système)
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- ordonnances au 1^{er} janvier 2025 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- séances régulières avec les services administratifs de la RCJU relatives au transfert de la Ville de Moutier (finances et fiscalité)

Administration

- Personnel : secrétariat centralisé avec le service des impôts (5 personnes – 390 % pour la Caisse municipale).
- Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du système informatique Pro-Concept ERP.

Finances

Comptes 2023

Les comptes 2023 ont bouclé avec un excédent de revenus de CHF 2'262'239.36 alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 220'180.--, d'où une amélioration de CHF 2'042'059.36. Au 1^{er} janvier 2024, la Ville de Moutier présente un excédent de bilan de CHF 50'210.83.

Planification financière 2024-2029

Avec la reconstitution d'un excédent de bilan, la planification financière 2024-2029 n'a pas dû être soumise à l'OACOT avant de pouvoir présenter le budget 2025 au Conseil de Ville. Elle a été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 2 décembre 2024.

Budget 2025

Le budget communal 2025 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 2 décembre 2024. Il prévoit un excédent de revenus de CHF 23'749.--.

Comptes 2024

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement

Organe politique

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM.	ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :		PIQUEREZ Clément
2 ^e Vice-président :		WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM.	CARNAL Francis
		PELLETIER Jean-Charles
		LEUENBERGER Thierry
	Mmes	SCHWAB Corinne
		JOLIDON Mylène
		GERBER Pascale

Organe administratif :

Chef de service :	M.	POMA Christian
Secrétariat :	Mme	BEURET Annick

Statistiques :

	2024	2023
Séances de la Commission :	9	8
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	7	14
• Par le service de l'Urbanisme	61	64
• Panneaux solaires photovoltaïques	44	81

Activités :

- **Lotissement « Prés Zuber »** : Vente des deux dernières parcelles communales (aucune parcelle reste disponible fin 2024) et projet d'aménagement de la place de jeux finalisé et réalisé dès décembre.
- **Zone à planification obligatoire « Villa Holzer »** : Plan de quartier toujours à l'étude. Dossier toujours bloqué à l'OACOT pour un deuxième examen préalable (depuis novembre 2023). Nombreuses relances effectuées sans succès.
- **Zone à planification obligatoire « La Poterie »** : Plan de quartier scindé en deux parties en accord avec l'OACOT. Partie Sud, accès depuis le Chemin de la Chapelle, mise en veilleuse. Le traitement de la partie Nord, accès depuis la rue de la Condemine, a déjà été repris par les autorités jurassiennes en accord avec les autorités bernoises. Examen préalable déjà finalisé et dossier en cours de correction et d'adaptation.
- **Concept d'organisation de la traversée de la Ville et du réseau de mobilité douce** : Étude finalisée.
- **Diverses études urbanistiques** : Place du Collège, carrefour rue du Midi – rue de l'Est, pumtrack, etc.
- **Transfert de Moutier au canton du Jura** : nombreuses rencontres et séances avec les nouvelles autorités jurassiennes pour préparation du transfert au 1^{er} janvier 2026.

- **Nouvelle réglementation jurassienne en matière de construction (PAL) :** Continuation dans la procédure d'élaboration du nouveau PAL : mandat attribué à un bureau spécialisé en septembre et commencement de l'élaboration du nouveau plan de zones en collaboration avec notre bureau BAMO.
- **Traces de dinosaures Groisière Côte Piccard :** Finalisation du projet de mise en valeur des traces de dinosaures par le balisage d'une signalétique piétonne pour l'accès aux deux sites d'observation (Groisière de la Côte Piccard et Pavillon).
- **Signalétique piétonne :** Continuation du projet de mise en place d'une signalétique piétonne dans notre Ville : pose par la Voirie de la première étape Gare – Centre-Ville et finalisation de l'étude de la deuxième étape Centre-Ville – Pôles d'importance communale.
- **Terrains communaux :** Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Petit Champoz :** Réalisation d'une coupe de bois dans la forêt communale avec vente du bois.
- **Permis de construire :** Traitement et suivi des permis.
- **Finances :** Élaboration du budget 2025.
- **Transports publics :** Gestion et suivi (bus prévôtois, Moonliner, Noctambus, réseau ferroviaire).
- **Statistiques :** Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Suivi des statistiques mensuelles de notre station météo.
- **Environnement :** Gestion des milieux naturels en collaboration avec notre Inspecteur nature (voir rapport). Continuation de la lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand :** Gestion et entretien du site. Réimpression d'un nouveau flyer.
- **Contrôle périodique des installations de combustion :** Contrôle et suivi de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie :** Participation au groupe de travail Energie.

Christian POMA
Chef de service

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature

Aucun nouveau projet réalisé

Entretien effectué

Mesures :	Lutte néophytes envahissantes
Lieu-dit :	Divers
Carte nationale :	1106
Coordonnées :	Diverses
Altitude (m.s.m) :	520 à 590
Exposition :	Diverses
Nature foncière :	Zone bâtie / ruisseaux
Objets imp. locale :	Aucun
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives

Heures effectuées : Janvier à décembre 2024 : Total 98.50 heures

Répartition des heures par activités

Administration, information, échanges, séances	h.	15.00
Planification de projet / séances	h.	20.00
Entretien de zones humides / plans d'eau	h.	4.50
Conseils et vulgarisation	h.	5.00
Forêts de la ville	h.	2.00
Objets botaniques	h.	16.50
Lutte contre les plantes néophytes envahissantes	h.	35.50

Résumé de l'activité principale

Une fois n'est pas coutume, aucune mesure d'entretien et aucun projet lié à la protection de la nature n'a été réalisé en 2024. Cela était prévu ainsi en prévision d'importants travaux de réfection de mares planifiés en février 2025.

Cependant, deux projets importants ont été lancés cette année. L'un concerne la pose de 50 nichoirs à Martinet noir (*Apus Apus*) sous les avant-toits de cinq bâtiments communaux. Une analyse du potentiel a été effectuée par un ornithologue spécialisé de cette espèce. Le projet a été approuvé par le Conseil municipal en décembre et les 50 nichoirs ont été effectués dans la foulée. La peinture par les écoliers et la pose par les jeunes pompiers, encadrés par Marco Fernandez et le soussigné sont prévues en 2025.

Le deuxième projet concerne l'inventaire des objets botaniques de la Ville de Moutier. Celui-ci est obsolète et il est prévu de l'actualiser dans le cadre de la révision du PAL. Un premier recensement a été effectué en collaboration étroite avec les acteurs concernés (Fabrice Aubry, Marco Fernandez, bureau mandaté pour la révision du PAL et le soussigné). La finalisation de la révision de cet inventaire est prévue en 2025.

Entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les Renouées du Japon et les Impatiens glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance (CDE)

Centre de l'enfance

Accueil d'enfants entre 4 mois et 4 ans environ (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 3 groupes différents (Bulle de Câlins, Les Explorateurs, Les Aventuriers, sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel du Centre de l'Enfance

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	40 %
Responsable pédagogique	Silvia Gatti Muto	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 %

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Anne Boegli	80 %
Fanette Gassmann	40 % jusqu'au 31 juillet 25 % dès le 1 ^{er} août (20 % en EJC pour le suivi particulier d'un enfant)
Silvia Gatti Muto	50 %
Claire Tolotti	50 %
Sophie Maniaci	50 %
Marie-Claire Plumez	70 % jusqu'au 31 juillet 50 % dès le 1 ^{er} août
Marzia Juvet	50 % dès le 1 ^{er} août
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	70 %
Anne Wyss	50 %
Jenna Meier	50 %
Ania Rieder	75 % en CDD du 1 ^{er} août au 31 décembre
Morgane Bart	90 % en CDD du 1 ^{er} août au 31 décembre
Daiana Macchia	80%

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

Le Centre de l'Enfance 2024 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour (selon autorisation cantonale) : 53
- ✓ Nombre de places réellement occupées durant l'année 2024 : 32.05
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 5228
 - Repas : 6904
 - Goûter : 6956
- ✓ Journées de prise en charge : 7691
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 63

Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Alyssia Capucho	45 % (titulaire) dès le 1 ^{er} août
Léa Serrano Moreno	30 % (titulaire) jusqu'au 16 août
Daiana Macchia	10 % responsable des remplacements
Léa Serrano Moreno	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel
Adriana Rodrigues	Sur appel
Jenna Meier	Sur appel depuis le 18 mars
Gloria Santos	Sur appel jusqu'au 30 avril
Claire Berret	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Claire Tolotti	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Célia Aprile	Sur appel depuis le 19 août

Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	47.5 % depuis le 1 ^{er} septembre
Nicolas Maître	42.5 % (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Habiba Soranzo	50 %

Elèves en formation d'éducateur-trice de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Alyssia Capucho	3 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet au CDE dans le groupe Les Explorateurs
Océane Vogt	1 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	60 % en secteur EJC, groupe La Marelle
	2 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en secteur CDE, groupe les Explorateurs
Yves Berdat	2 ^e année apprenti ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	60 % en CDE dans le groupe Bulle de Câlins
	3 ^e année apprenti ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	80 % en CDE dans le groupe Bulle de Câlins

Objectifs atteints pour l'année 2024 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ADIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Respecter le budget 2024 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment – meilleure répartition des dépenses entre le CDE et l'EJC).
- ✓ Mise à jour des projets pédagogiques des groupes.
- ✓ Réaménagement de l'espace extérieur du Viaduc (projet de formation de la directrice dans le cadre de la formation en direction d'institution de l'enfance).
- ✓ Réalisation d'un audit portant sur le moment du repas dans les groupes CDE.
- ✓ Démarrage du travail portant sur les valeurs institutionnelle (création de la charte de l'équipe éducative).
- ✓ Organisation de 2 conférences ouvertes au personnel éducatif du CDE et de l'EJC, aux parents et aux professionnel-le-s de l'enfance, portant sur la thématique de l'alimentation (collaboration avec le centre de puériculture et l'association Ana-Mia).

Objectifs pour l'année 2025 au Centre de l'Enfance

- ✓ Prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc.
- ✓ Travailler à la mise en place des changements prévus dans le cadre du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.
- ✓ Proposer 2 conférences, organisées par le CDE et l'EJC et ouvertes au personnel éducatif des structures, aux parents et aux professionnel-le-s de l'enfance.
- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « L'essoufflement sur le lieu de travail, reconnaître les signes ».

- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « Un meilleur accueil pour les nouveaux collaborateurs du CDE et de l'EJC ».
- ✓ Prévoir une fête du Jardin afin d'inaugurer les nouveaux aménagements installés dans l'espace extérieur du Viaduc.
- ✓ Réaliser un audit sur le moment du repos dans les groupes CDE et sur les moments de regroupement du matin.
- ✓ Continuer le travail entamé en 2024 sur les valeurs institutionnelles.

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC)

Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école enfantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos), dans 7 groupes différents, sur 3 sites (Viaduc, Fauvettes et Courtine).

L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.
- ✓ Un accueil durant les vacances scolaires

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel de l'Ecole à journée continue

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	40 %
Responsable pédagogique	Claude Ermatinger	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	75 %
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable pédagogique)
Fanette Gassman	5 % en tant qu'intervenante en brain gym jusqu'au 31 juillet 20 % dès le 1 ^{er} août (suivi d'un enfant à besoins particuliers)
Corinne Meier	75 %
Lorianne Bobillier	90 % avec responsabilité organisation de l'accueil extrascolaire.
Céline Membrez	65 % jusqu'au 31 mars
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	50%
Letizia Winkler	50 %
Morgane Bart	70 % jusqu'au 31 juillet
Katelynn Fridez	70 %
Elodie Geiser	50 %
Vanessa Cariello	35 % en CDD du 1 ^{er} février au 31 juillet, reconduction du contrat dès le 1 ^{er} août
Luc Schaller	75 % dès le 1 ^{er} août
Nathalie Knuchel	70 % dès le 19 août
Manon Mahler	70 % dès le 19 août
Lucas Mérillat	85 % dès le 19 août
Célia Aprile	70% dès le 19 août

Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	Contrat à l'heure
Claude Ermatinger	Contrat à l'heure dès le 18 mars

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

L'Ecole à journée continue pour l'année 2024 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 2712
 - Repas : 17062 + repas vacances 332
 - Goûter : 12622
- ✓ Total d'heures de prise en charge : 102'846

- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 186
- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 5.66 places par semaine

Remplaçant-e-s pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Alyssia Capucho	45 % dès le 1 ^{re} août
Léa Serrano Moreno	30 % (titulaire) jusqu'au 16 août
Daiana Macchia	10 % responsable des remplacements
Léa Serrano Moreno	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel
Adriana Rodrigues	Sur appel
Jenna Meier	Sur appel dès le 18 mars
Gloria Santos	Sur appel jusqu'au 30 avril
Claire Berret	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Claire Tolotti	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Maurane Massandy	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Rose-Marie Juillerat	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Célia Aprile	Sur appel dès le 19 août

Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	47.5 %
Nicolas Maître	42.5 % (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Michel Ringard	70 %

Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Maurane Massandy	1 ^{ère} année EDE du 1 ^{er} août au 31 décembre	50% en EJC dans le groupe Loup-Garou
Elodie Geiser	2 ^{ème} année EDE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	50 % en EJC dans le groupe Domino-Mikado
	3 ^{ème} année du 1 ^{er} août au 31 décembre	50% en EJC dans le groupe La Carambole
Océane Vogt	1 ^{ère} année ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	60 % en EJC dans le groupe La Marelle

Objectifs atteints pour l'année 2024 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Revoir notre mode de travail en lien aux tableaux de présences qui sont distribués aux groupes chaque mois.
- ✓ Prévoir et anticiper dans de meilleures conditions la rentrée scolaire 2024-2025 (séances d'inscription obligatoires avec tous les parents en juin 2024).
- ✓ Réaménager l'espace extérieur du Viaduc, projet dans le cadre de la formation en direction d'institution de l'enfance suivie par la directrice.
- ✓ Organisation de 2 conférences ouvertes au personnel éducatif du CDE et de l'EJC, aux parents et aux professionnel-le-s de l'enfance, portant sur la thématique de l'alimentation (collaboration avec le centre de puériculture et l'association Ana-Mia).

Objectifs pour l'année 2025 à l'EJC

- ✓ Planifier un exercice d'évacuation sur les 3 sites d'accueil (Viaduc, Fauvettes, Courtine), au printemps 2025.
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la ville de Moutier dans le Jura, envisager les changements y relatifs concernant l'EJC dès août 2026 (prévoir une information aux parents, dès l'automne 2025 et notamment un sondage permettant d'évaluer l'intérêt des parents à inscrire leur enfant dès août 2026 (future UAPE)).
- ✓ Proposer 2 conférences ouvertes au personnel éducatif des structures, aux parents et au professionnel-le-s de l'enfance.

- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « L'essoufflement sur le lieu de travail, reconnaître les signes ».
- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « Un meilleur accueil pour les nouveaux collaborateurs du CDE et de l'EJC ».
- ✓ Prévoir une fête du Jardin afin d'inaugurer les nouveaux aménagements installés dans l'espace extérieur du Viaduc.
- ✓ Démarrage du travail sur les valeurs institutionnelle (création d'une charte de l'équipe éducative EJC).

Sara GERUSSI
Cheffe de service

Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)

Organe politique :

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI) avec comme autorité compétente l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Les exigences et les dispositions générales sont énoncées dans l'Ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF). Le SAF dépend du Dicastère « générations et communautés » dirigé par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale et la gestion des placements sont assurées par Mme Céline Richon.

Système de financement

La Commune de Moutier assure la prise en charge des prestations d'accueil extrafamilial. Depuis le 1^{er} août 2020, le système tarifaire des bons de garde remplace celui des émoluments. Un règlement communal encadre l'émission de ces bons, cofinancés par le canton et les communes.

Annonce et surveillance des parents de jour

Jusqu'à présent de la compétence de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), la réception d'annonce et la surveillance des parents de jour relèvent de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) à compter du 1^{er} janvier 2024. Ce transfert de compétence est réglé dans la loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) en vigueur. Une autorisation obligatoire est en outre introduite pour les organisations d'accueil familial de jour afin que ces dernières puissent aider l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) à exercer la surveillance sur les parents de jour.

Organisation et objectifs

Le SAF vise à fournir une alternative aux structures collectives d'accueil et a pour mission de proposer une prise en charge (à l'heure, à la demi-journée ou à la journée entière) pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire, au domicile d'accueillantes en milieu familial (AMF) agréées. L'objectif est d'offrir un cadre familial adéquat, chaleureux et sécurisant afin de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et de répondre au mieux aux besoins et attentes des parents en matière d'horaires et d'accompagnement. Les tarifs de prise en charge, ainsi que les prix des prestations, notamment pour les repas, sont établis selon l'Ordonnance tarifaire de l'accueil extrafamilial, arrêtée par le Conseil municipal de la ville de Moutier.

Nombre d'enfants accueillis au SAF en 2024

Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	1
Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	19
Total des enfants accueillis	20

Nombre d'accueillantes en milieu familial au SAF en 2024

Occupées régulièrement	6
Occupées avec des périodes sans enfant	1
Total des accueillantes en milieu familial	7

Nombre d'heures de garde en 2024

Heures subventionnées par Moutier	11'186, 00
Heures subventionnées par d'autres communes	3'408, 25
Heures hors subventions (bons de garde)	3'187, 75
Total des heures de garde	17'782, 00

Formation continue 2024 et activités éducatives

- ✓ Atelier sur l'alimentation animé par Mme Franziska Garcia du Centre de puériculture du canton de Berne, abordant les thèmes suivants :
 - Apprendre à manger à un enfant : le plaisir et le bien-être au rendez-vous
 - Disque alimentaire suisse : de l'eau, des légumes et des fruits, des repas réguliers, manger varié et savourer avec tous le sens
 - Quoi et en quelle quantité : pyramide alimentaire suisse
 - Comment réduire le sucre au quotidien
 - Astuces organisationnelles (élaboration d'un repas) et économiques
- ✓ Conférence sur les troubles du comportement alimentaire présentée par l'association Ana Mia
- ✓ Séance de visionnage de l'émission 36,9° portant sur les premiers aliments et les allergies
- ✓ Accès à la Halle Polysport pour faciliter l'organisation de rencontres, de jeux et d'ateliers dans un cadre interactif
- ✓ Moments de partage et goûter organisés dans les locaux du SAF

Le SAF a également encouragé l'intérêt et la participation aux animations proposées par la Bibliothèque municipale ainsi que l'Université populaire et a adhéré à la Ludothèque afin d'élargir les opportunités d'apprentissage et de socialisation. Ces démarches ont pour but aussi de soutenir les accueillantes dans leur rôle éducatif.

Céline RICHON
Responsable

Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^e âge

Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
M. Pierre Sauvain (Vice-Président)
Mme Francine Richon
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
M. Alain Claude
M. Patrick Robbiani (Président du Conseil des seniors)
M. Mohamed Chakri (SSRP)
M. Eric Faivre (Secrétaire)

La Commission politique du 3^e âge s'est réunie quatre fois en 2024 (27 février, 6 mars, 29 mars et 27 novembre).

Les thèmes suivants ont été discutés, à savoir :

- ✓ Discussions concernant le postulat du PSA pour une meilleure accessibilité des aîné(e)s et des personnes à mobilité réduite (PMR) dans l'espace public. Augmentation du nombre de bancs ou de sièges dans l'espace public afin de proposer à terme des cheminements et mobiliers urbains adaptés aux aîné(e)s et aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Information de l'attribution d'un montant de Fr. 10'000.- au service des repas à domicile
- ✓ Relations avec le Conseil des seniors de la ville
- ✓ Prise de connaissance du catalogue de prestations organisé par le Conseil des seniors
- ✓ Examen et préavis de demandes de soutien auprès du Conseil municipal
- ✓ Préparation de l'envoi des courriers pour les nouveaux retraité(e)s de la ville à l'invitation de la Commission politique du 3^e âge du Jura bernois du 2 mai 2024 à la salle communale de Péry.
- ✓ Prise de connaissance de toutes les informations liées au 3^e âge (documents divers)
- ✓ Maintien et mise à jour du site internet de Moutier rubrique « seniors »
- ✓ Organisation de la course des aînés (sortie en car)

Participation à des événements :

- 02.05.2024 : Participation à l'invitation des nouveaux retraité(e)s de Moutier à la salle communale de Péry
- 05.09.2024 : Participation à la sortie des aînés à Lucerne

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Organe politique

Présidente	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-président	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal
Membres	M.	MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M.	NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle

Le remplacement de M. Jean-Pierre Maitre, décédé le 30.10.2023, est en discussion.

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement)

L'assemblée générale du 20 mars 2024 a eu lieu à Loveresse.
Mme Suzanne Kohler et MM. Désiré Ntinsinzira et Roland Mérillat y ont pris part.

L'assemblée générale du 20 novembre 2024 a eu lieu à Courtemelon.
Mme Suzanne Kohler et M. Désiré Ntinsinzira y ont pris part.

Association OVR – Coordination Suisse (Opération Villages Roumains)

L'Association OVR a été dissoute lors de sa dernière assemblée générale du 16 novembre 2024. Dès lors, l'activité de la sous-commission Roumanie sera réduite à l'octroi de dons aux étudiants de Chiril en fonction des moyens financiers encore à disposition.

En outre OVR a conclu un accord avec la Biblioteca Centrala Universitara (BCU) « Lucian Blaga » de Cluj, afin d'y déposer toutes les archives OVR. Il nous est dès lors demandé de transmettre nos archives. Toutefois, étant donné que la sous-commission Roumanie est une commission communale, ses archives doivent rester sur place. Nous devons étudier le moyen de les transmettre et établir un rapport au Conseil municipal dans le courant de l'année 2025.

Cip Solidaire

L'édition 2024 a eu lieu à Tramelan, ni la sous-commission Roumanie ni celle du Burundi n'y ont participé.

Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent pas la Roumanie ou le Burundi.

Les deux sous-commission Roumanie et Burundi ont fait un don de Fr. 150.- chacune pour le voyage à Madagascar durant l'été 2024 de Camille Badertscher, Léonie De Marco et Nadège Bürki, trois filles de Moutier.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi

Organe politique

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale et présidente de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
Secrétaire		NZOMWITA Alain
	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Situation au Burundi

Malgré l'arrivée au pouvoir du président Evariste Ndayishimiye en 2020, la répression de la société civile persiste avec des actes d'intimidation, des harcèlements, des arrestations et des détentions injustes, visant des personnes de l'opposition ainsi que des journalistes.

Une attaque du groupe armé RED-Tabara en février 2024 a fait neuf morts, principalement des civils. Ce groupe est un mouvement rebelle burundais fondé en 2025.

Au niveau économique, le Burundi reste l'un des pays les plus pauvres au monde. Il a notamment connu une crise avec une pénurie de carburant en 2024. Une société pétrolière a été créée et a été chargée de coordonner les commandes et d'assurer une distribution équitable du pétrole à travers le pays.

Durant le mois d'août une épidémie de mpox (variole du singe) a été signalée avec près de 600 cas annoncés. Les moyens sanitaires étant limités, ce sont notamment les femmes et les enfants qui ont été confrontés à l'insécurité alimentaire.

En raison de fortes pluies et du phénomène El Nino, le niveau du lac Tanganyika a augmenté, entraînant des inondations en septembre. Ce sont 95'000 personnes qui ont dû être déplacées à l'intérieur du pays en raison de ces catastrophes naturelles.

Patrouilleurs scolaires

La Sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre de la mise sur pieds d'un service de patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, et ceci en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

Fête africaine

L'édition 2024 a eu lieu le 6 juillet 2024, sous le couvert devant Le Cinoche. Le film Goodbye Julian a été projeté et la fête s'est poursuivie avec la préparation de bonnes spécialités africaines. Malheureusement la météo n'était pas de la partie et la fréquentation fut moyenne. Le budget a tout de même pu être équilibré.

Structure sport-études section football au Burundi

La structure tourne, mais des ajustements ont été faits, notamment avec la diminution du personnel, qui est passé de 5 à 3, et des entraînements, qui ont passé de 4 à 3 par semaine. En cas de maladie ou d'accident, les enfants peuvent être soignés sur place dans un dispensaire.

Ce sont actuellement 15 enfants qui suivent les cours et la formation.

Notre membre Alain Nzomwita s'est rendu au Burundi durant l'été 2024, notamment pour visiter le site. Il y a eu de graves inondations, et la fosse sceptique a débordé. Des travaux ont dû être entrepris. Les enfants ont pu être placés dans des familles privées durant ces travaux.

Sur place, les enfants se plaignent de la nourriture, qui n'est pas assez variée et sans viande. Ils ne mangent également pas à leur faim. Ces jeunes aimeraient également disposer d'une TV pour s'occuper une fois leurs devoirs terminés.

Afin de récolter de l'argent, il est prévu d'organiser quelques activités lors de fêtes de villages. De notre côté, nous votons le versement de 4 x 750 Euros durant l'année 2025, uniquement pour aider à mieux nourrir ces adolescents.

Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

La situation actuelle au Burundi ne nous permet pas d'effectuer de soutiens financiers pour des travaux sur place.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Organe politique

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal et Vice-président de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne GIGANDET Elisabeth
	MM.	NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Situation en Roumanie

Elections présidentielles le 24 novembre avec la nomination de M. Calin Georgescu et élections législatives le 1^{er} décembre 2024 avec l'arrivée en tête du parti social-démocrate.

Belle croissance économique du pays avec une augmentation de 3.3%. Augmentation des recettes fiscales et réduction des dépenses publiques.

La Roumanie rejoindra l'espace Schengen à partir du 1^{er} janvier 2025, facilitant ainsi la libre circulation. Retour croissant en Roumanie de ses expatriés qualifiés, qui sont attirés par l'essor économique et les perspectives d'avenir dans les secteurs de l'énergie, la défense et les nouvelles technologies.

Bourse aux étudiants

Nous avons voté un montant de 400 Euros par personne pour les étudiants qui nous ont transmis leurs attestations (7) pour l'année scolaire 2024-2025.

OVR-CH (Opération Villages Roumains)

L'Association OVR a été dissoute lors de sa dernière assemblée générale du 16 novembre 2024. Dès lors, l'activité de la sous-commission Roumanie sera réduite à l'octroi de dons aux étudiants de Chiril en fonction des moyens financiers encore à disposition.

En outre OVR a conclu un accord avec la Biblioteca Centrala Universitara (BCU) « Lucian Blaga » de Cluj, afin d'y déposer toutes les archives OVR. Il nous est dès lors demandé de transmettre nos archives. Toutefois, étant donné que la sous-commission Roumanie est une commission communale, ses archives doivent rester sur place. Nous devons étudier le moyen de les transmettre et établir un rapport au Conseil municipal dans le courant de l'année 2025.

Un voyage sera organisé en Roumanie en 2025 pour aviser officiellement les amis Roumains.

FICD

Etant donné que notre sous-commission ne fournira plus d'aide en Roumanie, si ce n'est les dons en Euros aux étudiants, un rapport à l'attention du Conseil municipal a été rédigé afin de demander la démission de notre sous-commission de la FICD.

Finances

Les comptes sont bons. Pas d'appel de dons en 2024.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

Membres de la commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Pierre Sauvain, vice-président
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- *Hichem Jilani, Tunisie (malade)*
- Mehdi Latifi, communauté albanaise
- Masello Ercole, Italie, parents d'élèves de l'école italienne (dès le 2 juillet 2024)
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntinsinzira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2024, les membres de la commission ont été convoqués à quatre séances le 18 mars, 15 avril, 18 juin et 18 novembre ainsi que certains membres à un comité (organisation de la fête des communautés 2025) le 23 septembre.

Lors des séances les sujets suivants ont été discutés, traités ou réalisés :

- Discussions pour relancer la fête des communautés en solo. La majorité des membres ne souhaite plus faire cet événement avec la fête de la vieille ville (pas de visibilité et pas rentrés dans les frais engagés).
Les séances et le comité ont été principalement consacrés à l'organisation de la fête des communautés prévue le samedi 3 mai 2025 de 18 heures à 03 heures à la Societ'Halle.
- Quatre communautés, France, Portugal, Turquie et Thaïlande ont proposé leurs soupes dans le cadre du marché prévôtois en vieille ville, le vendredi 13 septembre 2024 (semaine du goût).
- L'arrivée de migrants réfugiés à Sous-Raimeux 15 a été évoquée.
- Discussion autour des écoles espagnole et italienne à Moutier. Une représentante de l'école espagnole a contacté le contrôle des habitants pour connaître le nombre d'enfants espagnols. Elle souhaite maintenir ce service avec un nombre minimal d'élèves et lancera une campagne de sensibilisation.
- Préavis et transmission de l'information sur l'exposition des crèches du monde du 7 décembre 2024 au 12 janvier 2025.

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

Compétences de la Commission scolaire

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...), les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

Autorités cantonales

Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

OEEO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OEEO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OEEO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häsler, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 18^e arrondissement :

M. Serge Büttiker

Commission scolaire

Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (le président du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix délibérative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

Membres de la Commission scolaire

Les personnes suivantes composaient la Commission scolaire en 2024 :

Membres avec voix délibérative :

Président	M. Pierre Sauvain
1 ^{er} vice-président	M. Pierre Coullery
2 ^{ème} vice-présidente	Mme Souad Wehbé
Membres	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Sandrine Juillard
	Mme Anaïs Nduwimfura
	Mme Muriel Pelletier
	Mme Pascale Gerber
	M. Claude Gerber
	Mme Iola Meier
	(Représentante du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)
	M. Julien Ryf
	(Représentant du Conseil des parents de l'école secondaire)
	M. Eric Leuenberger
	(Représentant du Syndicat scolaire du Grand Val)

Membres avec voix délibérative / consultative

Représentant Roches/Perrefitte/Souboz Mme Virginie Heyer, Perrefitte,

Représentant Syndicat Grand Val M. Eric Leuenberger, Grandval

Direction EP et secrétaire Mme Patricia Salerno et M. François Gurtner

Direction ES et secrétaire M. Pierre-Yves Monnin

Directrice Ecole à journée continue Mme Sara Gerussi
Représentant Commission étrangers vacant

Représentation du corps enseignant

Représentant de l'EP Mme Olympe Berger
Représentant de l'ES M. Julien Christe

Vérificateurs des comptes

Mmes Souad Wehbe et Pascale Gerber sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

Séances

Durant l'année scolaire 2023-2024, les membres de la commission se sont réunis à 7 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 4 reprises. Un bureau restreint a siégé à 37 reprises en raison du suivi des situations.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire, il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2023-2024 par le Bureau ont été :

- Traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- Auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.

Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2023-2024 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- Demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- Préparation de l'année scolaire 2024-2025 ;
- Démissions et mises au concours ;
- Engagement d'une directrice principale, d'une directrice de l'enseignement spécialisé et des enseignants pour l'année scolaire 2024-2025, pour l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ;
- Projet de rénovation de l'école ménagère ;
- Problèmes de discipline avec les élèves ;
- Examen et préavis de différentes motions ;
- Vérification des comptes des écoles ;
- Organisation des classes ; ouverture d'une classe d'accueil ;
- Controlling par l'inspection scolaire ;
- Demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- Prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions ;
- Projet « Cour verte » ;
- Transfert dans le Jura ;
- Concept « Energie »

Pierre-Yves MONNIN
Secrétaire

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine

(1.08.2023 - 31.07.2024)

Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

Direction

Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 7 classes enfantines et 22 classes primaires disséminées dans 7 bâtiments différents.

En 2023-2024, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction collégiale composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général destiné aux tâches spéciales). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 60% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2023-2024 suite au décès de Mme Janine Gerber le 23.12.2023 :

POOL DIRECTION

	Période du 01.08.2023 au 31.12.2023		Période du 01.01.2024 au 31.07.2024	
Direction principale	80%	Janine Gerber	90%	Patricia Salerno
Direction adjointe	25%	Monia Koenig	25%	Monia Koenig
	30%	François Gurtner	35%	François Gurtner
	15%	Patricia Salerno		
Direction enseignement spécialisé	42%	Monia Koenig	42%	Monia Koenig
TOTAL	192%		192%	

POOL GENERAL

Il comprend le matériel de la salle polysports et de la patinoire, les horaires des collèges, l'animation culturelle, les bibliothèques et clubs de lecture, les salles de dessin et TM, la formation Harcèlement, les MITIC et quelques divers pour un total de 90%.

POOL MEDIATION

La médiation peut se faire entre les élèves, les enseignants, voire les parents. Le pensum accordé est de 17.5%.

Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines a été assuré depuis le 17 août 2020 par M. Jonathan Jolidon. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 60% depuis le 1^{er} octobre 2022.

Corps enseignant

Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 1224 leçons hebdomadaires réparties en : 189 leçons pour les écoles enfantines, 691 leçons pour l'école primaire, 344 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 96 collaborateurs (direction et pool compris).

nsegnantes et enseignants école primaire

Démissions :

Mme Ariane Muhmenthaler (retraite)
Mme Josette Stadelmann (retraite)
Mme Monia Koenig
Mme Luana Maciel Dos Santos
Mme Manon Koenig
Mme Candice Bouduban
Mme Catherine Gojani
M. Nicolas Steullet
M. Raphaël Aubry
Mme Shania Mathez

Nominations :

Mme Laura Da Fonseca
Mme Elisa Gerber
Mme Julie Némitz
Mme Yannie Scheidegger
Mme Marine Meier
M. Valentin Schmidt

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire - logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

Démissions :

Mme Clotilde Dalmas
M. Lucas Baumann

Nomination :

Mme Lucile Charmillot

Engagements- remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la Commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires. Un engagement-remplacement intervient dès que l'absence de l'enseignant dépasse 4 semaines. Les raisons principales des absences sont des congés maternité ou maladie.

Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines en raison d'un effectif élevé ou d'autres difficultés rencontrées par les enseignantes.

Elèves

Effectif des élèves

Au 15 septembre 2023, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2022-2023, **529 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Total
Ecole enfantine	110
Ecole primaire	419
TOTAL	529

Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2023-2024 ont été au nombre de 8.

Un élève sous curatelle à Malleray était également scolarisé sur Moutier.

Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2023-2024, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, deux familles dispensent l'école à domicile.

Entrée à l'école secondaire

Selon le système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).
 71 élèves de 8^e de l'école ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section
A	27	38	39	P 36
B	32	22	23	M 23
C	19	19	18	G 21
GdS	6	0	6	

Classes

Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient 7 classes durant l'année scolaire 2023-2024, réparties dans 6 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II		Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'école primaire comptait **22 classes**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	Total
Chantemerle	2	2	2	2			7
Clos	2	2	2	2			8
Poste					3	3	7

Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Une élève de Perrefitte qui habite la Montagne de Moutier fréquente, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Elle est transportée également par le bus scolaire.

Enseignement obligatoire et facultatif

Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 7^{ème} et 8^{ème} année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématiques et en informatique.

Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2023-2024, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

Théâtre, musique instrumentale, informatiques, échecs, sport, jeux et TP sciences.

Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7ème et 8ème année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - 3^{ème} année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4^{ème} année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5^{ème} année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6^{ème} année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7^{ème} et 8^{ème} année : école tous les après-midis

Enseignement spécialisé

La loi REVOS étant entrée en vigueur au 1^{er} août 2022, les logopédistes et psychomotriciennes sont engagées par les écoles et ne peuvent plus suivre des enfants en âge de scolarité en privé.

Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher, Marie Mele et Marion Joray, psychomotriciennes diplômées.

Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le

bâtiment de la rue du Moulin et à la Maison Prévôtoise. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat qui est assuré par le SPE. Quatre orthophonistes, Mme Lucile Chételat, Mme Marie Crelier, Mme Coralie Prongué et M. Lucas Baumann se partagent les leçons.

Service médical scolaire

Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 23-24, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 8 classes enfantines et 3 primaires.

Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise

Service dentaire scolaire

Examen dentaire et traitements

En octobre 2023, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : le cabinet dentaire de M. Molinari et le cabinet dentaire B2.

En raison des diagnostics particulièrement mauvais, le Conseil municipal a remercié le cabinet dentaire B2. L'examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

Brossage des dents au fluor

Le brossage a eu lieu 6 fois dans l'année dans toutes les classes.

Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en mai 2023, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

Travail social en milieu scolaire

Depuis octobre 2013, une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS) a été engagée à raison d'un poste à 80% par la Municipalité de Moutier, en la personne de Mme Sabrina Petrillo. La TSS est au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Suite aux besoins urgents, la Municipalité a engagé Mme Martine Steulet Simmen ; elle s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Sabrina Petrillo travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

Collège Clos

lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 17h30
mercredi de 13h00 à 15h00

Collège de Chantemerle

lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 17h00

L'équipe qui suit journalièrement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école du Clos et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Ryf. Mme Meier Lola qui siège à la Commission scolaire avec une voix délibérative.

Santé à l'école – infirmière scolaire

Deux infirmières scolaires, Mmes Maulde Studer et Fatima de Jesus sont en fonction à l'école primaire. Elles participent et animent les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. Elles accueillent aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

Programme annuel

Le thème retenu : Alimentation et mouvement
Des ateliers ont eu lieu dans les classes.

Prévention

Premiers secours

Une formation aux premiers secours a été organisée en janvier 2024 pour les élèves et en mars 2024 pour les enseignants.

Antiracisme Discriminations

La prévention contre le racisme et les discriminations a eu lieu pour les 7h et 8H au printemps 2024.

Internet et ses dangers

Activité effectuée en octobre 2023 pour les 8H par la police cantonale.

Circulation routière

Tout au long de l'année scolaire, des agents du service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise ont dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Ils ont également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sautoir, traverser la route, etc.).

Jardin de circulation

Le jardin de circulation ne pouvant plus avoir lieu à la patinoire, les élèves ont eu des exercices dans les cours des écoles et sur la chaussée à Moutier ainsi qu'à la Tissot Arena de Bienne.

Activités scolaires

Activités culturelles

Toutes les classes ont eu plusieurs activités culturelles : spectacles, musique, etc.

Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 5^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECO, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves.

Deux cours ont été organisés en 2023-2024 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	février - mars 2024
Hockey sur glace	4 ^e à 8 ^e	automne 2023
Tennis de table	5 ^e -8 ^e	automne 2023
Escalade	5-6 ^e	novembre 2023 à avril 2024

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs. La participation des parents est minime.

Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

Les courses de printemps sont un peu restreintes en raison du budget non validé et des restrictions obligatoires.

Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2023.

Bâtiments scolaires

Salles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, du CEFF et de l'école secondaire.

Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction ont déménagé en octobre 2016. Du collège de la Poste, ils sont maintenant installés dans le collège du Clos.

Pas de travaux particuliers dans les bâtiments scolaires.

Divers

Collectes et ventes diverses

Comme de coutume : insignes Swissaid et Ecus d'or

Patricia SALERNO
Directrice générale

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire

(01.08.2023 – 31.07.2024)

Autorités

Autorités cantonales

Directeur de l'Instruction publique : Mme Häsler Christine
Inspecteur : M. Büttiker Serge

Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2024 »

Corps enseignant

Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Adjal Nabil	Andrani Raffaele	Angiolini Elena
Bénon Manuela	Blaesi Christelle	Boegli Sabine
Broquet Janina	Christe Julien	Délétroz Rachel
de Weck Selena	Dolce Robin	Eberli Brigitte
Egger Florent	Gurtner François	Gonzalez Martin Carlos
Hoffmeyer Aurélie	Hoffmeyer Julien	Jolidon David
Juillerat Matthieu	Kohler Edith	Kunz Valérie
Marques Simoes Luciana	Meneghelli Sébastien	Monnin Danick
Monnin Nathalie	Monnin Pierre-Yves	Mottaz Françoise
Pellaton Guillaume	Rais Emilien	Riat Eva
Robert Rodrigue	Rodrigues Claudio	Roth Dominique
Schlüchter Loïc	Seuret Nicolas	Veuve Joyce
Winistoerfer Valentin		

Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

RAS

Travail social scolaire

Petrillo Sabrina

Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel	M. Christe : resp. du sport fac.
M. Andrani : resp. de l'horaire	M. Hoffmeyer : resp. informatique
M. Meneghelli : resp. de l'horaire	Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques	M. Robert : resp. du matériel de sport
M. Dolce : resp. du sport fac.	

Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves Secrétaire : Buompane Sarah

Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2023

5 classes de 9e année Harmos:	99 élèves
5 classes de 10e année Harmos:	104 élèves
5 classes de 11e année Harmos:	90 élèves
(1 groupe de soutien)	
Total :	293 élèves , dont 62 externes

Etudes et apprentissages en juin 2024

Le canton gère dorénavant de manière informatisée les choix professionnels des élèves sortants. Nous ne recevons plus aucun retour sur la répartition de ces choix dans les différentes voies possibles.

Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires pour tous

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	12 élèves	1 gr.	- Dessin option	22 élèves	1 gr.
- Italien fac.	20 élèves	2 gr.	- Théâtre	7 élèves	1 gr.
- Chorale	18 élèves	1 gr.	- Dialecte além.	8 élèves	1 gr.
- Informatique	36 élèves	3 gr.	- Travaux manuels	7 élèves	1 gr.

Activités diverses

Animations culturelles, sportives et diverses

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE, etc. |

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10^e H : préparation des visites médicales par le Dr Escande.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre

9^e H ,10^e H, 11^e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
- courses des 11^e H années : camps polysport à Yvonand, au Bouveret et à Arolla

Informations générales

Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De

plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves MONNIN
Directeur

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales

Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Pierre COULLERY, Vice-Président Mme Maryline TIECHE Mme Nadège WEGMUELLER Mme Stéphanie MAHON Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI M. Mathieu HOUMARD M. Julien RYF
Assistent aux séances	:	Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Patrizia HOLZER ; Mme Stéphanie Wyss dès le 1.10.2024

Durant l'année 2024, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 4 reprises. La séance réunissant les Présidents des Autorités sociales du Jura bernois et les chefs de services a eu lieu le 25 avril 2024, au CIP à Tramelan.

Service social régional de la Prévôté

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) est composé des communes de Belprahon et Moutier.

Personnel du service en 2024

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Alexia AEGERTER	50 %	Départ au 31.05.24
Mme Marine BEBBER	60 %	
Mme Léa BERTHOLET	80 %	Dès le 01.10.2024
M. Mohamed CHAKRI	100 %	- 15 % d'activité de référent mandat
Mme Kathleen CHAPPUIS	70 %	-10 % d'activité de référente PE. Départ au 31.07.24
Mme Céline COLIN	80 %	Départ au 31.03.2024
Mme Loriane DURAND	90 %	-15 % d'activité de référente action sociale. Départ au 31.10.24
Mme Aurélie FARINE	75 %	Dès le 01.01.24
Mme Julie GATHERAT	60 %	Dès le 01.01.2024. Référente PE dès le 01.08.24 (-10 %)
Mme Vitoria GIGON	80 %	Départ au 31.08.24
Mme Alicia LACHAT	80 %	
Mme Doruntina LATIFI	90 %	Dès le 01.11.25
Mme Manon LOEW	80 %	
Mme Laura PORPORA EMMA	85 %	
Mme Rosine RIAT	85 %	
M. Lucas RODRIGUEZ	80 %	Dès le 01.08.2024
Mme Ambra ROTALINTI	80 %	Dès 01.04.24
M. Vincent WILHELM	30 %	

Administration		
Mme Fatima BOUCETTA	100 %	dont 20% pour les pensions alimentaires. Retraite au 31.12.2024. reste à 20 % pour les pensions alimentaires
Mme Francine CARNAZZI	60 %	Responsable administrative. Retraite au 30.11.24
Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	
Mme Patrizia HOLZER	90 %	Dès le 01.10.2024
Mme Marceline GURTNER	90 %	Retraite au 31.10.2024
Mme Anouck MATTI	60 %	Responsable financière
Mme Martine SASSI	90 %	
Mme Ani Van (anc Schindler)	80 %	Responsable administrative à 50 % dès le 01.11.2024 + 30 % SEC
M. Olivier SCHLUP	90 %	
Mme Amélie STUDER	100 %	Dès le 01.11.24
Stagiaire HEG		
Mme Rita Da SILVA	60 %	
Apprenti (e)		
Mme Deborah STUCKI	100 %	Du 01.08.23 au 30.01.24
Mme Camille Merillat	100 %	Du 01.02.24 au 31.07.24

28.1.1 Personnel employé à la Caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaboratrice admin	80 %	
Mme Doris Laederach	16 %	domaine LARCE

Globalement

L'année qui s'est écoulée fut si intense émotionnellement, si dense en activité professionnelle et si riche en mutation de personnel que nous sommes presque surpris de voir le service poursuivre sa route ainsi. Nous savions que nous allions perdre des collègues qui allaient prendre leur retraite, toutefois, en plus de ces trois départs prévus, nous avons subi cinq autres démissions d'assistants sociaux, ce qui fait que sur l'ensemble du personnel, soit 25 personnes au total, sans compter les apprenti.e.s, nous avons vu partir le tiers du SSRP. C'est énorme. Cette perte de savoir, de connaissance, de maîtrise est lourde à assumer pour un service de la taille du SSRP. Parmi ces départs, nous avons perdu trois référentes domaines, des personnes ayant une longue expérience dans notre service, qui laissent donc une béance difficile à combler. Qui dit départ, dit arrivée, sans quoi le service ne pourrait pas honorer sa mission. Heureusement nous avons trouvé de nouvelles forces à former, prêtes à s'investir, ce qui estompera peu à peu notre déséquilibre. Toutefois, en regardant dans le rétroviseur, nous dirions que fin 2024, nous étions un service de survivants. Laisser partir des collègues avec qui nous avons travaillé de nombreuses années, sur qui nous pouvions nous appuyer, ne fut anodin pour personne et les apéros de départs furent de plus en plus lourds, même s'ils étaient festifs.

Le futur transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura se dessine de plus en plus clairement en cette année 2024, même s'il demeure encore beaucoup d'inconnues. Des séances de comité de pilotage (COPIL) ont lieu régulièrement pour réfléchir, organiser, planifier ces multiples changements. En ce qui concerne le SSRP, il s'agira notamment d'un transfert de for pour la partie Protection de l'enfant et de l'adulte et de spécialisation de travail dans un des trois domaines d'activité dévolus à un service social, à savoir : aide matérielle, protection de l'enfant ou protection de l'adulte. Le personnel social spécialisé travaillera en binôme avec le personnel administratif également spécialisé et portant l'étiquette de collaboratrice administrative secteur « aide matérielle », « protection de l'enfant », « protection de l'adulte » ou « administration. Ces adaptations ne laissent personne de marbre et parfois un sentiment d'incertitude et/ou d'inconfort plane sur le personnel du SSRP. Quelle sera son activité, ses tâches, son lieu de travail, ses collègues, ses conditions et contraintes professionnelles, etc. ?

Le COPIL se sera réuni quatre fois courant 2024 et la directrice des SSRJU, ainsi que les autres membres du COPIL informeront l'ensemble du personnel du SSRP de son futur proche, en date du 17 avril.

Les mois de mars et de mai auront vu les départs officiels de deux AS et dès le mois d'août, le Service égrènera chaque mois un ou plusieurs départs ainsi que plusieurs arrivées. Le contexte de travail est très particulier. Il demande énormément d'implication de la part de chacun.e des collaborateurs. trice.s car la répartition des dossiers à reprendre est une valse à mille temps. A chaque fois, lors de chaque arrivée, chacun remet quelques dossiers « courants » au nouveau collaborateur, afin de lui faciliter son immersion au sein du SSRP (équipe et outils de travail confondus) et également pour le/la former sur des dossiers connus (ceci est moins lourd pour les collaborateurs anciennement porteurs des dossiers et moins risqué pour les bénéficiaires du service, qui ont ainsi une transition en douceur, traitée et suivie par quatre mains et deux paires d'yeux).

Ce remue-ménage administratif est un véritable remue-méninges. C'est éprouvant, voire épuisant, car il faut constamment être vigilant sur le suivi de plus de six cents dossiers et veiller à ce que tous les bénéficiaires d'aide matérielle reçoivent leur forfait mensuel et que les personnes sous mandat de l'APEA soient correctement accompagnées, afin d'éviter notamment des cas de responsabilité civile en cas de manquement de gestion observés par cette même APEA, très pointilleuse.

Pour tout ce qui précède, et ayant partagé et mesuré son quotidien tant chargé, nous tenons à remercier toute notre équipe. Chacune et chacun, quel que soit son domaine d'activité, a pris très à cœur de veiller au bon fonctionnement du Service. Chaque collègue sur le départ a pris très à cœur de laisser des dossiers aussi clairs que possible à ses successeurs. Chacun a pris le temps de répondre, former et informer les nouveaux collègues et ces nouveaux collègues se sont impliqués avec force et courage, percevant les bouleversements traversés par le SSRP et donc son inconfort global, sa vulnérabilité également en raison des déséquilibres vécus.

Afin de réduire des tensions présentes ou naissantes parmi les assistants sociaux vivant, rappelons-le, des situations régulièrement difficiles dans leur activité professionnelle, nous avons mis en place une journée de travail et de réflexion avec M. Aragon, autour des états du moi, de nos limites personnelles, de la façon dont on peut prendre soin de soi et de son/ses collègues. Cette journée s'est déroulée dans les locaux du SSRP, le 8 mai 2024.

Courant de l'année, et au fil des mutations inattendues du personnel, nous réfléchissons à organiser une autre journée de travail, qui réunira l'ensemble du personnel, afin d'intégrer les nouveaux et pour permettre une meilleure cohésion d'équipe. Nous savons que 2025 sera une année de dissolution du Service et nous devons nous tenir les coudes pour faire face à l'ampleur de la tâche à venir : le transfert pratique et concret des quelques six cents dossiers dont nous sommes, et nous sentons, responsables. Cette journée se déroulera extra muros, début janvier 2025, sous le coaching de M. Bouchez.

Côté chiffres

Pour 2024, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	386
Consultations préventives (conseils-orientation)	94
Mandats adultes travaillés	208
Mandats enfants travaillés	101
Enquêtes adultes	12
Enquêtes enfants	2
Surveillance de placement/ famille d'accueil	7/6
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	3
Domaine contribution d'entretien (LARCE)	59

Nous aurons ouvert 95 nouveaux dossiers de soutien financier et en aurons clos 72.

Côté mandats adultes, nous en aurons ouvert 32 nouveaux, et clos 19 et côté mandats enfants, nous aurons ouvert 34 nouveaux dossiers et en aurons clos 25.

Coté administratif

Le secrétariat du SSRP assure l'accueil et l'orientation des personnes concernées, la centrale téléphonique, le tri et la distribution du courrier, diverses tâches administratives, la correspondance aide matérielle et mandats et enfin il apporte un soutien administratif aux assistants sociaux. C'est la porte d'entrée du service.

Sur les cinq personnes constituant l'équipe administrative générale, trois sont parties à la retraite fin 2024. Avec le départ de cinq assistants sociaux et l'arrivée de sept collaborateurs pour remplacer les personnes ayant quitté le service, est-il utile de mentionner que tous ces mouvements ont généré de l'instabilité dans le service ainsi qu'un travail colossal de tous pour former les nouvelles personnes en peu de temps et leur permettre d'être autonomes le plus rapidement possible ?

Chaque départ d'assistant social génère un travail considérable pour le secrétariat au niveau des modifications de dossier à faire dans les différents programmes informatiques (SSRP, arborescence, Sostat, listes cessions caisse maladie, tri du courrier, etc.) et également au niveau de la formation des pratiques du service. Et quand le secrétariat perd plus de la moitié de son savoir-faire, l'ampleur et la complexité de la transmission des tâches sont plus grandes encore.

La responsable administrative faisait partie des personnes prenant une retraite. La soussignée a été nommée pour la remplacer et a dû se former aux tâches de responsable administrative. Cette dernière est également en charge d'organiser l'accueil/départ des nouveaux/anciens collaborateurs, de superviser la formation des deux nouvelles secrétaires engagées en octobre et novembre 2024 et de l'organisation du secrétariat.

En résumé, l'année écoulée a été bien intense et remplie de surprises. Toutefois, comme à chaque fois, l'engagement de tous a permis au service d'assumer sa tâche et de maintenir les prestations qui lui sont dévolues sans que les usagers ne soient lésés. Cela mérite un grand bravo à tous d'avoir pu maintenir l'équilibre par le dévouement de chacun/e.

Ani VAN
Responsable administrative

Côté comptabilité mandats

Le bureau de la comptabilité est constitué de deux collaborateurs à 90 %, d'une employée en formation HES à 60 % ainsi que d'une responsable financière à 60 %.

Le secteur comptabilité mandats s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes sous curatelles. Chaque mois, il effectue les paiements des factures du ménage de la personne concernée et comptabilise les dépenses et recettes. Durant l'année 2024 le Service a reçu 31 nouveaux mandats de curatelle avec gestion et 16 mandats ont été clôturés pour des raisons de départ de la commune, levée de curatelle ou décès. Au 31.12.2024 il y avait 175 dossiers.

Les personnes concernées possèdent chacune un compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammout pour la gestion des dossiers. Chaque mois nous procédons également à l'envoi des frais médicaux à l'agence AVS pour les 27 bénéficiaires de prestations complémentaires parmi les personnes concernées. Ceci afin d'obtenir le remboursement de la franchise LAMal et 10% de participation, dentiste, transport médical, etc..

Tous les 2 ans et à chaque départ de la commune ou décès, nous devons établir un rapport et comptes qui est envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. Le curateur établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité mandats » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classer(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et, le cas échéant, demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-mandats » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse, etc. A la demande du curateur, la responsable s'occupe également des demandes et révisions des prestations complémentaires pour les personnes concernées. Elle gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Cela varie chaque mois. Au 31 décembre il s'agissait de 79 ordres permanents. Elle contrôle également les comptes de bilan du SSRP et les comptes des usagers de l'aide sociale.

La responsable s'occupe également de la formation des nouveaux collaborateurs au niveau des méthodes et du fonctionnement du service pour la gestion des mandats et des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle collabore avec la cheffe de service pour établir le budget interne du SSRP afin de pouvoir gérer au mieux les finances du canton et le bon fonctionnement du Service. Elle participe également à diverses séances liées au transfert du Jura.

L'année a été difficile, avec des soucis informatiques récurrents, 3 départs en retraite au sein du personnel administratif du SSRP et des départs d'AS. La formation prend du temps et la masse de travail a été conséquente et stressante. Une forte inquiétude est sous-jacente quant à l'année 2025 avec le travail supplémentaire qu'occasionne le transfert de Moutier au Jura.

Félicitations à la compta du SSRP ! L'engagement de chacun a permis à la comptabilité de remplir ses missions.

Anouck MATTI
Responsable financière

Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

Le parent chez lequel vit l'enfant mineur peut demander à bénéficier des avances de contributions d'entretien courantes pour autant qu'il dispose d'un titre judiciaire valable et exécutoire. Ce même droit est acquis au jeune majeur à condition qu'il soit en formation. De plus, le titre judiciaire doit mentionner le droit à la contribution d'entretien jusqu'à fin de sa formation.

Les demandes doivent être présentées par écrit munies d'un mandat / procuration / cession. Ce qui nous permet d'agir auprès du parent débiteur pour l'encaissement des montants avancés.

Le parent qui bénéficie de l'avance des contributions d'entretien courantes, il peut également présenter une demande d'aide au recouvrement d'éventuels arriérés. Elle ou il nous transmet un décompte d'arriérés indiquant tous les montants échus. Le décompte doit être daté et signé.

Comment sont rendues les décisions d'avance ?

La fortune et le revenu imposables du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage, sont les éléments déterminants du droit aux avances. L'admission de la demande sera établie si le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE. Pour ce faire, nous demandons à celle ou celui qui souhaite bénéficier des avances de nous fournir sa dernière taxation fiscale complète entrée en force.

Les décisions d'avances sont d'une durée déterminée de 12 mois au plus. Nous informons par écrit les parents bénéficiaires avant l'échéance de la décision qu'il est possible de présenter une nouvelle demande, faire valoir la dernière taxation fiscale et continuer ainsi à bénéficier des avances, si les conditions sont remplies. La cheffe de service examine et signe les décisions.

Si le revenu imposable, ou la fortune imposable, ou les deux sont supérieurs aux limites fixées par l'OARCE, la demande sera rejetée. La requérante ou le requérant en est informé par écrit. Son droit

d'être entendu(e) lui est également signifié. Même dans ce cas, le dossier restera actif si l'ayant droit a souhaité bénéficier de l'aide au recouvrement d'arriérés.

Toute décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la Préfecture dans les 30 jours. En cas de recours, nous devons rédiger notre mémoire de réponse et préparer les annexes selon l'ordonnance de la Préfecture.

Les montants avancés sont mis à jour en début de chaque année, à condition que l'indexation figure expressément dans le titre d'entretien. Nous procédons aux calculs dès la publication par l'OFS de l'IPC de novembre.

Conformément à la LARCE, les ex-conjoints ne bénéficient pas d'un droit d'avance des contributions d'entretien courantes mais d'une aide au recouvrement. L'ex conjoint.e nous présente un décompte détaillé des arriérés qui lui sont dus et le titre judiciaire lui donnant droit.

Il est possible qu'un titre donnant droit fasse l'objet d'une procédure au tribunal pour modification de contributions d'entretien, le service social est cité comme défendeur No.2. Il lui est intimé de déposer une réponse par écrit avec les pièces justificatives.

Les décisions sont transmises à la caisse municipale qui procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle assume aussi les procédures de recouvrement à l'encontre des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

En 2024, nous avons traité 45 dossiers d'avances de contributions d'entretien courantes.

Fatima BOUCETTA
Collaboratrice spécialisée de la LARCE

Dans la conclusion de notre précédent rapport d'activité, nous relevions que grâce aux cinq référents domaines, qui constituent le Collège de direction, nous avons des appuis conséquents pour affronter les adaptations à venir. Ce Collège a perdu trois de ses membres en quelques mois et il a fallu retrouver un équilibre au plus vite pour aller de l'avant, sachant que le futur fera appel à eux pour représenter les domaines spécifiques qu'ils représentent chacun. Pour le transfert au Jura, nos référents domaines représentent « la marque de fabrique » du SSRP, ses protocoles, son organisation et ses pratiques. Il est donc important que ces collaborateurs maîtrisent leur domaine et les arcanes du Service pour avoir une vue d'ensemble et l'expliquer. Ceci nécessite souvent quelques années d'expériences au sein du SSRP. Avec le roulement du personnel, cela devient un véritable défi. Nous sommes cependant reconnaissants d'avoir pu reconstituer notre Collège de direction avec quelques adaptations et de pouvoir compter sur de précieux soutiens.

Ainsi doté d'un personnel renouvelé pour une grande partie, le SSRP s'apprête à vivre un plus grand chambardement encore : transmuter le SSRP en une antenne des SSRJU. Le compte à rebours est enclenché pour tout le monde et nous espérons vivement que personne n'explosera en vol - ni aux SSRJU ni au SSRP - et que les soutiens et services dédiés aux personnes se déploieront sans fracture durant cette transition afin que les populations prévôtoise et jurassienne n'y voient que du feu, sans subir d'étincelles.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire

(01.08.2023 – 31.07.2024)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du singulier. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont a été partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Sabrina Petrillo.

Introduction

En guise d'introduction, je (Sabrina) me permets d'annoncer mon départ du service après presque 11 ans d'activité au sein des écoles de la ville de Moutier. J'espère que ma ou mon successeur rencontrera autant de plaisir à partager la vie scolaire des élèves, mais aussi celle des adultes qui les entourent.

Collaboration TSS : Martine et moi maintenons nos rencontres hebdomadaires tant pour l'organisation du service que pour échanger au sujet des situations et de nos prises en charge respectives. Cela nous permet également de nous décharger d'un point de vue émotionnel face aux situations relativement lourdes.

Comme l'année dernière, nous avons bénéficié également de séances de supervisions individuelles extérieures à l'école. Obtenir un regard externe à nos situations permet de prendre du recul, d'avoir une vision parfois nuancée et différenciée de la réalité ainsi qu'une décharge émotionnelle qui peut être parfois pesante.

Nous avons accueilli, au sein du TSS, deux étudiantes HES en formation, Mmes Nicole Dünner (1^{er} trimestre scolaire, a mis fin à son contrat en octobre 2023) et Valentina Moreira (2^{ème} semestre scolaire).

Le TSS reste intensif tout au long de l'année. Il s'est accentué encore lors du 2^{ème} semestre scolaire.

D'une manière générale, nous constatons que les enfants et adolescents ont besoin de parler, de dire leur mal-être, d'être écoutés, conseillés. Les jeunes à l'ES ont besoin d'avoir leur espace de paroles pour déposer leur vécu. Les plus jeunes (écoles primaires) expriment leurs soucis le plus souvent à travers leur comportement en classe.

Toujours beaucoup de conflits entre pairs au sein des établissements scolaires : certains élèves ou groupes d'élèves les résolvent entre eux, d'autres font appel aux TIM (Travailleuses sociales scolaires – Infirmières scolaires – Médiatrices scolaires), car peinent à les gérer. Nous constatons beaucoup de violence entre eux (verbale et physique). Nous constatons une augmentation des médiations tant au niveau primaire que secondaire. Le manque de médiatrice à l'ES se fait ressentir.

Les réseaux sociaux amplifient la donne (le plus souvent dès la 7^{ème} Harmos) : les discussions, conflits, etc... continuent (voire débutent) au sein de la sphère privée et se répercutent à l'école. De ce fait, les week-ends et les vacances ne sont souvent plus une ressource d'apaisement.

Travail social en milieu scolaire à l'école secondaire

Comme l'année dernière, une présentation globale des TIM a été faite à tous les 9^{ème} Harmos dans le cadre du regroupement que le directeur effectue chaque année avec l'ensemble de la volée.

Cette année, aucun médiateur, ni médiatrice à l'école secondaire ! Les sollicitations à ce niveau se font ressentir auprès des TSS, surtout après la semaine blanche de février et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les prises en charge débutaient souvent par des conflits ; nous continuons de voir les jeunes de manière individuelle afin de travailler les relations.

Au niveau des situations, nous constatons une augmentation des suivis réguliers et encore davantage de demandes ponctuelles. Certaines situations sont restées complexes et demandent une gestion de plusieurs aspects à la fois : tant familial, que scolaire, que relationnel. Pour l'une d'entre elle, nous avons sollicité « Fil rouge » afin de nous aiguiller au mieux dans la prise en charge et surtout pour être certaines d'écarter une éventuelle mise en danger des enfants.

Notre prise en charge est régulière et soutenue afin de soutenir les élèves et de trouver les meilleures solutions possibles. Comme ces dernières années, nous avons eu également quelques situations très lourdes : idées suicidaires, auto-agressions, abus sexuels, absentéisme de longue durée, maladies graves de parents, suicide de personnes proches. L'amitié est une problématique récurrente tant chez les filles que chez les garçons. Elle peut être source de tristesse et de déception pour les jeunes. Une recrudescence de situations de harcèlement cette année qui ont demandé l'intervention de la MPP – Méthode de la préoccupation partagée. Nous avons aussi beaucoup travaillé la posture des « cibles » afin que ces élèves apprennent à se défendre et surtout à adopter de meilleures relations aux autres. Les enseignants observent que certains jeunes ont davantage de difficultés à se mettre au travail, ainsi que le respect des règles et de la tolérance à la différence.

23 suivis réguliers, 59 demandes ponctuelles ainsi que 4 interventions en classe ont été réalisés cette année. Les médiations ont augmenté cette année. Souvent des groupes d'élèves viennent nous voir.

Les élèves de l'ES sont davantage demandeurs ; ils n'hésitent pas à venir nous voir en cas de besoin. Les enseignants prennent également souvent contact avec nous afin de nous faire part de leurs interrogations et inquiétudes.

Les différents types de demandes

- Détresse personnelle, mal-être, auto-agression, comportement de mise en danger ;
- Abus sexuels entre élèves ;
- Problèmes personnels, espace de paroles, échanges – besoin d'être écoutés, conseillés ;
- Anxiété, angoisses diverses ;
- Manque d'estime de soi ;
- Désinvestissement et difficultés scolaires (chute des résultats) ;
- Stress quant à la pression et aux résultats scolaires ;
- Absentéisme scolaire de longue durée ;
- Difficultés relationnelles avec leurs pairs, conflits (y compris sur les réseaux sociaux) ;
- Relations familiales difficiles ;
- Séparation et divorce des parents ;
- Soutien éducatif aux parents ;
- Deuil, décès et suicide d'un proche, maladie d'un parent ;
- Demande liée à l'orientation professionnelle, à l'avenir professionnel ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Les collaborations

Je tiens en premier lieu à remercier les parents. Il ne leur est pas toujours facile de demander de l'aide, des conseils, mais ils font appel à moi tout de même. Parfois difficile d'être parents d'ados avec tous les comportements qui en découlent. Une approche non jugeante est la plus adéquate des manières pour trouver des solutions tout en collaborant.

Un grand merci aux enseignants et direction pour leur excellente collaboration, discrétion, travail en réseaux. Je les remercie pour la confiance qu'ils m'accordent, leur soutien. Je remercie également notre groupe TIM pour nos échanges, notre confiance mutuelle et notre précieuse collaboration.

Les autres services de la région ont été très présents également. Je nomme le SSRP, le SSCO, l'EJC, le SeJAC, l'AEMO ainsi que les thérapeutes privés.

Travail social en milieu scolaire à l'école primaire

Comme les années précédentes, de nombreuses situations complexes à traiter, des nombreux conflits entre élèves et la présence des écrans et téléphones portables chez les enfants malgré leur jeune âge. La plupart du temps, la collaboration avec les familles a été très bien accueillie ; cela facilite grandement la mise en place des solutions trouvées.

Nous tenons à remercier enseignants, direction et les différents partenaires extérieurs pour leur confiance, leur collaboration, leur travail.

Notre groupe TIM est une réelle force – MERCI à nos collègues !

Collège de la Poste

Le groupe TIM s'est présenté le lundi matin à tous les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} Harmos.

Nous avons constaté une baisse dans les suivis réguliers comme ponctuels ce début d'année, puis une réelle augmentation au 2^{ème} semestre. 7 suivis réguliers, 17 demandes ponctuelles, quelques demandes de médiation, une intervention au sein d'une classe cette année.

Tout comme à l'ES, nous constatons une augmentation des conflits entre pairs dans le cadre scolaire, mais aussi dans la sphère privée ; les réseaux sociaux ont leur part de responsabilité ! Les enfants ont de la peine à couper leur conversation sur les réseaux une fois rentrés à la maison...

Nous notons aussi un besoin de parler, d'être écoutés, conseillés chez les plus jeunes. L'amitié est également une problématique récurrente que rencontre les pré-ados.

Nous avons accueilli à plusieurs reprises cette année les curatrices venant rencontrer les enfants au sein de l'école.

Une grande collaboration a été trouvée tant avec les familles, qu'avec les enseignants, qu'avec les services externes.

Diverses situations rencontrées :

- Difficultés scolaires ;
- Conflits entre pairs – y compris sur les réseaux sociaux ;
- Problématique liée à l'amitié entre pairs ;
- Relations familiales difficiles ;
- Parents en difficultés éducatives ;
- Dévalorisation de soi ;
- Stress, anxiété ;
- Difficultés personnelles et espace de paroles ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Collège du Clos

Comme instauré l'année passée, la présentation des TIM chez les 3h-4H s'est faite par le biais d'une histoire. Cette entrée en matière nous permet d'expliquer à ces jeunes enfants à quel point il est utile de parler de ses soucis et pour quelles raisons. Pour varier et afin que les élèves n'entendent pas la même histoire deux années de suite, nous varions.

La TSS a eu du plaisir à partager des moments de la vie de l'école comme la course d'automne ou des activités de semaine hors-cadre. Cela permet à chacun de se rencontrer dans un contexte qui promeut la relation et le partage dans un cadre moins orienté que celui d'un entretien.

Durant l'année scolaire 2023-24, nous avons eu 15 suivis réguliers (long ou moyen terme), ainsi que 26 demandes ponctuelles (de 1 à 3 entretiens). Il n'y a pas eu cette année de demandes d'intervention en classe mis à part les animations de présentations.

Nous avons pu observer, lors de situations de conflit récurrentes entre paires (6H, 10 ans), que les enfants concernés étaient ceux qui avaient whatsapp. En parlant avec chacun des protagonistes et en discutant avec les parents pour les rendre attentifs à l'usage inadéquat du téléphone, les choses ont pu

s'apaiser. Les téléphones arrivent tôt dans les mains des enfants, d'où l'importance de les accompagner de très près dans leur utilisation au niveau éducatif.

Les entretiens avec les enseignants ont été réguliers, riches et intéressants. Les sujets abordés sont principalement des problèmes de comportements. Les regards croisés de nos orientations professionnelles différentes permettent d'enrichir nos réflexions quant aux pistes d'interventions.

Les contacts avec les parents se sont bien passés dans la majorité des situations. Il arrive cependant que la collaboration soit parfois difficile, notamment lorsque la fonction de détection précoce de la TSS l'amène à devoir souligner des manquements ou des négligences.

Les situations rencontrées ont été les suivantes :

- Problèmes de comportement en classe et dans les zones grises (dans les couloirs, à la récré, etc).
- Conflit entre pairs, harcèlement
- Violence domestique
- Situation familiale difficile
- Négligence parentale
- Difficultés éducatives au sein de la famille
- Difficultés de communication parents/enfants
- Mal-être
- Usage inadéquat du téléphone portable

Collège de Chantemerle

Le groupe TIM s'est présenté dans chaque classe durant les premières semaines. Pour notre présentation aux 3-4H, nous avons repris nos histoires kamishibai.

Nos présentations ont été bien comprises par les élèves puisque nous trouvons une multitude de « petits billets » dans les boîtes aux lettres chaque semaine ! A ce propos, nous sommes intervenues auprès des enseignants lors d'une séance des maîtres afin de leur demander de filtrer lesdits billets. De plus, Martine et moi nous sommes organisées afin de nous partager plus équitablement les suivis au début de l'année.

Davantage de suivis réguliers : 12 élèves, 15 demandes ponctuelles. Les médiations ont été plus soutenues lors du 1^{er} trimestre, voire 1^{er} semestre pour notre part.

Grosse situation d'attouchements survenue dans le domaine privé en fin d'année dernière qui s'est répercutée à l'école et sur cette année scolaire. Les élèves concernés étaient dans deux classes différentes : 4H et 6H. Des rumeurs ont circulé et mis à mal ces enfants en souffrance. En collaboration avec les parents, les infirmières scolaires ainsi que Santé bernoise, nous avons réussi à calmer et stopper ces mauvaises informations pour le bien-être des enfants et de leurs parents.

Belle collaboration entre les TIM face à une situation complexe de harcèlement. Nous nous sommes partagées les tâches liées, d'une part, du travail de posture de la « cible » et, d'autre part, au travail de MPP avec les « intimidateurs.trices présumé.es ». Cela a permis de résoudre cette situation.

Nous pouvons réellement compter sur les compétences et la force de ce groupe de travail. Nos complémentarités permettent non seulement d'obtenir une vision, mais également une prise en charge plus globale des situations.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Comportements difficiles en classe et/ou à la maison ;
- Conflits et harcèlement entre pairs ;
- Problèmes de cadre éducatif ;
- Problèmes éducatifs liés aux différences culturelles ;
- Relations familiales difficiles ;
- Stress, peurs, anxiété, pression scolaire ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Je relève et remercie le partenariat et la collaboration avec les parents, enseignants, direction, ainsi que les services externes tels que SSRP, EJC, AEMO et bien sûr notre groupe TIM.

Ecoles enfantines

Pour la 1^{ère} année, la TSS est allée se présenter dans chaque école infantine. Une histoire a été racontée aux enfants pour aborder la thématique des inquiétudes, des soucis et de ce qu'on peut en faire. Le flyer des TSS a été distribué pour la transmission aux parents. L'accueil des enfants et des enseignantes a été chaleureux et l'expérience sera renouvelée.

Comme il y a de grandes probabilités que la TSS intervienne en cours d'année dans la classe pour des situations particulières, cette petite visite permet aussi à ce que les enfants la voient une 1^{ère} fois.

En plus des 7 animations de début d'année, nous nous sommes rendues une dizaine de fois en EE pour des sensibilisations autour de la gestion des émotions (avec mise à disposition de matériel) et la co-animation de discussion « philosophiques » (support les « Zophes »).

Nous avons été sollicitées pour 14 situations individuelles dans 6 écoles enfantines. La majorité ont nécessité des entretiens de famille. La plupart des interventions sont ponctuelles, quelques-unes ont demandé un suivi à long terme.

Les situations rencontrées sont principalement des problèmes de comportement en classe (violence, difficulté à entrer dans un cadre, gestion de la frustration compliquée) et/ou à la maison, une situation de mutisme sélectif, des soucis de collaboration avec la famille.

Pourcentage de l'activité du travail social scolaire

120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier.

Grâce à ce pourcentage, à l'implication des deux étudiantes HES, ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

Au vu de la charge de travail, le pourcentage du TSS est plus que pertinent. Il permet de donner l'accès au TSS aux élèves de tous les collèges de la ville afin de palier à leurs demandes.

De plus, il permet également aux directions et enseignants de se décharger des situations complexes auxquelles ils sont parfois confrontés au sein des classes. Leur rôle d'enseignant peut ainsi être maintenu.

Lors du 2^{ème} semestre de cette année scolaire, l'implication de Mme Moreira a été d'un grand soutien au sein du TSS. Nous travaillons la plupart du temps de manière autonome chacune de son côté afin de répondre aux nombreuses sollicitations au sein des différents collèges, mais surtout à l'ES.

Temps consacré à la prévention primaire

1. Groupe « TIM » (TSS, infirmières scolaires, médiatrices scolaires). Rencontres régulières d'intervision et d'organisation.
2. Groupe de travail « Santé à l'école » : Perpétuité du projet alimentation dispensé par les infirmières scolaires. Aucun thème précis pour cette année. Nous avons donné la possibilité aux différents collèges de se positionner en fonction de leurs besoins propres. Les thèmes seront repris l'année suivante.
3. Collaboration TSS – EJC : rencontres 1-2 fois par année avec les éducatrices de l'EJC afin de coordonner notre travail et prise en charge des enfants/ados.
4. Groupe de travail « SSRP-Ecoles » (Chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaire et secondaire, SeJAC, Infirmières scolaires, médiatrice, EJC, TSS).
5. Groupe TSS JUBEI : interventions et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, Bienne francophone et du Jura.

Temps consacré à la prévention secondaire

Au total, 86 suivis d'élèves à l'école secondaire, 98 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 32 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, de médiations que les interventions dans les classes.

Dans son ensemble, le TSS a répondu à 855 entretiens réguliers, 161 demandes ponctuelles, 68 médiations, 51 interventions au sein des classes + MPP, 200 liens avec les parents (contacts téléphoniques et présentsiels), 915 collaborations internes à l'école (enseignants, directions, membres TIM), 357 collaborations avec les services externes aux écoles (SSRP, APEA, AEMO, SeJAC, EJC, thérapeutes privés, planning familial, Santé bernoise, Infirmière d'orientation et de liaison pédopsychiatrie du réseau de l'Arc).

Du point des chiffres, nous avons eu moins de MPP et d'interventions en classe qu'en 2022-23. Par contre, davantage d'entretiens réguliers : +30 au total, dont +80 à l'école secondaire et +20 au Clos, +60 à Chantemerle, mais deux fois moins au collège de la Poste.

Cette année s'est soldée par moins de demandes ponctuelles, mais davantage de médiations au Clos et à Chantemerle. Nous avons eu moins de contacts avec les parents mais plus de collaborations internes au sein des collèges (avec les enseignants, les directions, les TIM).

La prévention secondaire prend le dessus par rapport au temps consacré à la prévention primaire.

Autres activités du travail social scolaire

Voici les autres activités exercées pendant l'année scolaire 2023-2024 :

- Participation aux différentes séances des maîtres de l'école primaire et secondaire.
- Accompagnement lors de courses d'écoles, de semaine hors cadre et participation à la vie scolaire.
- Formation au sujet de « L'identité de genre » et de « L'enfant en deuil d'un proche »
- Séances régulières de supervision individuelle.
- Diverses lectures (livres, brochures et documents) et recherches d'informations sur Internet ainsi qu'à la médiathèque de Santé bernoise concernant les différents domaines liés à l'enfance, à l'adolescence, ainsi qu'aux situations rencontrées sur le terrain, aux comportements psycho-sociaux des enfants et des adolescents.
- Création d'une « boîte à outils » : livres, jeux divers, recherches documentaires, etc...
- Rédaction du rapport annuel !!

Le travail social scolaire en pourcentage

- 55 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 20 % d'entretiens et démarches auprès des familles, ainsi qu'auprès du réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 10 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 10 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc...) ;
- 5 % pour la prévention primaire.

Sabrina PETRILLO & Martine STEULET
Travailleuses sociales en milieu scolaire

Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC

2024 : fin du projet « PM23 », nouvelle ère

L'année 2024 a été marquée par la fin de l'ambitieux projet « PM23 ». Celui-ci, démarré il y a plusieurs années, avait pour objectif de réaliser une expérience participative qui soit évaluée afin de pouvoir améliorer la participation au sein de la Municipalité de Moutier. Le projet a permis de nombreuses activités et expérimentations grâce au financement par :

- Le programme « citoyenneté » de la Confédération
- Le programme d'intégration cantonal « PIC » du Canton de Berne
- La fondation Mercator
- La fondation Binding
- La plateforme nationale de lutte contre la pauvreté

Le projet « PM23 » s'adressait à toute la population et en particulier à celle « éloignée » de la participation :

- Population précaire
- Population jeune
- Population issue de la migration

Il comportait deux phases :

- 1) Mise en place et expérimentation de démarches participatives (place du collège, bibliothèque puis Maison Prévôtoise).
- 2) Evaluation et rédaction d'un catalogue de propositions pour une meilleure participation au sein de la Municipalité.

La première phase réalisée entre 2020 et 2023, comportait notamment la mise sur pied d'ateliers participatifs concernant la Maison Prévôtoise et ouverts à la population. Elle a abouti à la rédaction d'un catalogue de propositions concernant l'aménagement et l'usage de la Maison Prévôtoise. Ces propositions sont portées par un groupe de travail nommé par les autorités. Leur mise en œuvre devait être facilitée via le mandat donné à M. Cosimo D'Elia en tant que coordinateur du lieu. Toutefois la mise en œuvre a été rendue compliquée par l'absence maladie longue durée de plusieurs protagonistes du projet.

La deuxième phase du projet a commencé par une évaluation de différentes démarches participatives réalisées au sein de la municipalité ces dernières années. Cette évaluation a été rédigée par Messieurs Heim et Perret, chercheurs de l'IMVT (Institut du management des villes et des territoires) la HEG-ARC. C'est le groupe de travail « PM23 » qui a réceptionné cette évaluation, avant transmission au Conseil municipal, au Conseil de Ville ainsi qu'à la population.

Pour rappel, ce groupe de travail était constitué de :

- Teresa Fernandes - citoyenne
- Charles-André Konaté – jeune citoyen
- Gaël Bouduban – jeune citoyen
- Chloé Teixeira – jeune citoyenne
- Marco Fernandez – chef du service des Infrastructures, des parcs et promenades
- Qendresa Latifi puis Nicolas Mangold - SeJAC
- Marie Mele – psychomotricienne – usagère de la Maison Prévôtoise
- Aurélie Farine – assistante sociale
- Claire-Lise Coste – citoyenne (anc. Conseillère municipale)
- Pierre Sauvain – Conseiller municipal
- Valentin Zuber – Conseiller municipal
- Jérôme Heim – HEG-ARC
- Michaël Perret – HEG-ARC

Ce groupe de travail a ensuite œuvré à la traduction du contenu de l'évaluation en différentes mesures concrètes qui seront présentées en 2025 et qui viendront conclure plusieurs années de travail du SeJAC dans le domaine de la participation.

La remise du label « Commune en santé », par la Fondation O2, marque aussi la fin d'un cycle et symbolise les efforts conjoints de la CPPS et du SeJAC pour développer de nouvelles prestations et rendre visible celles existantes en matière de promotion de la santé et de prévention.

Fin de cycle aussi au niveau du personnel avec le départ de Qendresa Blaku Latifi, figure du SeJAC depuis de nombreuses années.

Finalement, un moment fort de 2024 fut aussi la deuxième édition de l'événement Quartier des enfants, co-organisé par Charles-André Konaté ainsi que le prix « l'engagement citoyen » remis à ce dernier par la Fondation pour la Démocratie présidés par M. Samuel Schmidt. Quartier des enfants a permis à des centaines d'enfants de profiter d'ateliers et d'activités socioculturelles lors de la dernière semaine des vacances d'été. Charles-André a été récompensé par ce prix relativement prestigieux pour avoir pensé, conçu et réalisé cet événement avec le soutien du SeJAC et d'ainsi devenir un citoyen engagé.

Ressources humaines en 2024

Prénom et nom	Fonction
Qendresa Blaku Latifi	Animatrice socioculturelle et psychologue (65%), jusqu'au 28.02.24
Silvère Ackermann	Chef de service (70%)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (45%)
Fátima Marques	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Nicolas Mangold	Chargé de mission (70%)
Zélie Zuend	Animatrice socioculturelle (20%) jusqu'au 31.01.2024
Elise Vallat	Stagiaire pré-HES à 100% jusqu'en 06.02.2024 puis animatrice socioculturelle HES en formation depuis le 15.08.25 (60%) pour 4 ans
Janka Moesimann	Stagiaire pré-HES à 60% du 08.02 au 08.08.2024

L'année 2024 a été marquée par le départ de Mme Blaku Latifi après huit années de service au sein du SeJAC. Mme Latifi était une figure du service, très engagée dans le développement et la qualité des prestations. De nombreux jeunes prévôtois.e.s auront bénéficié de ses compétences et son départ représente un défi en termes de connaissances et d'organisation. Son remplacement est assuré par l'entrée en formation HES de Mme Elise Vallat.

L'équivalent d'un 0,20 EPT est financé par une fondation privée pour les efforts d'insertion professionnelle. Ce financement est valable entre mars 2022 et mars 2025.

L'équivalent d'un 0,25 EPT est financé par les SSRJU dans le cadre d'un mandat spécial valable entre avril 2023 et avril 2024.

Le SeJAC a maintenu son engagement dans le domaine de la formation en accueillant plusieurs stagiaires pré-HES. En 2024, la convention de formation liant la municipalité et la HETSL a été renouvelée.

Par ailleurs, le cahier des charges des infirmières de santé communautaire a été mis à jour avec validation des autorités communales.

En principe, le chef de service rencontre son autorité politique, soit M. Pierre Sauvain, à raison d'une rencontre hebdomadaire. Une rencontre avec M. Sauvain et l'ensemble de l'équipe du SeJAC est aussi programmée de manière moins régulière. Cette étroite collaboration est favorable à une bonne compréhension mutuelle entre les employé.e.s du SeJAC et l'autorité politique.

L'équipe du SeJAC s'astreint à des séances de supervisions collectives régulières grâce à l'accompagnement de Marcel Droz, superviseur agréé. Ces séances sont une garantie supplémentaire d'un fonctionnement sain du service et de rapports de travail équilibrés entre les membres de son personnel.

Les infirmières participent nouvellement à des séances de supervisions spécifiques avec le groupe « TIM » constitué des travailleuses sociales scolaires et des médiatrices.

A noter l'adhésion au service de partage de véhicule Mobility afin d'éviter au personnel du SeJAC d'avoir à utiliser un véhicule privé lors des activités professionnelles et les problèmes d'assurances qui peuvent en découler.

Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation jeunesse dans le canton de Berne (OEJF) ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission :

- Axe 1 : L'intégration et la socialisation
- Axe 2 : La promotion de la citoyenneté inclusive
- Axe 3 : La promotion culturelle
- Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention
- Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

Projets, activités et événements

En plus des permanences dans les écoles primaires, secondaire et de son accueil libre ouvert du mardi au vendredi après-midi, l'équipe du SeJAC se tient à disposition de la population et en particulier des jeunes âgés de 12 à 20 ans pour développer des projets ou réaliser des activités répondant à des besoins avérés.

Une nouvelle prestation expérimentale a été déployée en 2024 grâce à une collaboration avec Santé Bernoise. Il s'agit d'une consultation gratuite destinée aux jeunes de Moutier et environs, âgés de 10 à 25 ans et concernés par une fragilité psychique. Mme Pauline Priolet, conseillère spécialisée en thérapie systémique au sein de Santé bernoise, est disponible à partir de juin 2024, entre 14h00 et 18h00, pour des entretiens ainsi que des thérapies brèves.

En 2024, le SeJAC est entré en discussion avec la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) afin de faire reconnaître le travail du SeJAC dans le domaine de l'accompagnement des CARELEAVERS, soit les jeunes qui ont passé une partie

de leur vie en foyer ou en famille d'accueil et qui se trouvent au seuil de l'âge adulte. Il s'agit d'une part importante de l'équipe du SeJAC pour lequel la reconnaissance et le financement est faible.

Durant cette année, notre service a œuvré sur mandat des Services Sociaux Régionaux du Jura (SSRJ) pour mettre en place une démarche participative dans le village de Courtételle. Sur place, le SeJAC a coordonné un groupe de travail qui a proposé à la population de la commune des ateliers participatifs pour s'exprimer sur la cohésion sociale. Au final, plusieurs projets et actions concrètes ont émergé, ont été réalisés ou sont en réflexion :

- Visite citoyenne de la ville de Berne pour les jeunes du village (réalisée)
- Mise en place d'un fonds citoyen (en cours de réalisation)
- Projet « sentinelle » visant à favoriser l'insertion et la participation (stade du pré-projet)
- Stand participatif lors de la fête du village (réalisé)
- Événement collectif lors de la fête du village (réalisé)
- Création d'un tiers-lieu/lieu de rencontre (en cours de réalisation)
- Manifestation intergénérationnelle (en cours de réalisation)

Les retours, notamment celui qui émane des autorités de Courtételle, sont positifs. Pour notre service, cette expérience a permis de renforcer ses compétences dans le domaine de la participation et de rendre visible son fonctionnement sur le territoire de la RCJU mais aussi d'y renforcer son réseau en vue du prochain transfert.

Notre service a participé à une sortie « citoyenneté » organisée par le Conseil du Jura bernois. Il a aussi mis sur pied son propre événement sur ce thème, avec visite de la Place Fédérale, du centre de presse du Palais Fédéral, rencontre avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes et avec le Campus Démocratie.

En 2024, le SeJAC a contribué à la tenue des marchés du vendredi soir en vieille ville via les petits jobs.

Le SeJAC a poursuivi son rôle de coordinateur de la CPPS. Voir le rapport de cette commission.

Un professionnel du service a rejoint TAJONKA, soit le groupe de travail national du DOJ/AFAJ portant sur la prévention du tabagisme.

Une délégation du SeJAC a participé aux journées romandes de l'animation organisées par FEDERANIM à Lausanne. A l'occasion de cette manifestation, remise d'un nouveau prix pour Charles-André Konaté et Quartier des enfants, le KEBAB+ AWARD.

Réception du prix national de la citoyenneté à l'occasion de l'AG 2024 de la Fondation pour la Démocratie à Lucerne. Charles-André Konaté et Quartier des enfants.

Deuxième édition de Quartier des enfants, manifestation présentée dans l'introduction et remise du label « Commune en santé ».

En fin d'année, un séjour de rupture pour jeunes « marginalisés » à Besançon a été organisé sur trois jours. En collaboration avec le CAJ de La Neuveville. Séjour ayant permis à cinq jeunes de Moutier et environs de rompre avec leur quotidien, de passer des entretiens individuels, de questionner leur situation au niveau de la santé physique, mentale ainsi que leurs perspectives en matière d'insertion professionnelle et sociale. Ce projet fait écho à l'abandon du projet de prévention du domaine THC « CANA-PÊCHE ».

Excellent usage du studio de danse/musique avec des cours de danse très fréquentés ainsi qu'une production musicale intense. A l'été, le festival 274 a été organisé pour la deuxième fois aux alentours de la Maison Prévôtoise. Il a permis à des artistes travaillant au studio de monter sur scène pour valoriser leurs créations.

Comme depuis plusieurs années, un soin a été apporté à l'accueil et au développement d'activités spécifiques aux besoins des filles. Dans cette thématique, il est possible de citer la réalisation de flyers de prévention spéciaux « filles », la participation au groupe de travail SheMoves de la faitière DOJ/AFAJ ou encore la participation au réseau Genre et jeunesse.

Les thématiques de la précarité et de l'accès aux prestations sont restées au cœur des actions du service cette année. Plusieurs actions ont été entreprises pour rapprocher notre public cible des prestations auxquelles il a droit. L'équipe du SeJAC s'est constituée un réseau, comprenant naturellement les membres du SSRP, capables de collaborer pour accompagner au mieux les jeunes prévôtois.e.s sur des questions pratiques ou juridiques dans des domaines variés tels que :

- Le droit du travail
- Les contrats de bail
- Les assurances sociales
- Les permis de séjour
- La naturalisation
- Le désendettement
- Etc.

Dans le domaine de la santé communautaire, les permanences des infirmières ont été proposées de manière régulière dans les classes de 3H jusqu'à 11H sur chaque site des écoles obligatoires de Moutier avec une proposition d'intervention dans les écoles enfantines sur appel. Grâce à des financements extérieurs le mandat des infirmières a pu être étendu à une participation plus forte aux accueils libres du Centre de jeunesse, aux divers projets ainsi qu'à davantage de disponibilité pour les jeunes dans les locaux du SeJAC à la Maison Prévôtoise. Exemples : participation à un séjour de rupture pour jeunes marginaux à Besançon, présence à Moutier Expo dans un but de prévention, conseils pour la mise en place d'une action de prévention concernant les PUFFS.

L'effort initié dans le domaine de l'alimentation a été poursuivi avec des interventions en 4,6 et 8 H ainsi qu'une extension lors de l'événement « Quartier des enfants ». Dans le cadre du Centre de jeunesse (accueil libre), des sondages ont été réalisés avec l'instauration de collations plus saines à base de fruits frais, fruits secs bios et d'oléagineux. Ce projet « alimentation » a été présenté lors de la journée d'étude du réseau suisse d'école 21 à Pully.

Une action innovante de prévention a été déployée dans les locaux du SeJAC pour les élèves de 8H concernant les boissons énergisantes.

Les classes de 4H ont elles été conviées pour une prévention sur le thème de l'alimentation intitulée « école à la ferme » réalisée à Souboz.

Sur le thème de l'alimentation, participation au réseau école21, à Fribourg, conjointement avec des membres du corps enseignant de l'EP de Moutier.

Sur demande du médecin cantonal, les infirmières ont dû intervenir dans plusieurs classes pour parer à une épidémie de poux.

En accord avec les directions des écoles, l'utilisation des fiches santé a été suspendue. Après évaluation, il s'avère que cela ne préterite pas la détection chez les enfants ni la gestion de problématiques. Cette décision a permis d'alléger la charge de travail administratif.

En 2024, les infirmières ont collaboré à la gestion d'une situation de harcèlement en milieu scolaire particulièrement conséquente, en collaboration avec les autres professionnel.le.s concernés, travailleuses sociales scolaires notamment.

Les infirmières se sont mises à dispositions pour accompagner des enfants souffrant de pathologies spécifiques et ainsi leur permettre de participer à des sorties scolaires.

D'une manière générale, notre service constate un niveau « raisonnable » de demandes d'accompagnement concernant des troubles du comportement alimentaires (TCA) provenant des professionnel.le.s ou des parents ainsi que celles constamment élevées depuis plusieurs années, pour des situations de détresse psychologique.

Dans le domaine de la formation, notre équipe a participé aux actes suivants :

- Formation dans le cadre du CARE-TEAM
- Formation SantéPsy, « stress et régulation émotionnelle chez les ados : neuroscience à l'intervention précoce »
- Formation SantéPsy, « construire une image corporelle positive à l'adolescence : quel est mon pouvoir d'action ? »
- Formation SantéPsy, « promouvoir la santé mentale des jeunes »
- Formation SantéPsy / Pro Juventute « quand le jeune val mal »
- Colloque intercantonal de SantéPsy à Lausanne
- Formation AIIMM, « comprendre les effets et les facteurs de la bienveillance dans l'accompagnement »
- Formation PROPAJ
- Cours BLS
- Formation Ecoparc « boussole ODD »

Notre équipe a animé un atelier lors des journées romandes de l'animation organisées à Lausanne sur le thème de la santé communautaire. M. Mangold est aussi intervenu dans le cadre du Forum Horizon à Lausanne, afin de présenter le métier d'animateur socioculturel HES.

D'autres activités ou interventions ont été proposées, parfois discrètement, en vrac :

- Plantation d'arbres Sous-Champoz avec le Kiwani
- Collaboration au Noël Pour Tous Prévôtois
- Création de l'association Quartier des enfants
- Soirée pour jeunes entrepreneurs « création d'une entreprise »
- Exercice d'évacuation de la Maison Prévôtoise
- Collaboration avec Appel d'Air et la PoP'uP run
- Cours de boxe
- Ateliers danses et rap
- Agrandissement du skatepark mobile « test » sur la place du collège de La Poste, prêt de trottinettes freestyle pour les jeunes de la ville
- Deux journées de promotion de la citoyenneté à Berne
- Vente en faveur de Pro Junior Arc dans le cadre de Moutier Expo
- Participation et promotion du cyber-parlement des jeunes du Jura bernois

En dehors de ces différentes actions, l'équipe du SeJAC veille à rester disponible des jeunes prévôtois.e.s pour du conseil dans des domaines extrêmement variés qui touchent à leur situation personnelle, familiale, scolaire ou professionnelle. La prise de contact entre la population et les professionnel.le.s du service se fait majoritairement lors de l'accueil libre au centre de jeunesse, des permanences dans les écoles, mais aussi sur les réseaux sociaux où l'équipe est active et fait l'effort d'être compétente malgré la vitesse à laquelle évolue la technologie et les pratiques.

Réseau, collaboration et communication

Bien que spécialisée dans certains domaines, l'équipe du SeJAC réalise souvent un travail de « généraliste ». Elle s'appuie sur un vaste réseau de professionnel.le.s ou de personnes-ressources avec qui collaborer ou vers qui orienter ses usagers et ses usagers. Le maintien de ces connaissances et de ce réseau constitue un travail important.

A l'interne de la commune, notre équipe veille à des échanges réguliers avec les différents services municipaux. La communication et la coordination avec le service des Infrastructures, parcs et promenades avec la Bibliothèque municipale ainsi qu'avec le Service social et les écoles sont particulièrement soignées. En 2024, la collaboration avec le Centre de l'Enfance et la Ludothèque a été consolidée et a trouvé des formes pratiques.

La collaboration durable avec la Bibliothèque, suite aux démarches participatives des années précédentes, a permis la mise en place d'une signalétique qui correspond à l'expression des participant.e.s aux ateliers participatifs de 2023. Une collaboration aussi bénéfique a été mise en place avec la Ludothèque pour les événements Ludo'tchek et Jeux en famille.

Notre service participe à certains groupes formels, notamment celui « SSRP-écoles » regroupant des professionnel.le.s des services sociaux, de la direction des écoles, de l'Ecole à journée continue, du travail social scolaire et du SeJAC, le « TIM » regroupant les travailleuses sociales scolaires, les médiatrices et les infirmières en santé communautaire ainsi que celui « santé à l'école ».

Comme les années précédentes, la collaboration toujours plus étroite avec les SSRP a permis à plusieurs jeunes et/ou à leur famille de bénéficier d'une consultation préventive et à un travail complémentaire sur certaines situations entre assistant.e.s social.e.s et animateurices socioculturel.le.s. Avec l'AEMO du Jura bernois (action éducative en milieu ouvert) aussi la collaboration a été améliorée et plusieurs situations ont pu être travaillée conjointement.

Une collaboration avec le Réseau de l'Arc existe, notamment au niveau de la formation et de la santé mentale via l'infirmière d'orientation et de liaison pédo-psychiatrique.

En dehors de la Municipalité, notre équipe prend part aux activités du Réseau interjurassien pour la promotion de l'animation jeunesse (PROPAJ), soit quatre rencontres annuelles incluant à chaque fois une analyse de pratique. Ces rencontres visent à encourager la collaboration entre les institutions jeunesse du Jura et du Jura bernois, la mise en place d'activités et de projets au niveau régional et le déploiement de formations spécifiques au domaine.

Une collaboration avec la ville de Delémont, son Espace-jeune et son Conseil des jeunes, pour la mise en place d'un voyage au KOSOVO a été également mise sur pied en 2024. Initialement prévu en 2024, ce voyage est reporté au printemps 2025. Cette collaboration pose les bases d'une collaboration à plus long terme dans le cadre du transfert au sein de la RCJU.

Une collaboration avec l'agence nationale pour la mobilité MOVETIA a aussi été mise sur pied afin de favoriser la participation des jeunes prévôtois.e.s aux programmes de mobilité. Cette proximité avec l'agence MOVETIA a permis la mise sur pied d'une rencontre entre professionnel.le.s de la région et du Tessin pendant plusieurs jours, à Moutier et alentours. Elle a aussi permis à une jeune Prévôtoise de planifier un stage professionnel en Guadeloupe.

En 2024, une cinquantaine de dossiers concernant des demandes d'aide pour le domaine de l'insertion professionnelle ont été ouverts ou modifiés. C'est un nombre un peu moins élevé que les autres années mais certaines situations se sont révélées extrêmement complexes et ont fortement accaparé les moyens. Une collaboration est maintenue dans ce domaine de l'insertion socioprofessionnelle entre notre service et l'association spécialisée AJR à qui un mandat a été confié dans le cadre du projet STEP et grâce à un financement d'une fondation privée. Notre service continue de travailler en réseau dans le domaine de l'insertion professionnelle avec notamment des acteurs de l'économie privée, les centres de formation professionnelle et les écoles obligatoires. Grâce au financement de cette même fondation privée, le projet d'insertion socioprofessionnel STEP a permis le déploiement d'environ 1'000 heures de petits-jobs à destination des jeunes prévôtois.e.s, souvent en collaboration avec le milieu culturel ou associatif. Exemple : « Les soupes », Commission coopération, marché hebdomadaire en vieille ville, Société jurassienne d'émulation, etc.

Notre service a aussi continué sa collaboration avec la Police cantonale et celle-ci semble satisfaire tous les partis.

Par ailleurs, notre service a participé à répondre à certaines motions/postulats/interpellations. Exemples :

- Motion demandant la création d'un congé menstruel
- Motion concernant le retour du marché du vendredi en vieille ville
- Motion concernant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Ville de Delémont)
- Demande de soutien de l'association « corps solidaires »
- Demande d'installation d'un Pumptrack mobile
- Demande d'action du Kiwanis

- Demande de la BCJ concernant une action RSE
- Demande de collaboration de la Croix-Rouge concernant le travail communautaire
- Demande de collaboration du Conseil des Seniors
- Demande de subvention pour l'installation d'un défibrillateur
- Sollicitation de Jura bernois.Bienne concernant la politique jeunesse
- Sollicitation du Parlement Européen des Jeunes concernant une session à Bienne
- Demande de soutien de Pro Junior Arc Jurassien
- Etc.

Finalement, comme chaque année, le SeJAC s'est efforcé de promouvoir et de rendre visible ses activités et l'image de la Municipalité en prenant appui sur divers médias ou publications régionales mais aussi nationales. Le SeJAC contribue de manière régulière au magazine Moutier.ch. A noter aussi l'invitation faite à notre service par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes pour une présentation de ses activités auprès d'institutions tessinoises à Bellinzone.

Transfert vers le Canton du Jura

La préparation du transfert vers la RCJU a continué d'être un sujet important et de constituer une charge de travail non-négligeable. Plusieurs séances de travail ont occupé notre équipe. La collaboration avec le délégué au transfert, M. Patrick Cerf, est toujours excellente. Les contacts établis avec le service « frère » de la cohésion sociale de Delémont ont été remplacés par une collaboration concrète dont l'organisation d'un voyage au Kosovo est le symbole.

Développement durable

M. Mangold, chargé de mission, a obtenu son CAS en développement durable à l'UNIGE.

En 2024, M. Mangold a restitué son évaluation qui concernait les prestations des infirmières de santé communautaire en milieu scolaire sous le prisme de l'Agenda 2030 de la Confédération. Les résultats de son évaluation ont été transmis aux écoles, au responsable politique du SeJAC ainsi qu'à Mme Laure Chiquet, responsable de l'unité de santé scolaire au sein du SSA (service cantonal jurassien de la santé publique).

M. Mangold a aussi participé au Forum du Développement Durable organisé par l'ARE (Office de l'aménagement du territoire).

Plusieurs activités du SeJAC ont été conçues et évaluées selon ses mêmes ODD. Notamment le projet « alimentation et mouvements » déployé dans les écoles enfantines et primaires, ainsi que les événements « Quartier des enfants ». La participation du SeJAC au sein du groupe de travail « place du collège » relève aussi du développement durable tout comme son soutien au jardin communautaire.

L'année 2024 a permis d'inscrire au budget 2025 un montant CHF 3'000.- qui va permettre de rédiger et d'éditer le premier « rapport sur le développement durable » de la Municipalité de Moutier.

Objectifs pour 2025

En 2025, les principaux objectifs du SeJAC seront notamment :

- Maintenir un accueil libre de qualité ;
- Favoriser la pratique culturelle des jeunes via le studio de musique/danse notamment ;
- Faciliter l'accès des jeunes aux prestations sociales et de santé selon leurs besoins ;
- Assurer l'ensemble des prestations et préserver le fonctionnement actuel du service à travers le transfert vers la RCJU ;
- Participer à la mise en œuvre du catalogue d'actions qui émane du projet participatif « PM23 » concernant la Maison Prévôtoise et ses alentours ;

- Recherches de fonds additionnelles pour les prestations du SeJAC, pour la formation des professionnel.le.s du service, voire pour des prestations transversales à la municipalité telles que le développement durable ;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet d'insertion socioprofessionnelle STEP ; pérennisation des prestations dans ce domaine ;
- Poursuivre le projet pilote initié avec Santé Bernoise concernant la santé mentale ; consultation thérapeutique dans la Maison Prévôtoise ;
- Maintenir la dynamique existante au sein de la CPPS ;
- Mettre en œuvre le plan de formation dans le domaine du développement durable ;
- Rendre plus accessibles les programmes de mobilité aux jeunes prévôtois.e.s ;
- Répondre aux besoins prioritaires ou urgents de la jeunesse prévôtoise en matière de prévention. Exemple : THC, harcèlement, etc.

Silvère ACKERMANN
Chef de service

Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à quatre reprises en 2024. Nouveauté pour la commission, il a été possible de prendre part aux séances en présentiel mais aussi par visioconférence.

Composition de la commission

- Marcel Winistoerfer, maire, président
- Silvère Ackermann, chef du SeJAC, secrétaire
- Pierre Sauvain, conseiller municipal
- Claire-Lise Coste, anc. Conseillère municipale
- Barbara Denime, Conseil des parents
- Paul D'Ans, anc. spécialiste en addiction à la retraite
- Sara Gerussi, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Claude Ermatinger, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Maulde Studer, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Fatima Marques, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Francine Richon, Association Résiste
- Grégoire Rusterholz, infirmier
- Corinne Schwab, Centre de puériculture
- Clara Vasquez, jeune active dans la prévention
- Pauline Juillerat, jeune active dans la prévention
- Blaise Ducommun, Police cantonale bernoise

Nomination en cours d'année :

- Elisabeth Gigandet, conseil des seniors

Démissions en cours d'année :

- Lauriane Durand, SSRP
- Marie-Cécile Pellicano, Conseil des parents

Finances

La CPPS a soutenu financièrement les actions suivantes :

- La création, par un groupe de filles âgées de 9 à 10 ans, d'un concours de danse qui aura lieu le 18 mai 2025 à Moutier et qui comprendra une dimension de promotion de la santé et de prévention. Ceci pour un montant de CHF 500.00.
- Soutien de CHF 1200.00 à la création et à l'entretien d'un jardin communautaire ouvert à la population en collaboration avec l'association In Terre Action et un groupe de bénévoles.
- Le développement d'actions de prévention dans le domaine de la sexualité pour CHF 1500.00. Ces actions, portées par Clara Vasquez et Pauline Juillerat, se veulent complémentaires à l'éducation sexuelle telle que proposée à l'école, elles auront lieu en dehors du cadre scolaire.

Activités

La CPPS a reçu la visite de Mme Léna Choffat de Santé Bernoise, pour une présentation de la problématique des PUFFS. Cette thématique a aussi été traitée par la CPPS par la rédaction d'une prise de position adressée aux autorités communales. Toujours sur ce thème, des actions de prévention ont été menées par deux jeunes membres de la CPPS ainsi qu'un jeune usager du SeJAC au sein de classes du collège et de l'école primaire. Cette action a été évaluée positivement. L'équipe du SeJAC a réalisé une trentaine d'entretiens qui tendent à montrer une meilleure information des élèves, une prise de conscience et le renforcement des facteurs de protection.

La CPPS a été sollicitée par le Conseil municipal en vue de répondre à une motion portant sur le congé menstruel. Dans sa réponse, favorable, la CPPS a essayé de s'appuyer sur des études et des faits scientifiques, grâce à un rapport réalisé par certaines de ses membres.

Par l'entremise d'un groupe de travail, porté par Claire-Lise Coste, la CPPS a œuvré pour l'obtention par la Municipalité du label « Commune en santé ». Une cérémonie officielle a eu lieu dans le cadre du festival Quartier des enfants en août 2024, ceci en présence des autorités communales et de représentants de la Fondation O2 et du Canton de Berne. Ce label est valable cinq années, il permet de rendre visible et de valoriser les engagements de la Municipalité dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.

La commission a créé un sous-groupe de travail dédié à la prévention en milieu festif. Celui-ci a réfléchi à la création d'un concept de prévention pour les organisateurs d'événements festifs. La CPPS a reçu la visite de Mme Léa Leuenberger de la Croix-Bleue afin d'être informée de certaines pratiques et de certains outils de prévention valables en milieu festif.

Deux membres de la commission ont été nommées au conseil national consultatif de ProJuventute, actif dans le domaine de la prévention.

Un groupe de travail de la commission a réalisé une nouvelle présentation du concept « Moutier commune en santé ! » avec l'objectif qu'il soit davantage appliqué, à terme, au sein de la municipalité.

La situation à l'HJB et au Médicentre a donné lieu à des discussions au sein de la commission, sans pour autant générer d'actions concrètes.

Au niveau organisationnel, la commission a adopté le principe d'utiliser la plateforme eSéances pour ses travaux. L'usage de celle-ci sera effectif du moment que le service Informatique de la Municipalité adapte cette plateforme pour les commissions communales.

Le thème du développement durable a été abordé. Suite à une motion au Conseil de Ville acceptée par le Conseil municipal, la Municipalité a décidé de s'engager dans ce domaine. Toutefois, aucune commission n'est encore en charge de donner des impulsions ou d'évaluer des actions liées à cette thématique. Il n'est pas paru évident aux membres de la commission que cela devait être du ressort de la CPPS.

La commission a validé une action préventive expérimentale du SeJAC consistant en la mise en place d'un séjour de rupture pour des jeunes « marginaux » concernés par des problématiques multiples, dont celle d'une consommation de THC. Cette action a été en partie financée avec l'argent alloué par la commission au projet, poursuivant des buts similaires et intitulé « CANA-PÊCHE » mais qui n'a pas été réalisé (CHF 1500.00, comptabilisés en 2023).

D'autres thématiques ont été discutées sans découler sur une décision ou une action concrète :

- Violence chez les jeunes, collaboration SeJAC/Police cantonale bernoise
- Prévention spécifique aux seniors
- Consommation de THC et taux de THC inquiétant
- Prévention aux écrans

Finalement, les membres de la CPPS ont eu accès à l'évaluation du projet « Voyage sans écran » réalisé dans le cadre du SeJAC en 2017 et soutenu à l'époque par la commission. Il ressort de l'évaluation, réalisée par Mme Arici dans le cadre d'un Master à l'Université de Lausanne, que le projet a produit de nombreux effets positifs sur les liens sociaux et qu'il a répondu à certains besoins fondamentaux des jeunes participant.e.s

Silvère ACKERMANN
Secrétaire

Dicastère de l'énergie : Politique énergétique

Organe responsable : Groupe énergie

Président et responsable politique	:	M.	TOBLER Marc
Responsable opérationnel	:	M.	FLÜCKIGER Didier
Secrétaire	:	Mme	LACHAT Romane
Membre		M.	FERNANDEZ Marco
Membre		M.	POMA Christian
Délégué à l'énergie		M.	BÉLET Sylvain

Nombre de séances du Groupe énergie en 2024 : 5

Activités

En 2024, le Groupe énergie a poursuivi son engagement en faveur de la transition énergétique et du développement durable à Moutier. L'année a été marquée par plusieurs projets structurants et des initiatives de sensibilisation à destination des citoyens.

Sensibilisation et événements publics

Le Groupe a organisé deux journées de sensibilisation pour les élèves de l'école secondaire, en juin et en octobre. Ces journées ont permis aux élèves de découvrir le fonctionnement des infrastructures énergétiques locales (station de pompage, centrale hydroélectrique, etc.) et de participer à des ateliers sur la consommation d'énergie. Une subvention cantonale a été obtenue pour pérenniser cette initiative.

Par ailleurs, la « Nuit des étoiles » du 13 septembre a été une première édition encourageante, malgré une participation modeste due au très mauvais temps. L'événement a notamment permis d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public sur certaines routes communales et a reçu des retours positifs des partenaires impliqués.

Développement des infrastructures énergétiques

Concernant la mobilité électrique, un projet d'installation de deux bornes de recharge mobiles a été validé et les équipements sont en cours de commande.

L'un des projets phares à futur est le développement d'une Communauté Énergétique Locale (CEL) avec une installation solaire sur les toits de l'école secondaire, avec une capacité de 140 kW, nourrissant les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville 1 et 2. Une pré-étude a été lancée en collaboration avec SACEN pour concrétiser ce projet.

Chauffage et performance énergétique

Une conférence « Chauffez renouvelable » s'est tenue en octobre pour informer les propriétaires de chauffages à mazout sur les alternatives durables et les subventions existantes. L'événement a attiré une quarantaine de participants et a débouché sur plusieurs demandes de conseils énergétiques, à la satisfaction de tous.

Dans le cadre du projet de chauffage à distance (CàD), les démarches pour raccorder les bâtiments communaux ont progressé : une étude par un bureau indépendant a été demandée et confirme que le CàD est une solution économiquement intéressante. Une votation populaire est prévue en mai 2025 pour valider le crédit de la commune dans la future société publique-privée d'exploitation.

Politique énergétique et financements

L'Ordonnance 2025 sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FCEE) a été validée, permettant l'octroi de nouvelles subventions communales. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu concernant la Loi sur l'approvisionnement en énergie (LAEI) qui pourrait être soumise au Conseil de Ville en mai 2025.

Le ré-audit du label « Cité de l'énergie » a été préparé en vue de 2025, avec la possibilité d'obtenir une subvention cantonale.

Conclusion et perspectives

L'année 2024 a été riche en initiatives pour le Groupe énergie, avec une attention particulière portée à la sensibilisation du public et au développement d'infrastructures durables. En 2025, le Groupe poursuivra ses efforts avec la mise en œuvre des projets en cours et le renforcement de la communication pour mobiliser davantage la population autour des enjeux énergétiques, ainsi que le ré-audit du label Cité de l'énergie et la préparation des documents liés au transfert de Moutier dans le canton du Jura.

Pour le Groupe énergie
Sylvain BELET
Délégué à l'énergie

Dicastère des infrastructures, parcs et promenades

Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice administrative	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations	Mme Annick Beuret	30.00%

Conciergerie et personnel d'exploitation

Conciergerie

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste	M. David Eberli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aides : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Caritas Jura	
Sous-Raimeux 15, EE Mercier	Tâches privatisées	

Patinoire

Responsable ai	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employée	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employé	Olivier Bueche	50% (01.11-31.03)
Employé	Yan Blanchard	90% (01.11-31.03)
Employé	Jérémie Rossé	Remplaçant sur appel (01.11-31.03)

Piscine

Responsable ai	Olivier Bueche	100% (01.04-31.10)
Employé	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Yan Blanchard	100% (01.04-31.10)
Employés	Env. 10 auxiliaires	Taux selon occupation

Parcs et promenades

Chef d'équipe	Fabrice Aubry	100%
Employé	Julien Roth	70%

Représentations extérieures

- Groupe de travail pour la construction de nouveaux locaux pour l'école ménagère ;
- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;
- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin, Membre Commission exécutive ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;
- Membre du Conseil d'administration de Prévôglace SA (sans droit de vote).

Activités principales

Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courants annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (36 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art.
- Demande d'abattage d'arbre
- Suivi de l'entretien du secteur parcs et promenades
- Gestion et organisation de la patinoire.
- Gestion du mobilier de l'administration communale
- Pavoisement

Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, SSEVT, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants,** amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales,** poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel,** maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements,** supervision des tâches confiés au mandataire et planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier,** analyse, suivi et projet d'entretien.
- **Embellissement,** aménagements floraux en ville

Surveillance de travaux

- **Piscine :** mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments :** divers travaux d'entretien courant.
- **Logements :** réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature :** déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions :** constats de police, annonce et suivi auprès des assurances
- **Parcours Vita :** travaux d'entretien.
- **3 x P :** travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 » :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1 :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2 :** entretien courant.
- **Ecoles :** travaux d'entretien.
- **Déchets carnés :** travaux d'entretien.
- **Parcs et promenades :** Entretien des places vertes, contrôle et élagage des arbres sur la voie publique et propriété communal

Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 20 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 360 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments
- Projet de construction/rénovation d'un bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

Gestion du parc immobilier locatif

Loyers et état de location au 31.12.2024

Les loyers sont progressivement augmentés suite à une rénovation et lors d'une relocation.
Un rapport d'activité est élaboré par le mandataire pour tous les mouvements durant l'année.
Début 2024, 9% d'appartement vacants contre 13% au 31.12.2024.

Marco FERNANDEZ
Chef du Service des Infrastructures

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse

Organes

Président	:	M.	Pierre COULLERY (PSA)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	Sébastien QUELOZ (LE CENTRE)
Membres	:	Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
		Mme	Pauline WEISS (PSA)
		Mme	Pascale GERBER (MàV)
		M.	Claude GERBER (MàV), dès le 29.10.2024
		M.	Philippe STÄGER (LE CENTRE)
		M.	Thierry LEUENBERGER (MàV)
		M.	Raphaël GIRAULT (MàV), jusqu'au 31.07.2024
Secrétaires	:	Mme	Patrizia HOLZER, Chancellerie
		Mme	Stéphanie WYSS, Chancellerie

Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Arts
- Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois (BSJB Culture)
- Controlling annuel LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles)
- Conseil de Fondation du Musée du Tour Automatique et d'Histoire
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne

Séances

7 séances ont eu lieu durant l'année 2024.

Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales.
- Etablissement du budget 2025 de la Commission.
- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives.
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives.
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels.
- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

Subventions « Culture, Sports, loisirs et jeunesse »

Culture, subventions 2024 :

- Campagne de soutien "Né pour lire" - Bibliomedia Suisse
- France Hamel - Clip "Tout est dit"
- Carnaval des enfants de Moutier - 24 février 2024
- Salon interjurassien de la formation 2024
- Ecole de Danse Michèle Blaser - Spectacle des élèves de l'école de danse 2024
- Festival de La Liberté 2024
- Réalisation du CD "Meeting" - Rolf Perreten - Double Talk
- D-Fender - enregistrement et création de morceaux et clips vidéo
- Espace Choral - Haydn La Création
- Zürcher Nathan - projet de récital classique
- Orchestre de Chambre Jurassien - 50e anniversaire - 1er cycle de concerts
- Les Planches - Magazine des arts de la scène
- 96e Fête de lutte du Jura Bernois
- Muco Ride
- Spectacle Ecolo Swing - Sketch'UP Terre Nouvelle
- Le Chœur de chambre jurassien
- La Maison de la Danse - Spectacle Confidanse
- Film "Lutte et drames pour la liberté" - Jacques Daucourt
- Atelier de gravure Moutier - projets 2024
- Evidanse - saison 2024-2025
- Festi'Talent Show
- Chœur à Cœur - Je suis une chorale à moi toute seule
- Musique des Lumières - Projet "Cantate ou Concerto"
- Association Solidarité Jura-Corse - BD Jura-Corse
- Tell-Freilichtspiele Interlaken - Robin Hood
- Société des peintres et sculpteurs jurassiens - 70 ans
- Société de musique la Persévérance à Grandval
- Sounds'Boz Festival 2024
- Ctée-ci pe çtuli Derrièr la Garr - Compagnie du Boudu
- Art3F Zürich 4 au 6 avril 2025 - Cédric Boegli
- Voyage illustré à travers l'Arc jurassien - Editions Alphil
- OSL 2024 - Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse
- Coup de Fourchette - Fourchette verte Jura et Editions D+P
- Finalisation d'un achat de décor de théâtre - Fondation Lermite
- Estivales musicales 2024
- Des Chansons plein la tête
- Orchestre de la Ville de Delémont
- Le Mois du doc - Soirée d'ouverture : Carte blanche à Duja
- Commission romande de diffusion de spectacles CORODIS
- Noël pour Tous Prévôtois - Edition 2024

Sport, subventions 2024 :

- Camp Coordination Jeune Public
- JURAairTour - Pilot-Para
- Course patrouille 2024
- Tournois de tennis 2024 Filieri-Brothers
- Tir régional Jura bernois 2025
- Tir des écoliers - Petit Calibre
- Triathlon 2024 - Matthieu Juillerat
- 60e édition du Gala du Club des patineurs de Moutier
- Course Moutier-Graitery - Association Gym du Jeudi

- Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025 - Association FFG
- POP'UP RUN - Association Moutier Trail
- Moutier Raptors - 50e Tournoi populaire de tennis de table
- Gary Montanari - Championnat du monde en Hongrie de bodybuilding
- Graitricks Festival 2024
- SeJAC - Quartier des enfants 2024
- Le Feu sur la Glace - Editions Terra + Editions D+P SA
- Festival Espacestand!2024 - Coordination jeune public
- Jubaca 2025
- Journée équestre aux Golats - Syndicat chevalin Moutier
- Open d'Echecs du Jura 2024

Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, Infrastructures, Parcs et promenades.

Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Stéphanie WYSS
Secrétaire

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale

Les moyens

Le personnel

Katia Helbling, responsable à 60%.
Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40%.
Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.
Thalia Grossert, AID à 20% jusqu'au 30 juillet 2024

Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 525m² dont un sous-sol de 126m² dédié aux archives, stockage de livres et dépôt de matériels divers. L'espace supérieur est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée, l'accueil, la section enfants, jeunesse et multimédias, au 1^{er} étage la section régionale, adultes et adolescents. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 3 postes informatisés et espaces café, lecture et détente, ainsi qu'une salle de travail de 19m². Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations (LEAC), pour la période de subventionnement allant de 2024 à 2027. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 252'930 francs.

Les collections

Au 31 décembre 2024, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 15'860 documents en libre-accès répartis comme suit :

Romans : 5'472 dont 3'003 pour la section adultes et 2'469 pour la section jeunesse.

Documentaires : 3'205 dont 2'414 pour la section adultes et 791 pour la section jeunesse.

Albums jeunesse : 2'174

Bandes dessinées et mangas : 3'273 dont 1'123 pour la section adultes et 2'150 pour la section jeunesse.

Livres audios : 286

DVD : 357

Divers (CD, CD-ROM, kamishibais, périodiques) : 1'093

Documents archivés (hors statistiques) : 1'494

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 11'190 tous genres confondus.

Les acquisitions et le désherbage

1'269 nouveaux documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

1'380 documents ont été dés herbés.

Les activités

Le prêt

149 nouveaux lecteurs + 14 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 1'511 lecteurs actifs dont 791 comptes individuels (dont 21 lecteurs e-books). Le nombre de documents empruntés était de 41'155 + 220 e-books.

24 classes primaires et secondaires ainsi que 7 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année. Le nombre total de visites de classes et institutions était de 170 pour 5'343 documents empruntés.

Le service de prêt à domicile connaît un succès grandissant avec 200 livraisons effectuées pour un total de 603 documents livrés durant l'année.

Les actions de promotion de la lecture

- Un mercredi par mois, un atelier en lien avec la lecture a été proposé aux enfants.
- Tous les mardis, une aide informatique est proposée aux usagers qui en font la demande.
- Deux expositions avec vernissage et/ou finissage ont eu lieu durant l'année : 50 ans du Club d'ornithologie de Moutier, photos et dessins ; 150 ans de la bibliothèque de Moutier, exposition historique
- LudoBiblio : grande chasse au trésor et lectures en continu (23 mars)
- Journée de la lecture à voix haute : Sans les yeux ! (22 mai)
- Livres voyageurs : dispersés dans toute la ville (7 juin)
- Lire avec mon enfant : en collaboration avec le Centre de Puériculture du canton de Berne (26 octobre et 16 novembre)
- La nuit de l'horreur : histoires effrayantes et goûter dégoûtant (1^{er} novembre)
- La nuit du conte : avec Florence Reber (8 novembre)
- Geneviève Victoire lit avec Nicolas Steullet (28 novembre)
- Deux clubs de scrabble composés d'une dizaine de membres se réunissent deux fois par semaine à la bibliothèque.
- Une signalétique inclusive a vu le jour dans les locaux grâce au financement de l'institut Bibliomedia et du Canton de Berne.

Nombre de mentions dans les médias régionaux ou suprarégionaux : 12

Nombre total de visiteurs (prêts, animations et autres services) : 26'520

Les prévisions

- Exposition et conférence « Public Eye » (Fast Fashion)
- Renouvellement du mobilier de l'espace détente.

Katia HELBLING
Responsable

Dicastère de l'économie

Organe - Commission

Président	: M.	Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Vice-président	: M.	Clément PIQUEREZ, Conseiller municipal
Membres	: MM.	Fabrice ZARTEMI, Chef du service
		Mathieu WYSS, Responsable informatique
		Jacques STALDER, Délégué économique
		Cédric ROOS, Représentant du CAP (commerce et artisanat)
		Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie
		Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire
		Me Roland SCHWEIZER, Notaire
	Mmes	Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical
		Anita RICCI, Présidente du CAP (commerce et artisanat)
		Angela DELLA TORRE, Secrétaire
Consultant externe	: M.	Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

Enveloppe financière Libération de Fr. 24'000.–

Séances Commission : 4 séances / Bureau : 2 séances

Cahier des charges Pas de modification

Activités

Transfert RCJU

Poursuite des contacts et du traitement des dossiers avec les différentes instances jurassiennes et le chargé de transfert, notamment avec le SEE, la CCIJ et les autorités fiscales.

Projet d'organisation de soirées thématiques d'information aux :

- Sociétés et associations locales, conjointement avec la LORO.
- Entreprises, conjointement avec la CCIJ.

Différentes discussions en lien avec la révision de la loi jurassienne sur les auberges et la restauration.

Législature 2023-2026

Objectifs proposés au Conseil municipal identiques à ceux de 2023.

Organisation touristique

Représentation de la commune lors des rencontres trilatérales entre Moutier – Grand Chasseral Tourisme et Jura Tourisme.

Projet « Repensons les foires ! » en collaboration avec le service de la Police administrative.

Commerce local

Projet d'implantation d'un restaurant « McDonald ».

Ouverture d'un atelier créatif de couture.

Reprise d'un bar – restaurant.

Cessation d'activité d'une librairie et d'un magasin de vêtements.

Promotion de l'industrie

L'effet COVID, sur certaines branches, a complètement changé les habitudes de consommation.

Projet de construction « Aux Laives » toujours d'actualité.

Implantation d'une entreprise d'installations photovoltaïques.

Immobilier

La réalisation du projet Moulinindustrie n'a pas encore débuté.

Un projet de construction d'un parking sur l'ancien technopole ou dans les environs est toujours d'actualité.

Travail conjoint avec la commission « logements vacants » pour l'immobilier existant, ainsi qu'avec l'aménagement du territoire afin de promouvoir l'établissement de nouveaux habitants à Moutier.

Commission marketing

Sous-commission de la Commission économique toujours en « pause ».

Forum de l'Arc

Edition du SIAMS 2024.

Demande de réexamen de la situation du parking pour les futures éditions du SIAMS.

Les conclusions de l'étude du projet de congrès jurassien démontrent qu'un tel objectif n'est pas économiquement viable. Une autre étude se met en place, dans le sens d'un centre « économie et formation ».

Autres activités

- Foires de printemps et d'automne ;
- Moutier-expo ;
- Marché en vieille ville en totale autonomie ;
- « Moutier Ville de la soupe », 16^e édition ;
- Exposition « Crèches du monde », 14^e édition ;
- Salon de la formation professionnelle.

Demandes de prêts économiques

Un nouveau prêt économique en 2024.

Aucun abandon de prêt en 2024.

Report des annuités pour certains demandeurs.

Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

Situation des prêts économiques au 31.12.2024

Prêts versés en 2024	Fr.	100'000.--
Prêts remboursés en 2024	Fr.	80'000.--
Perte sur prêt en 2024	Fr.	0.--
Total du fonds au 01.01.2024	Fr.	2'167'931.--
+ intérêts du fonds	Fr.	0.--
- perte sur prêt	Fr.	0.--
+ versement au fonds	Fr.	0.--

Total du fonds au 31.12.2024	Fr.	2'167'931.--
-------------------------------------	------------	---------------------

Total des prêts accordés	Fr.	5'321'000.-- (95 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	4'778'149.-- (72 entreprises)
Total des pertes	Fr.	397'165.-- (14 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	543'352.-- (7 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'624'579.--

Fabrice ZARTEMI
Au nom de la Commission économique

Dicastère de l'économie : Commission marketing

Composition

Président : M. Pierre-Yves Kohler
Membres : M. Valentin Zuber
M. Christian Vaquin
M. Mathieu Wyss
Mme Virginie Simonin

La Commission marketing a siégé à six reprises en 2024 afin de traiter de la gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch » (choix des rubriques et des sujets).

La Commission n'ayant pas d'autre mandat attribué, elle est mise en « attente » jusqu'à une date qui reste à définir en fonction d'éventuelles nouvelles missions qui lui seraient confiées. Compte tenu de ce qui précède, aucun budget 2024 ne lui a été attribué.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura

Organes

- Organe politique : **Délégation du Conseil municipal aux affaires jurassiennes** (DAJ, voir les membres ci-dessous)
- Commission stratégique : **groupe de travail « Transfert »**

Président	: M.	Valentin Zuber (DAJ)
Membres	: M.	Clément Piquerez (DAJ)
	M.	Pierre Sauvain (DAJ)
	M.	Marc Tobler (DAJ)
	M.	Mathieu Wyss
	M.	Fabrice Zartemi
	M.	Patrick Cerf
Secrétaire	: M.	Christian Vaquin, chancelier

- Chargé de projet « Transfert de Moutier » : **Patrick Cerf** (CDD 80% du 1.11.2021 au 31.12.2024 puis au 31.12.2025). Assistance d'**Angela Della Torre** (20% du 1.04.2024 au 31.12.2025).
- Commission parlementaire spéciale mixte dédiée à l'accueil de Moutier (CSM)**. Composée de sept membres du Parlement jurassien et d'autant de Conseillers de Ville de Moutier, la CSM a pour mandat d'examiner les accords intercantonaux, notamment le Concordat, ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liées au transfert de la commune de Moutier avant leur traitement par le Parlement jurassien. Au 31.12.2023, la délégation prévôtoise est composée de Cédric Erard (PSA, vice-président de la CSM) ; Marina Zuber (PSA) ; Jeanne Lusa (PSA) ; Christophe Nicoulin (Le Centre) ; Grégory Mosimann (RPJ) ; Benoît Marchand (Moutier à Venir) et Francis Pellaton (Moutier à Venir). Les remplaçant-e-s ont pour noms : Pierre Coullery (PSA) ; Bastien Eschmann (Le Centre) ; Enzo Dell'Anna (Le Centre) ; Jean-Guy Berberat (Moutier à Venir).
- Notons l'existence du **Comité paritaire**. Il est constitué des membres de la DAJ du Conseil municipal et de la DAJ du Gouvernement jurassien (Madame et Messieurs les Ministres Nathalie Barthoulot, présidente ; Martial Courtet et Jacques Gerber), ainsi que les chanceliers et les chargés de projet. Le Comité paritaire, qui se réunit en principe tous les deux mois, définit les grandes orientations stratégiques des dossiers liés au transfert.

Activités

Après une année 2023 de planification des travaux préparatoires, 2024 a été marquée par la consolidation de nombreux projets et le début de la phase de concrétisation. Ceux-ci s'articulent autour de quatre axes principaux :

1. L'organisation interne de l'administration communale et les ressources humaines
2. L'imbrication de nombreux projets prévôtois (municipaux, parapublics, intercommunaux et privés) dans la nouvelle construction jurassienne
3. La future réglementation communale et le processus budgétaire
4. La communication

1. Organisation interne de l'administration communale et ressources humaines

Cela a constitué une part importante de l'activité 2024. Tout d'abord, il faut relever que la cellule « Transfert » s'est renforcée depuis le 1^{er} avril 2024 avec l'arrivée d'Angela Della Torre. En provenance directe de la Caisse municipale, elle met 20% de son activité pour appuyer le chef de projet dans son travail.

La validation par le Parlement jurassien de la révision partielle de la Loi sur le personnel (LPer) a permis de nombreuses avancées sur le front de la reprise des postes cantonaux, respectivement communaux par la République et Canton du Jura. Le cadre légal étant fixé, plusieurs séances d'information plénières ont été mises sur pied en présence des services cantonaux concernés. Ce fut le cas le 17 avril pour le personnel du Service social régional de la Prévôté (SSRP), le 22 avril pour l'ensemble du corps enseignant, le 22 août pour le personnel scolaire spécialisé.

La réorganisation de l'agence AVS a aussi fait partie des missions de la cellule « Transfert ». En effet, le cahier des charges jurassien est différent du modèle bernois, tout cela dans un contexte fédéral qui tend à limiter le nombre d'agences communales.

2. Imbrication des projets prévôtois dans la nouvelle construction jurassienne

Pour rappel, c'est le corps principal de la mission du chargé de projet « Transfert ». En 2024, on notera que l'épilogue du dossier sensible du Centre de renfort s'est écrit en totale collaboration avec Mme la ministre Rosalie Beuret Siess et l'Etablissement cantonal d'assurances (ECA Jura). Un dispositif transitoire a pu être mis en place jusqu'au déploiement total de la réforme jurassienne de l'organisation des pompiers d'ici 2030. En clair, le Centre de renfort (CR) peut poursuivre son importante mission sur sol prévôtois, quand bien même la réforme bernoise est agendée au 1^{er} janvier 2025. L'idée étant d'assurer une transition sans les à-coups de trois réformes successives.

Notons que les sous-projets sociaux, parmi lesquels l'avenir du SeJAC et l'accueil extrafamilial ont fait partie des dossiers qui ont beaucoup occupé la cellule « Transfert ». Les modèles organisationnels, le subventionnement et les éventuels accords avec des communes voisines ont été discutés, préparés puis intégrés dans les tuyaux décisionnels politiques avant de pouvoir être concrétisés courant 2025. Notons que l'ensemble des réflexions se sont déroulées dans un climat extrêmement serein et respectueux.

3. Future réglementation communale et processus budgétaire

La Chancellerie municipale n'a pas chômé en 2024, elle qui a dû mettre sous toit la réglementation fondamentale de la commune. Cela concerne tout particulièrement le Règlement d'organisation, véritable colonne vertébrale de l'administration communale, sans lequel il est impossible d'avancer.

Du côté de la Caisse municipale également, l'année 2024 a été intense. En effet, les travaux préparatoires en vue du premier budget communal « à la sauce jurassienne » ont donné lieu à de nombreuses séances avec les services de l'Etat, en particulier la Trésorerie générale, le Service des contributions et le Délégué aux affaires communales. But de l'opération : planifier les nombreuses et importantes étapes, tant opérationnelles que politiques, qui doivent mener à un budget 2026. Corolaire, le Conseil municipal devra décider de la future quotité d'impôt qui sera appliquée dans le nouvel environnement institutionnel.

Le Règlement d'organisation et le budget communal seront soumis au Conseil de Ville puis au corps électoral. Notons enfin qu'ils auront un caractère « technique » les premiers temps. Il faudra en effet quelques exercices pour consolider les aspects financiers liés au budget, alors que le Règlement d'organisation définitif sera débattu lors de la prochaine législature.

4. Communication

Le transfert de la ville de Moutier dans le Jura a été mis sous les feux de la rampe en 2024, à travers notamment la ratification du Concordat. Le 6 mars, le Parlement jurassien approuvait en effet le texte négocié par les cantons de Berne et du Jura. Le 22 septembre, ce sont les ayants droit des deux cantons

qui plébiscitaient cet accord, donnant ainsi un immense coup d'accélérateur à toutes les opérations en lien avec le transfert.

La planification de la communication entre la RCJU et la Municipalité a mis en évidence la nécessité de délivrer une information coordonnée et exhaustive. Dès le deuxième semestre, l'ensemble des services municipaux ont ainsi dû plancher sur le contenu du *Guide pratique du transfert*. La cellule « transfert » a également prévu plusieurs séances d'information thématiques pour 2025 marquant ainsi la concrétisation des projets liés au transfert.

Conclusions

Nous l'annoncions lors du rapport 2023, l'année 2024 a permis d'entamer la phase de concrétisation du projet « Transfert ». De nombreux dossiers régaliens, nécessitant notamment la modification de bases légales, sont en phase de finalisation.

Un tel projet ne donne évidemment pas la possibilité d'être en avance. En revanche, tant la cellule « Transfert » de la Municipalité que l'Unité d'accueil de Moutier de la RCJU, pilotée par Patrick Tanner, s'accordent pour dire que le transfert aura bien lieu en temps et en heure !

Patrick CERF
Chef de projet « Transfert »

Informatique et télécommunications

Service informatique

Le présent rapport d'activité met en lumière les réalisations du service Informatique pour l'année 2024. En charge de l'ensemble du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier, notre service assure la gestion du matériel et des logiciels des postes clients, des serveurs, des composants actifs du réseau, ainsi que des accès et des applications métiers. Nous prenons également en charge les moyens de communication (messagerie, téléphonie fixe et mobile, sites internet et réseaux sociaux), la sécurité de l'infrastructure et les sauvegardes.

Activités et projets réalisés en 2024

En plus de la gestion quotidienne des infrastructures et des services, plusieurs projets stratégiques ont été menés à bien cette année.

Renouvellement du parc informatique des écoles

Dans le cadre d'un plan pluriannuel, la première phase du renouvellement du parc informatique des établissements scolaires a été réalisée. Cette phase a concerné les écoles primaires et enfantines, avec l'objectif de fournir aux élèves et aux enseignants du matériel performant et adapté aux besoins pédagogiques modernes.

Assainissement des serveurs de messagerie

Afin d'optimiser la fiabilité et la sécurité des communications, les serveurs de messagerie ont fait l'objet d'un assainissement approfondi. Cette opération a permis d'améliorer la stabilité et la protection contre les menaces informatiques, garantissant ainsi un service plus efficace pour l'ensemble des utilisateurs.

Mise à jour des systèmes de gestion communaux

Les systèmes de gestion communaux ont été soumis à des mises à jour tant au niveau logiciel que matériel. Cela garantit que nos outils sont à la hauteur des exigences modernes, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle globale.

Délocalisation du deuxième nœud d'infrastructure informatique

Dans un souci d'optimisation de la résilience de l'infrastructure, un deuxième nœud informatique a été déplacé sur un site distinct de l'Hôtel de Ville. Cette initiative permet de renforcer la redondance et d'assurer un accès continu aux systèmes informatiques en cas d'incident majeur.

Mise en place d'un SOC MDR (Security Operations Center – Managed Detection and Response)

Dans le cadre du renforcement de la cybersécurité de la municipalité, un SOC MDR a été mis en place. Ce dispositif permet une surveillance proactive et une réponse rapide aux menaces potentielles, garantissant ainsi une meilleure protection des systèmes et des données sensibles.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par d'importants projets visant à renforcer l'efficacité, la résilience et la sécurité des infrastructures informatiques de la Ville de Moutier. Grâce à ces initiatives, notre service poursuit son engagement à fournir des solutions technologiques adaptées aux besoins de la commune, tout en anticipant les défis futurs. Nous remercions l'ensemble de l'équipe pour son investissement et sa rigueur, et nous nous réjouissons des opportunités à venir en 2025.

Mathieu WYSS
Responsable du service Informatique

Dicastère des travaux publics

Organe politique :

Commission Technique

Président	:	M.	COULLERY Pierre
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Travaux publics

Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BELET Pascal (40 %)
Apprenti(e) employé(e) de commerce	STUCKI Deborah (1 ^{er} semestre) AUBRY Louann (2 ^{ème} semestre)

Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre
Adjoint du Voyer-Chef	MORANDI Stéphane

Voirie

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
-----------------------------------	---------------------

Déchets

Chef d'équipe des déchets	GERBER Paul
----------------------------------	-------------

Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Association romande des Chefs de Voirie – Président (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière
- Organe communal de conduite (OCCne)
- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Fête de la Vieille Ville, etc...)
- Commission déchets et sites pollués (CDSP)

Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 8
- Séances du bureau de la Commission Technique : 5

Administration

- Correspondance générale avec la Commission technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la Voirie (9 hommes) ; Equipe des déchets (3 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

Nombre d'heures effectuées par nos secteurs (Voirie – Balayures)

Le nombre d'heures total durant l'année 2024 est de	=	19'507 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	10'642 h.
• Gestion des déchets	=	6'440 h.
• Manifestations, votations – élections	=	476 h.
• Autres et divers	=	1'949 h.

Total des absences du personnel (Voirie - Balayures)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	454.00 j.
• Maladie et accident	=	192.50 j.
• Service militaire et protection civile	=	1.50 j.

Le total des absences représente un manque de 2,76 hommes tout au long de l'année.

Les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux et nous observons toujours un manque de personnel.

Pour pallier aux absences maladie et accident de longue durée cette année, une personne a été engagée en intérim de janvier à septembre.

Le secteur des Parcs & Promenades ne faisant plus partie des Travaux Publics, il en résulte un manque en personnel notamment pour le service de piquet et de déneigement et pour l'enlèvement des déchets.

Voirie (entretien)

• KM de routes goudronnées	=	~ 50 km
• KM de trottoirs	=	~ 38 km
• KM de canalisations	=	~ 49 km
• KM de canalisations collecteur intercommunal	=	~ 3 km
• Consommation de sel hiver 2023-2024 (diminution de 8 % par rapport à l'hiver précédent)	=	60,3 to

Déchets (entretien)

- Corbeilles en Ville **80 pièces**
- Points de récolte (déchèteries) **3**
- Quantité de déchets ramassés **3479 tonnes env.**
(augmentation de 3 % par rapport à 2023)

Ce qui représente une moyenne de **491 kg** de déchets produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'Electricité

Organe politique

Commission Technique

Président	:	M.	COULLERY Pierre
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Séances de la Commission Technique	:	8
Séance du bureau de la Commission Technique	:	5

Activités

- Examen des budgets 2025 du Service de l'électricité et du Service des eaux
- Examen et préavis pour libérations de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs SIM** : Bellevue – Rouges-Champs – Bel-Air
 - **Service des Eaux** : pas de projets individuels
 - **Service de l'Electricité** : Révision des relais et disjoncteurs – Rempl. anciens câbles BT – Rempl. anciennes cabines BT – Champ-Faudin/Vigneule – Modification ordonnance fixant les tarifs de reprise de l'énergie des installations de production d'électricité.

Chef de Dicastère : M. TOBLER Marc

Organe administratif

- Eaux : M. BROQUET Raphaël. Chef de service
- Electricité énergie, commercial, : M. FLUECKIGER Didier, Chef de service
Coordination Charte et Politique énergétique
- Electricité réseau et comptage : M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
- Electricité : Mme PLUESS Catherine, Responsable admin. & finances
- Cadastres : M. BELET Pascal
- Dessinateur en électricité : M. STEFANIZZI Samuel
- Facturistes : Mmes RUFFIOT Flora et LANEIRO Jessie
- Assistante de vente : Mme LACHAT Romane
- Secrétariat Eaux : Mme LEUENBERGER Nicole
- Délégué à l'énergie : M. BELET Sylvain, Mandataire SACEN SA

Collaboration du Service des Eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable
- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches** :
Fourniture en eau de secours

Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation au regroupement SD Energie à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

Changements organisationnels

- Mme Flora Ruffiot réduit son temps de travail de 75% à 35% pour la facturation dès le 01.02.2024.
- Engagement de Mme Jessie Laneiro à 40% pour la facturation à partir du 01.03.2024.
- Samuel Stefanizzi : soutien pour la gestion des OIBT
- Départ en retraite de M. Heinz Rohrer au 31 juillet 2024, remplacé par M. Gilles Rohrer du 01.05.2024 au 30.09.2024
- Obtention du brevet fédéral de fontainier pour M. Raphaël Broquet en juillet 2024.

SIM Electricité – Partie réseau

Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Nant-Petermann – changement du bloc cellules
 - Haute-Montagne – préparation des infrastructures (station prévue en 2026)
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
 - Haute-Montagne, pose des tubes en prévision du câblage 16kV
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Le remplacement de l'appareillage de télégestion (3^{ème} boucle) est terminé.
- **Fibre optique**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Système SIT**
 - Toutes les données MT et BT ont été saisies. Ainsi, toutes les données permettant les calculs sur des besoins de renforcement du réseau sont à disposition. Les monteurs ont un accès direct sur la base de données, de ce fait les schémas papiers ne doivent plus être mis à jour.
 - Il reste l'insertion de toutes les données EP et FO.
 - Discussion pour un programme de dimensionnement du réseau
- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**

Neusté – Bellevue – Rouges-Champs – Est – Ecluse - Haute Montagne câblage BT en prévision de la nouvelle station

 - Nouvelles cabines de distribution basse tension : aucune
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 7
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'Electricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est assuré.
- **Eclairage public**
 - Contrôle des mâts dès 2023 par la maison Reilux selon un tournus établi sur 5 ans.

- **Comptage**

Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage par des compteurs compatibles Smart. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.

- **Comptage intelligent**

Une vingtaine de distributeurs d'énergie romands se sont regroupés pour favoriser la mise en place d'un système intelligent de comptage d'énergie. Ensemble, ils ont fondé la société SD Energie SA. Cette dernière vise une gestion performante des données de comptage pour le bénéfice des clients et pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Une phase de test est en cours dans le quartier de la Foule. Plus de 1'000 compteurs électriques et compatibles avec le comptage intelligent sont installés dans la ville. Nous pourrions commuter ces compteurs en mode intelligent tout prochainement.

- **Etude sur l'opportunité de la vente du réseau électrique communal**

Lors de l'été 2022, une Motion urgente du groupe Le Centre portant sur l'opportunité de la vente du réseau électrique (MO 721) a été déposée ; ceci dans un contexte de marché de l'énergie très perturbé. Le Conseil municipal a jugé pertinent l'engagement d'un nouvel examen de ce sujet, étudié par le passé dans un contexte différent (ouverture partielle du marché en 2007).

Le réseau génère 700'000 CHF de revenus annuels, avec des investissements annuels de 1,2 million CHF. La gestion est assurée par une équipe de 10,8 EPT et la complexité de l'activité augmente. Les tarifs d'énergie sont inférieurs à la moyenne nationale, mais les coûts d'exploitation sont légèrement plus élevés.

L'étude a proposé quatre options :

1. La *vente du réseau* offrant un avantage financier immédiat.
2. Le *statu quo* : maintenir la gestion communale, jugée la plus favorable par le Conseil municipal.
3. La *création d'une nouvelle entité* avec cession mais maintien d'une influence via l'actionnariat.
4. Le *fermage* : location du réseau tout en conservant un contrôle par actionnariat.

Le Conseil municipal **privilégie le statu quo**, estimant que cette solution reste la plus équilibrée, de même que les experts recommandent de conserver le réseau sous gestion publique pour les enjeux futurs.

Manifestations 2024

Des prestations ont été fournies pour alimenter différentes manifestations, dont la Fête de la vieille ville

- **Au total Fr. 22'803.25** pris en charge par les SIM.

SIM Electricité – Partie commerciale

Approvisionnement en électricité

Les prix de l'électricité sur le marché européen ont continué à descendre pour revenir en fin d'année 2024 à des valeurs d'avant la flambée de 2022.

Les productions hydrauliques dont nous achetons le courant ont été en nette progression par rapport à l'année 2023 (voir tableau ci-dessous). Un premier semestre particulièrement humide y a contribué.

L'augmentation de la production photovoltaïque, constatée chaque année, permet d'amener une stabilité des prix dans des périodes où la situation géopolitique mondiale peut amener des fluctuations au niveau des marchés.

Achats

Le tableau ci-après présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2023 [kWh]	Energie 2024 [kWh]	% 2024
SACEN SA	44'516'678	31'238'341	79.49%
Hydraulique Gorges de Court	4'295'649	5'884'387	14.97%
Hydraulique vers usine Tornos	290'459	454'513	1.16%
Photovoltaïque non-RPC	1'140'272	1'719'264	4.38%
Total [kWh] :	50'243'058	39'296'505	100.00%

Ventes d'électricité

Les volumes des ventes par secteur ci-dessous ont peu fluctué entre 2023 et 2024, à l'exception probante du domaine de l'industrie, qui reflète clairement le ralentissement des activités durant l'année 2024.

Secteurs	Energie 2023 [kWh]	Energie 2024 [kWh]	% 2024
Agriculture	58'864	59'299	0.14%
Chantiers	58'880	79'200	0.19%
Chauffages	2'084'815	2'039'935	5.17%
Eau	640'295	653'514	1.63%
Eclairage public	453'791	422'877	1.06%
Industries	27'985'322	16'756'171	42.61%
Services	7'706'323	7'952'606	20.20%
Ménages	11'254'768	11'412'103	29.00%
Total [kWh] :	50'243'058	39'296'505	100.00%

Activités commerciales

Nous avons poursuivi les prises de contact avec nos clients commerciaux afin de leur proposer nos nouveaux contrats marchés permettant une répartition des risques dans le temps ainsi qu'une limitation des préjudices par rapport aux variations de volume ainsi qu'au recours au photovoltaïque.

Nos communautés d'autoconsommateurs (CA) basées sur le produit Community ont continué de se développer dans la ville. La plus grande CA compte une quarantaine de participants tandis que certaines n'en ont que trois. Rappelons qu'une CA permet à chaque locataire, ou *participant*, de consommer du courant renouvelable local produit par la centrale photovoltaïque sur le toit du bâtiment.

La rétribution du courant injecté dans le réseau des SIM est maintenue à 17 ct/kWh en 2024 pour les installations d'une puissance de moins de 30 kVA.

La centrale photovoltaïque sur les toits de Tornos SA, d'une puissance de 679 kWc pour la partie des SIM, a été mise en service le 16 février 2024. Elle a permis une autoconsommation sur site d'une moyenne supérieure à 50%. Le financement participatif n'a pas atteint les attentes formulées en début de projet ; malgré ceci, un nouveau projet, cette fois sur un bâtiment communal, est prévue.

Si la nouvelle balayeuse 100% électrique des Travaux Publics était le clou de notre stand à Moutier Expo 2024, nous avons aussi présenté le fonctionnement du comptage intelligent avec l'accès aux données pour le client, ainsi que les conditions de raccordements d'électricité et d'eau à Moutier.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

Activités menées sous l'égide de la Charte

Le Comité stratégique (ComStrat) a tenu plusieurs réunions importantes en 2024 pour avancer sur le projet **Charte25**, une initiative visant à relever les défis énergétiques des communes, notamment la gestion des réseaux de distribution d'énergie. Les objectifs du projet Charte25 se concentrent sur trois défis principaux : les prix de l'énergie, la charge opérationnelle des services et le rôle des gestionnaires de réseaux de distribution.

Quatre domaines prioritaires ont été définis : la gestion des réseaux, les prestations bilatérales, la mutualisation des prestations technico-administratives et la gouvernance. Les partenaires ont été répartis en "**demandeurs**" et "**offrants**", avec un inventaire des processus et tâches. Des contrats de prestations seront signés entre les demandeurs et les offrants, garantissant des prestations équilibrées et des coûts clairement définis.

Deux modèles d'affaire pour les prestations bilatérales entre communes ont été identifiés : le modèle "Externalisation tout inclus" et le modèle "Soutien à la carte". Le projet Charte25 vise à centraliser les services chez SACEN SA pour améliorer l'efficacité et la qualité des services grâce à la digitalisation.

Des propositions concrètes ont été faites pour un portail client, un CRM et des logiciels pour la planification des réseaux.

La question de l'équilibrage des productions et des consommations d'énergie, un défi majeur en raison de la production d'énergie renouvelable, notamment le photovoltaïque, qui dépend des conditions météorologiques. La gestion des prix d'achat et la volatilité des tarifs ont été discutées, notamment la nécessité de prévisions plus précises pour éviter les erreurs coûteuses.

Le projet **Smart Metering** (ou comptage intelligent) a également été abordé, soulignant les avantages d'une gestion centralisée des compteurs sous l'entité SD Energie, avec 550'000 compteurs électriques, permettant des synergies en termes de développement et d'acquisition.

Le **ComOp s'est réuni à 9 reprises** et a travaillé sur le projet Charte25, sur la mise en place du nouvel EDM chez INERA, la recherche d'un logiciel de dimensionnement de réseau, la prise de connaissance sur la Protection des données et le Mantelerlass, l'harmonisation des prix de prestation de comptage et l'adaptation du formulaire de facture, et la relance du projet de digitalisation avec la finalisation du cahier des charges pour l'appel d'offre.

Les comptes 2024 de la Charte sont bouclés avec un solde positif (comptes / budget) de CHF 14'872.31.

Didier FLUCKIGER
Chef de service

Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

Dicastère des services industriels (SIM) : Service des Eaux

Assainissements

Remplacement de conduites :

• Rouges-Champs	258m tuyau FZM	DN 150
• Bellevue	95m tuyau FZM	DN 100
• Mûriers	64m tuyau PE	DN 63
• Mûriers	11m tuyau PE	DN 40
• Chantemerle	60m tuyau FZM	DN 150
• Chemin de la Chapelle	60m tuyau FZM	DN 200
• Haute Montagne	768m tuyau FZM	DN 100
• Branchements privés	17m tuyau PE	DN 25
• Branchements privés	7.5m tuyau PE	DN 32
• Branchements privés	147.5m tuyau PE	DN 40
• Branchements privés	15.5m tuyau PE	DN 50
• Branchements privés	11m tuyau FZM	DN 80
• Raccordements hydrantes	4m tuyau FZM	DN 100

Entretien

Vannes	Entretien et extension	29 interventions
Branchements	Entretien et extension	12 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	4 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	74 interventions

Fontaines

- Remplacement des lampes UV au captage de la Roche-Huesli
- Rénovation complète de la fontaine de l'Ours

Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	7	5	1	13
Branchement	3	1	0	4
Global	10	6	1	17

Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le laboratoire cantonal	3	205	287	235
Autocontrôles effectués par le laboratoire Eurofins Scitec SA	83	28	75	70
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	94	-	-	-
Global	180	233	362	305

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

Ventes d'eau

- **2024 : 573'170 m³ (2023 : 566'214 m³) soit une augmentation de 1,23 %.**

Collaboration intercommunale

- Pas de changements.

Divers

- Toujours dans le but d'entretenir nos équipements et installations, un système informatique d'autocontrôle selon la directive SVGW W12 est en cours d'exécution.
- Achat d'un nouveau véhicule pour le service de piquet et d'urgence.

Formation de fontainier

- Les directives cantonales et les recommandations de la SVGW imposent à un service des eaux de notre grandeur (plus de 5'000 personnes desservies) de posséder un collaborateur au bénéfice du brevet fédéral de fontainier. Ceci n'était plus le cas avec le départ en retraite de M. Freudiger en 2022.
Pour répondre à cette exigence, M. Raphaël Broquet a suivi les cours pour la formation de fontainier et passé avec succès l'examen pour l'obtention du titre de fontainier avec brevet fédéral.

Raphaël BROQUET
Chef du Service des Eaux

Contrôle officiel des champignons

Résultats 2024

Local de contrôle : École primaire Vieux collège salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (*entre parenthèses les chiffres de 2023*) :

Nombre de contrôles effectués : 78 (36)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :

Moutier : 41 contrôles (15) soit 52 % (42 %) des contrôles effectués

Autres communes : 37 (21) soit 48 % (58 %) : Perrefitte (9x), Belprahon (2x), Eschert (3x), Grandval (2x), Crémines (5x), Corcelles (1x), Court (5x), Bévillard (3x), Rebeuvelier (2x), Souboz (2x), St-Ursanne (1x), Bienne (1x), Pleigne (1x)

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 31 (33)

Période de contrôles effectuée au collège : du 22 septembre au 27 octobre, mais pas de contrôles du 7 au 10 octobre (cours de perfectionnement à Leysin)

Remarque : d'autres contrôles (env. 25) ont été effectués à mon domicile ou ailleurs, pendant ou en dehors de cette période.

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

Environ 57 kg (21), soit 43 kg (15) de champignons comestibles, 9 kg (5) de champignons non comestibles et 5 kg (1) de champignons toxiques.

Une année riche en champignons

Contrairement à l'année 2023 caractérisée par un automne très sec, l'année 2024 a été très favorable à la venue des champignons. En effet, les nombreuses précipitations enregistrées ont engendré une belle poussée de carpophores. Au printemps, les belles cueillettes de morilles puis de tricholomes de la Saint-Georges – les mousserons de printemps – étaient déjà abondantes. Puis ce fut au tour des girolles ou chanterelles en juillet-août, en même temps que le bolet d'été. Les cèpes de Bordeaux, fin septembre début octobre, ont été accompagnés par de nombreuses autres espèces qui ont ravi les mycologues jusque tard dans la saison, avant les premières gelées de novembre. Et ce sont surtout les chanterelles modestes, les chanterelles en tube, voire les trompettes de la mort qui ont été ramassées en nombre.

Une centaine de paniers ont été contrôlés à Moutier (école) et à Court (domicile). Les trois-quarts présentaient des champignons comestibles. Les champignons non comestibles étaient soit trop vieux, soit indigestes, soit amers ou piquants. Les champignons toxiques – un peu moins de 10% des récoltes – concernaient avant tout plusieurs espèces de cortinaires, des lépiotes jaunissantes, des hypholomes en touffes, des hébélomes et des inocybes. À noter une intoxication assez grave due à l'ingestion d'amanites tue-mouches qui n'avaient pas été contrôlées.

Jean-Claude GERBER
Contrôleur officiel

Service de renseignements juridiques

Le Service de renseignements juridiques a été une nouvelle fois bien occupé, avec 83 rendez-vous. Cela confirme donc que ledit service répond à un besoin des citoyens de la région, qui se voient ainsi dans la possibilité, à moindre coût, d'obtenir des renseignements de qualité par des professionnels qualifiés.

Les questions principalement abordées ont une nouvelle fois concerné du droit civil, mais le droit administratif et fiscal a également fait l'objet de plusieurs entretiens, de même que le droit applicable aux assurances sociales et au droit pénal.

Le Service de renseignements juridiques est ainsi toujours aussi important pour les citoyens, sachant qu'il leur permet d'obtenir des renseignements d'un avocat pratiquant le barreau à un prix attractif et d'être orientés de façon opportune quant aux suites à donner à leur problématique.

Il est ainsi important qu'il puisse être proposé par la commune de Moutier afin de répondre aux besoins de la population.

Me Audrey CHATELAIN

Commission de surveillance de la protection des données

La Commission n'a pas eu d'activité en 2024.

Loretta ZUMBACH
Présidente

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par deux échéances importantes :

- le 9 juin, les citoyennes et citoyens ont accepté par 1315 voix (67,6%) contre 628 (32,3%) la libération d'un crédit de fr. 1'174'000.— destiné à l'aménagement de deux classes d'économie familiale (école ménagère) dans les locaux de l'école secondaire.

Par cette décision, le souverain a donné son aval à un projet proportionné en faveur de la jeunesse. Le dossier trouve ainsi son épilogue, après des années de gestation, d'examen de variantes et de discussions.

- le 22 septembre, les ayants droit ont validé le Concordat sur le transfert de la commune de Moutier au canton du Jura, par 1'567 oui (56,2%) contre 1'221 non (43,7%). L'objet a également été adopté, le même jour, par les citoyennes et citoyens des cantons de Berne et du Jura.

Ce scrutin constitue une étape clé dans la finalisation du processus du changement d'appartenance cantonale de la commune de Moutier. Le résultat a permis d'accentuer la phase de préparation menant au transfert, accélérant la concrétisation de nombre de décisions, garantes d'une transition harmonieuse.

On ne saurait occulter un autre élément réjouissant dans le tableau de la gestion communale : confirmant la tendance enregistrée en 2022, les comptes communaux de l'exercice 2023 ont enregistré un excédent de revenus de 2,2 millions de francs, permettant ainsi l'assainissement du découvert inscrit au bilan et la reconstitution d'une fortune.

Le développement de la cité doit beaucoup de sa très bonne desserte en voie de communication. A ce propos, les importants travaux de mise en conformité de la gare, engagés par le CFF en 2024, et qui s'achèveront au printemps 2026, contribueront à renforcer les atouts dont dispose la ville. Dans la foulée, ils permettront le réaménagement du passage sous-voie ainsi que du carrefour rue de l'Est – rue du Midi (travaux communaux).

Le Conseil municipal exprime ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de la population. Il adresse un message de gratitude particulier aux citoyennes et aux citoyens pour la confiance témoignée ainsi qu'aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité pour leur précieux engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le Président :

Marcel WINISTOERFER

Le Chancelier :

Christian VAQUIN